François Amé Pouget

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1696 — Deux frères

Né à Montpellier (Hérault) le 28 août 1666

Mort à Paris (S.t Magloire), le 4 avril 1723

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
pr. de l'Oratoire

Voir :

Adry : T. IV. p. 163.

Batterel : T. II. p. 603.

Bicais : T. II

Bonardi, pages 667, 668, 669, 670

Bougerel : T. II, p. 157

Cloyseault, Catalogue, 531.

Brunet : IV, 848 – III, 762.

Pérennès : Dict. T. I. p. 905.

Moréri : 1 et 2 suppl. à son nom et le Dictionnaire.

Bonnardet : l'Oratoire de France, N 25 de janvier 1937 : celui qui convertit M. de La Fontaine.

Cri de la foi : T. I. p. 144

Desmolets : Continuation des Mémoires de litt. et d'histoire, T. I p. 2

Journal de Verdun : Mai 1765 ; oct. 1726

de Bure : Bibliothèque instructive

Journal des savants, août 1726

Dinouart : Abrégé chronologique de l'Histoire ecclésiastique

Quérard : France littéraire, T. VII, p. 303.

Dictionnaire de théologie catholique, XIII, 2664-8 Article Molien

Quérard

L'Abbé Guillaume Ricourt, curé de S. Cyr, diocèse Rouen
— Lettres importantes sur les différentes éditions du catéchisme de Montpellier, 1765, in 12.

Cette collection renferme, selon toute apparence la lettre citée par la France littéraire de 1769 sous le titre de Lettre à un ami, où l'on fait voir les vices de la nouvelle édition des Institutiones catholicae (catéchisme de Montpellier, proposée en 6 vol in 4. 1765

Le Nouvel Adam

Le Père François Aimé Pouget

M.M. 607, 4 catalogue, N° 1339

François Aimé Pouget, de Montpellier, entré prêtre à Paris en 1696, mort en 1723.

MM. 612 , **page** 1 , **N°** 4
Le Père François Aimé Pouget, prêtre, docteur en théologie de la Faculté de Paris
Né à 31 ans à Montpellier
Fils de André Pouget, conseiller du roi et de ... Desprez
Humanités abbé commendataire de N.D. de Chambon
Entré à Paris le 13 oct , vêtu le 13 oct 1698
Pension : Mort en 1723

MM 618 P 1 N 2
Le ~~confrère~~ Père François Aimé Pouget, docteur en théol. de la Faculté Paris
abbé commendataire de l'abbaye N.D. de Chambon, dioc. Poitiers
né à Montpellier 28 août 1666
fils de feu André Pouget conseiller secrétaire du roi et Anne Desprès
humanités. docteur en théologie de la Faculté de Paris
entré à Paris le 13 octobre 1696, admis à l'habit le dit jour
pension aucune et aucun entretien

M.M. 612, N° 4 =

François Aimé Pouget, prêtre, docteur en théologie de la Faculté de Paris, abbé commendataire de l'abbaye N.D. de Chambon au diocèse de Poitiers, né à Montpellier, âgé de 31 ans,
fils de feu André Pouget, conseiller secrétaire du roi et d'Anne Desprès
entré à Paris et vêtu le 13 octobre 1696.
Ni pension, ni entretien

Nécrologe =

Le P. François Aimé Pouget, docteur de Sorbonne, fort connu dans le public par son savoir, décédé à S. Magloire le 4 avril 1723.

Listes des assemblées =

1702 Montpellier act

1705 " supérieur

1708 S^t Magloire

1711 "

1714 "

1717 Paris S^t Honoré

1720 "

Cri de la Foi, T. I. p. 144

Lettre du R. P. Pouget, de l'Oratoire, docteur en Sorbonne, abbé de Chambon, à son évêque

Voir la même lettre à la

Bibliothèque N^le La^k Lettre à M^gr de Noailles (1714) s. l. n. d. in 12. pièce
717

Oratoire de France, N° 25, janvier 1937.

Celui qui convertit Monsieur de La Fontaine.

Il n'était pas encore, à ce moment-là, de l'Oratoire ; mais devait le devenir 4 ans après.

Né à Montpellier, le 28 août 1666, d'André Pouget, conseiller secrétaire du Roi et d'Anne Desprès, François Aimé Pouget laissa paraître de bonne heure des dispositions qui le firent regarder comme un enfant d'espérance. Ayant manifesté sur la fin de ses études classiques le désir de se donner à Dieu, ses parents « qui voulaient rendre leur fils encore plus digne de sa belle vocation et plus capable de réaliser tous les desseins de la Providence », l'envoyèrent faire sa théologie à Paris, à la Sorbonne, « cette première école du monde. »

Ouvrages :

(1° – Instruction générale en forme de catéchisme, imprimée par ordre de M. Colbert, évêque de Montpellier, 1702, 3 vol in 12 et Paris, Simart 1714 in 4 et Paris 3 vol. in 12.

Il a été réimprimé si souvent soit à Paris, soit à Lyon qu'il est difficile d'en pouvoir détailler toutes les éditions

Outre ce grand catéchisme, il y en a encore deux autres pour ceux qui sont moins avancés.

(2 Institutiones catholicae in modum catechescos, in quibus quidquid ad religionis historiam et Ecclesiae dogmata, mores, sacramenta, preces, usus et ceremonias pertinet, totum id brevi compendio ex sacris fontibus Scripturae et traditionis explicatur, ex gallico idiomate in latinum sermonem translatae etc

auctore Francisco Amato Pouget, Montis pessulanei, presbytero congregationis oratorii, gallicani.

Ex typog. Simart. Parisiis, 1725, 2 vol in f°

Le même ouvrage a été réimprimé à Venise chez J.B. Pasquali, imprimeur de cette ville, l'an 1743, 2 vol. in f°.

(3 Lettre du R.P. Pouget, prêtre de l'Oratoire, à M. l'abbé d'Ollivet, de l'Académie française, ou Relation de la conversion de M. de La Fontaine, de l'Académie française, Paris, 22 janvier 1717, imprimée dans la 2e Partie du 1 Tome de la continuation des Mémoires de littérature du P. Desmolets. page 285.
et dans les oeuvres diverses de Lafontaine, Paris, 1729. 3 vol petit in 8.

(4 Instructions sur les principaux devoirs des chevaliers de Malte. Paris, Simart, 1712, in 12.

(5 Lettre à M. le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, datée du 27 Mars 1714 sur la Bulle Unigenitus

(Voir: Cri de la foi : T. I)

(6 Lettre à M. Colbert, évêque de Montpellier sur la signature du Formulaire.

(7 Lettre à M. Bonnet, général des Lazaristes sur le système de Law dont il prend la défense. Mss.

(8 En manuscrit, le Bréviaire de Narbonne.

(9 Instructions chrétiennes sur la prière ou traduction des passages des Pères, tirés du grand catéchisme latin Paris, Simart, 1728, 2 vol in 12.

(10 En mss. Lettre du P. Pouget à M. Périer, doyen à Clermont, touchant la composition du bréviaire

Patouillet S.J = Dictionnaire des livres jansénistes, Anvers, 1752

— T. I. p 230 =

Catéchisme de Montpellier - Paris 1702

Lyon, Plaignard 1705 et 1713 in 4 et in 12.

— T. II. p 276 et suiv.

Instructions générales en forme de catéchisme, où l'on explique par l'Écriture et la Tradition l'histoire et les dogmes de la Religion, la Morale chrétienne, les sacrements, les Prières, les cérémonies et les usages de l'Église ; imprimé par ordre de Messire Charles Joachim Colbert, évêque de Montpellier — autrement : Catéchisme de Montpellier

Paris 1702 — Lyon Plaignard 1705 et 1713 in 4 et in 12.

François Aimé Pouget, de l'oratoire, né à Montpellier, mort en 1723, est auteur de cet ouvrage qu'adopta Mr l'évêque de Montpellier et qui a été approuvé par le cardinal de Noailles.

Ce catéchisme, quoique bon à certains égards, a été condamné par un décret de Clément XI du 1 février 1712. Cette condamnation est un des griefs, dont se plaignent les 7 évêques appelans qui écrivirent une lettre commune au Pape Innocent XIII du 9 juin 1721 :

" Eo etiam, Sanctissime Pater, damnatum audivimus Cathechismum Montispessulensis Ecclesiae de quo id unum
" dicemus acerbissimum dolorem bonis omnibus afferre scandalosam ejusmodi damnationem." Plusieurs prélats ont depuis condamné ce même livre à l'exemple du S. Siège.

On remarque en effet dans ce catéchisme plusieurs propositions évidemment mauvaises et quelques autres suspectes, qui favorisent les nouvelles erreurs. On en jugera par les traits suivants :

— T. I, pars I, section I, ch. 14. § 1 =

" Si un grand nombre de peuples se sont perdus avant la venue du Messie, c'est que Dieu l'a voulu pour faire sentir
" aux hommes la corruption de la raison abandonnée à elle-même et l'imperfection de la Loi qui n'était écrite que
" sur la pierre." Cette proposition est fausse, erronée, suspecte d'hérésie ; elle renouvelle la 6e et la 7e des propositions de Quesnel.

— T. II, part II, section II ch 2, § 3 = on dit que

La lecture de l'Écriture Ste, tant de l'A. que du N. Testament, doit être l'occupation ordinaire des fidèles. Cette proposition, ainsi prise d'une manière indéfinie, est fausse, injurieuse à l'Église et contraire à ses usages.

On s'explique ailleurs, d'une manière fort suspecte en disant : " C'est J. C. qui surmonte tous les jours dans nous le
" démon dans nos tentations." Comme si nous ne coopérions nullement à cette victoire. Pouget devait dire que c'est par la grâce de J C que nous surmontons le démon dans nos tentations.

Dans le petit catéchisme imprimé pour les enfants et dont la 1e leçon est sur la grâce, on demande : Quelle grâce est nécessaire pour vivre saintement ? Et l'on répond que il faut une grâce qui éclaire l'esprit, touche le cœur et fasse agir. Cette proposition est suspecte, puisqu'elle exclut la grâce suffisante qui suffit pour faire agir, mais qui ne fait pas agir effectivement.

Colbert, dans son Instruction pastorale du 17 sept. 1726, dit des choses assez singulières sur le catéchisme publié sous son nom :

(1 Il ne reconnaît pour légitime que la 1 édition de 1702 et toutes celles qui y sont conformes, attendu, dit-il, que dans les éditions postérieures, il s'est fait divers changements et additions dont nous nous sommes plaints." C'est à dire qu'on en a retranché quelques erreurs.

(2 Il condamne l'édition latine, parce que, dit-il, on a retranché notre nom et qu'on y a mêlé beaucoup d'erreurs. C'est à dire, à bien apprécier ces dernières paroles, que l'édition latine a été retouchée par une main catholique

Mme Albert Le Roy = Correspondance Quesnel, Paris, Perrin, 1900, 2 vol in 8

— T. II, p 149, Quesnel à M. Vuillart, Bruxelles 27 Novembre 1701 =

" Nous attendrons à juger du nouveau Catéchisme de Montpellier, qu'il paraisse en public, ou plutôt après le jugement que vous
" me mandez qu'en font des juges de la grande chambre. J'y souscris dès maintenant. C'est une chose bien consolante de voir
" un jeune évêque s'appliquer si solidement à son devoir."

R. P. BOUGEREL
Biblioq-Orat. T 2, p 157
Ms. de Montpellier
N° de la notice : 40

François Amé Pouget
Docteur de Sorbonne
Abbé de Chambons

La ville de Montpellier fut la patrie du P. ~~Carasson~~ Pouget. Il y naquit le 28 août 1666 il était fils d'Antoine Pouget secrétaire du roy et d'Anne Després après avoir étudié les humanités dans sa patrie il vint faire son cours de pphie dans l'université de Paris et se mit sur les bancs de Sorbonne où il se fit passer docteur, il fut nommé à l'abbaye de N. Dame de Chambon Diocèse de Poitiers, ensuite vicaire du curé de St Roch. c'est pendant ce temps que Dieu se servit de lui pour convertir le fameux Lafontaine, lequel a depuis ce temps là autant édifié qu'il avait scandalisé auparavant Agé de 30 ans, Il fut reçu à Paris dans l'oratoire le 13 8bre 1696. Son institution finie, il fut envoyé à Montpellier où il a demeuré plusieurs années. De là il vint à St Magloire où il a fait avec distinction pendant longtemps les conférences sur les cas de conscience avec une gde distinction. Il vint ensuite demeurer à la maison de la rue St Honoré. Il mourut à St Magloire le 4 avril 1723.

et Paris, Simart, in 4°. 1714, — Paris 3 vol. in 12.
il a été réimprimé si souvent tout à Paris tout a
qu'il est difficile d'en pouvoir détailler toutes les
outre le gd. Catéchisme il y en a encore 2 autres po
qui sont le moins avancées

II Institutiones catholicæ in modum catechesos
quidquid ad religionis historiam et Ecclesiæ dogmata,
preces, usus, et ceremonias pertinet, totum id brevi
ex sacris fontibus scripturæ et traditionis explicatur
idiomate in latinum sermonem translatæ... etc.
francisco Amato pouget, montis pessulaneo, ~~[illegible]~~
~~[illegible]~~ Presbytero cong.
Gallicani ex typog. simart parisiis

Le même ouvrage a été réimprimé à Venise chez J.
imp. de cette ville l'an 1743, 2 vol in fol.

III Lettre du R. P. Pouget prêtre de l'oratoire à Mr
de l'académie française ou relation de la conver
Mr de Lafontaine de l'académie française Paris
imp. dans la 2e partie du Tome de la continu
Mémoires de littérature ~~Ecclesiastique~~ du P. Desmolets p 285.

IV Instructions sur les principaux devoirs des che
Malte paris simart 1712 in 12.

V Lettre à M. le card. de Noailles Archevêque de pa
du 27 Mars 1714. sur la bulle unigenitus (voy. ci

VII ~~[illegible]~~ Mss. lettre à Mr Bonnet Général des lazaristes
système de Law dont il prend la défense

Arch. Nles

Le Père Pouget

M. 760 = Papiers du Père Léonard.

— Le P. Pouget de l'Oratoire, frère d'un banquier de Montpellier, prêtre habitué à S. Roch à Paris, docteur de la Faculté de théologie de Paris, entra à l'Oratoire, dit-on, afin d'être grand vicaire de M. Colbert de Croisy, évêque de Montpellier.

— On va imprimer en octobre 1701 à Paris, in 4 et in 12 le Catéchisme de M. l'évêque de Montpellier. C'est le P. Pouget, de l'Oratoire, qui l'a composé.

— Ch. IV Histoire abrégée de la religion depuis le péché du 1 homme jusqu'à la venue du Messie.
§1 Pourquoi Dieu n'a pas envoyé le Messie après le péché. Ce que les hommes devaient faire pour se sanctifier avant sa venue. Tout cela prouvé par l'Ecriture, les conciles et les Pères, en particulier St Augustin. Il traite à fond de la religion chrétienne.

— Le P. Pouget doit faire les frais de cette impression. Le sieur Loquerie, libraire, a soin de l'impression et de la vente. Osmont a refusé : il avait traité auparavant avec le sieur Boudot qui lui donne 3000#.
Mais ce libraire n'a pas voulu tenir les conditions proposées.

— Le P. Pouget est à S. Magloire.

— Instructions générales en forme de Catéchisme, où l'on explique en abrégé par l'Ecriture Ste et par la Tradition l'histoire et les dogmes de la religion, la Morale chrétienne, les sacrements, les prières, les cérémonies et les usages de l'Eglise.
L'impression est en beaux caractères, sur beau papier

— M. Boileau a vu la copie, l'a corrigée en 991 endroits, y a ajouté. Il dit qu'il n'a jamais rien vu de si beau et si bien ordonné.

— Le P. Mabillon et plusieurs autres savants l'ont examiné.

— M. le cardinal de Noailles a examiné les principaux endroits, comme la matière de la grâce, les sacrements et les cérémonies

— On l'imprime en même temps in 4 et in 12. Il y aura presque 100 feuilles in 4 et 104 feuilles in 12

— Le P. Pouget en août 1706, grand vicaire de Montpellier, auteur du catéchisme de ce diocèse, est arrivé ici.
Il est à S. Magloire - Il va faire imprimer la traduction latine de ce catéchisme. Il promet ensuite de donner une nouvelle édition de l'ouvrage en français avec l'explication des passages signalés. Il y fera aussi des augmentations considérables en sorte qu'il y aura 2 vol. in fo. Il dit qu'il est venu exprès ici pour avoir plus de temps, pour revoir plus en son particulier.

— Instructions générales etc. Paris, chez Augustin Laguerie, rue S. Jacques, 1702, in 4 de 583 pages et les 2 catéchismes de 70 pages.

— Ces instructions sont divisées en 3 parties :
La 1re explique les principes, les commencements, les progrès de la religion depuis la création du monde jusqu'à la consommation de la vie éternelle pour laquelle les hommes ont été créés.
La 2e explique comment il faut vivre sur la terre pour arriver à la vie éternelle.
La 3e contient les moyens par l'usage desquels les hommes peuvent mener sur la terre la vie qu'il faut mener pour arriver à la vie éternelle. Il y a en tête un Mandement de l'évêque de Montpellier du 2 juin 1701, qui

qui ordonne l'usage de cet ouvrage.
Ensuite il y a un Avertissement qui nous donne une notion de cet ouvrage et des raisons que l'on a eues pour l'ordre qu'on lui a donné.
Il y a une permission du cardinal archevêque de Paris pour le débit, l'usage et la lecture de ce catéchisme dans son diocèse.
(Voir le 2 journal des savants de 1702

Bonardi = Bibliothèque des écrivains de l'Oratoire. Mss 1722. p. 667-670 =

Le Père François Aimé Pouget

— Abbé de Chambon, grand vicaire de Montpellier et de plusieurs autres diocèses, docteur de Sorbonne, très docte, profond dans la théologie dogmatique et la morale.

— Il a fait pendant plusieurs années les conférences sur les cas de conscience à St Magloire et a toujours été fort suivi.

— Catéchisme à l'usage du diocèse de Montpellier, dont plusieurs autres prélats ont autorisé la publication dans leurs diocèses et qui est le plus estimé de tous.

Cet ouvrage a été mis en latin avec tous les passages des Conciles, des Pères et des théologiens, ce qui fera une théologie complète, exacte et facile.

— Instruction pour les Chevaliers de Malte, dressée sur les Mémoires du chevalier...

— Bréviaire de Narbonne.

— Bréviaire de Sens.

— Lettre à M. le Cardinal de Noailles sur la constitution Unigenitus, écrite en 1714 et imprimée en 1717

— Richelet. Table des auteurs au commencement du T. I

— "Ce Père a d'abord cru que le commerce des actions était permis et il avait même commencé à mettre quelque chose en écrit là dessus. Mais, ayant examiné la chose de plus près, il a changé de sentiment et il a refusé de donner copie de son Mémoire à l'abbé de Tencin."

— Il est le dernier des 100 docteurs qui signèrent en 1700 ou 1701 une consultation de M. de Saint Pons contre les Récollets.

— Décret de l'Inquisition contre son catéchisme en 1722.

— Son catéchisme est mis parmi les livres jansénistes. Bibl. janséniste p. 297 et 301

— Le P. Pouget dit dans l'édition de 1714 de son catéchisme, p. 607 que le P. Mabillon avait bien voulu lire cet ouvrage avant qu'il fût imprimé.

— On imprime son catéchisme en latin avec tous les passages cités ; ce qui fait maintenant une théologie complète, dégagée de toutes les subtilités de l'Ecole, 2 vol in f° par souscription.

— Il a vendu sa bibliothèque moyennant une pension de 500#

— Mort à St Maglovire le 4 avril 1723.

— Sa théologie a été arrêtée le 8 par ordre de la Cour. Mais, 995 jours après, M le duc d'Orléans a fait lever les scellés et on continue l'impression malgré les efforts de la société (Jésuites).

— Cela n'a servi qu'à faire courir davantage aux souscriptions bien des gens qui ont conclu que cet ouvrage devait être excellent puisqu'il est en butte à ces Pères.

— Nouveaux articles de foi de M. le Cardinal de Bissy page 71. « Enfin, pour abréger, je ne citerai plus que le catéchisme de Montpellier si généralement approuvé dans l'Eglise ! »

— Il a été grand vicaire de Massillon, son ami. Ce qui faisait dire aux gens de sa connaissance qu'il y aurait eu bien plus d'honneur pour lui à continuer de gouverner le diocèse de Montpellier. Mais ils ne se sont pas accommodés longtemps et le P. Pouget a été obligé de le quitter vers le mois de ...

— Quand sa lettre au cardinal de Noailles fut imprimée, le P. Massillon dit que le P. Pouget était autrefois plus politique à quoi celui-ci répondit que c'était son exemple qui l'avait gâté.

— Le Père du P. Pouget était fermier général et auparavant greffier en chef de la cour des Aydes de Montpellier, charge de près de 100.000 écus. Mais M. Colbert, son protecteur, qui l'avait fait entrer dans les vivres de l'armée, ne lui ayant pas ~~fixé~~ fait fournir à temps les fonds nécessaires pour acquitter les emprunts qu'il avait été obligé de faire, il fit banqueroute. Le ministre procura alors une petite abbaye au fils.

— Mabillon : Œuvres posthumes, T. I. p. 541, lettre de Mabillon à l'évêque de Montpellier, où, après avoir lu le catéchisme du P. Pouget avec Dom Ruinart, ils en portent un jugement très favorable.

— Camusat : Biblioth. française, T. II. p. 151. Eloge du P. Pouget. Il y est dit que son catéchisme a été traduit en latin, en italien, en anglais, en flamand, même en chinois. Ce qui mérite bien d'être vérifié.

— La belle lettre de ce Père sur la conversion de Lafontaine est imprimée dans cette Bibliothèque française T. IV et encore dans Desmolets : Mémoires de littérature T. II. Elle contient bien des particularités de sa propre vie.

— On a dit que M. de Montpellier voulait avertir dans une Lettre pastorale des changements faits et des notes ajoutées au catéchisme latin par M. Clavel et les autres censeurs.

Ouvrages

Voir = Cri de la foy T. I. p. 144

Lettre du R. P. Gouget, prêtre de l'Oratoire, Docteur en Sorbonne, abbé de Chambon à son évêque.

Voir la même : Bibliot. Nle $\frac{Ld^4}{717}$ Lettre à Mgr de Noailles (1714) s. l. n. d. in-12, pièce

Instruction générale en forme de catéchisme, où l'on explique en abrégé par l'Ecriture Ste et par la Tradition l'histoire et les dogmes de la religion, la morale chrétienne, les sacrements, les prières, les cérémonies et les usages de l'Eglise = imprimées par ordre de Messire Charles Joachim Colbert, évêque de Montpellier, à l'usage des anciens et nouveaux catholiques de son diocèse et de tous ceux qui sont chargés de leur instruction, ~~avec deux catéchismes abrégés~~ Paris, Le Guerrier, 1702, 3 vol in 12

connu sous le nom de Catéchisme de Montpellier

- La même, Paris, Simart, 1705, in 4
- La même, Paris, Simart, 1707, in 4
- La même, Paris, Simart, 1710, 2 vol in 12
- La même, Paris 1714, in 4 nouvelle édition
- La même, Bruxelles, 1722, in 8 (un exemplaire à Genève Bd 253)
- La même, nouvelle édit. revue et augmentée, Paris, Simart 1731, 3 vol in 12 de XIV-593 = 336-333 = 442-CCIII pages
- La même, Paris, 1748, in 4 et 5 vol. in 12
- La même

2485 **Catéchisme de Montpellier.** Instructions générales en forme de catéchisme, où l'on explique en abrégé par l'Ecriture sainte et par la tradition l'histoire et les dogmes de la religion, la morale chrétienne, les sacrements, les prières, les cérémonies et les usages de l'Eglise, imprimées par ordre de Messire Charles-Joachim Colbert, évêque de Montpellier, à l'usage des anciens et des nouveaux catholiques de son diocèse et de tous ceux qui sont chargés de leur instruction, avec deux catéchismes abrégés à l'usage des enfants. *Rouen*, 1788, 4 vol. in-12, rel. v. marb., dos ornés, tr. r. *Important pour l'histoire du Jansénisme.* 40 fr.

- La même, nouvelle édition augmentée, par Boudon, Avignon, 1824, 3 vol. in 12

Institutiones catholicae in modum catacheseos, in quibus quidquid ad religionis historiam et Ecclesiae dogmata, mores, sacramenta, preces, usus et ceremonias pertinet, totum id brevi compendio ex sacris fontibus scripturae et traditionis explicatur, ex Gallico idiomate in latinum sermonem translatae, adjectis singulis e scriptura et traditione petitis probationibus et testimoniis

auctore eodem et interprete, Francisco Amato Pouget, Montispessulaneo, presbytero Congregationis Oratorii gallicani, sacrae Facultatis Parisiensis doctore theologo, abbato Beatae Mariae de Campo bono

Ex typog. Simart, Parisiis 1725, 2 vol in f° (édition Desmolets)

T. I de 10 ff 1002 pages
T. II de 2 ff 954 pages

— Le même Venise 1742, ex typog. Jo. Baptistae Pasquali. Superiorum permissione ac privilegio in f°

T I de 11 ff 834 pages = T. II de 1 ff 811 pages (un exemplaire à Carpentras C. 1254 a)

— Le même, Venise 1760, 2 in f°

— Le même, Augsbourg, 1764, 2 in f°

— Le même Nimes, 1765, 6 vol in 4

— Le même, Louvain, Michel, 14 vol in 8, 1774.

— Le même, Venise, 1780, 2 vol. in f°

— Le même, Avignon, Séguin, 1837, 12 vol. in 8

— Le même, Avignon, Séguin, 1839, abrégé du précédent, 2 vol. in 12

— Le même, Milan, 1846, 7 vol. in 8

— Le même, Lyon, 1857, 12 vol. in 8

— Traduction en anglais

— Traduction en espagnol par Fr. Antoine de Escartin, Madrid, 1784. 4 vol in 8.

Traduction en allemand (
— Katholische Unterweisungen. Aus dem Lateinischen. 9 vol. Augsbourg 1774
— Katholische Unterweisungen nach der Weise einer Christenlehre, Augsbourg 1779. 5 vol in 8

— Traduction en flamand

— Traduction en chinois

Aux archives de l'Yonne, tout

2 lettres mss de l'abbé Chatelain, ancien chanoine de N.D. de Paris adressées à M. Fenel, doyen de Sens :

— le 21 octobre 1708 : « Il (l'évêque d'Aleth) m'avait fort entretenu, lorsqu'il vint à « Paris, du projet de propre de son diocèse accommodé au rite de Narbonne, la métropole, « dont il voulait prendre le Bréviaire, lorsque le P. Pouget, de l'Oratoire, en aurait achevé la « réformation. »

— le 16 mai 1710 : « Le P. Pouget me dit vendredy qu'il me prêterait les 4 Tomes (du « Bréviaire de Narbonne), l'un après l'autre, pour lui en dire mon sentiment. »

Adry = Biblioth. des Ecrivains de l'Oratoire (Bibl. Nle fonds fr. 25684) T. IV, p 163 =

François Amé Pouget, prêtre, docteur de Sorbonne, abbé commendataire de N.D. de Chambon, diocèse de Poitiers, né à Montpellier le 28 août 1666, fils d'André Pouget, secrétaire du roi et d'Anne Desprès, reçu le 13 octobre 1696, mort à Paris le 4 avril 1723.

(1 Lettre du P. Pouget, prêtre de l'Oratoire, docteur de Sorbonne, abbé de Chambon, à S. Em. le Card. de Noailles le 27 mars 1714 contre la constitution Unigenitus - in 12. (voir Cri de la Foi)

(2 Instructions chrétiennes sur la prière, ou traduction des premiers § sur le Pater du grand catéchisme latin de Montpellier par les Pères Amé Pouget et Pierre Nicolas Desmolets, de l'Oratoire. Paris, Nicolas Simart, 1728, 2 vol. in 12.

(3 Instructions sur les principaux devoirs des chevaliers de Malte. Paris, Simart, 1712, in 12.

(4 Lettre du R.P. Pouget de l'Oratoire à M. l'abbé d'Olivet, de l'Académie française ou relation de la conversion de M. de la Fontaine de la même académie. (Voir : continuation des Mém. de litt. et d'hist. T. I.)

(5 Instructions générales en forme de catéchisme par le R.P. Pouget, docteur de Sorbonne, prêtre de l'Oratoire, par ordre de Messire Joachim Colbert. Paris, in 4. Ce titre est peu exact.

Il fut docteur de la faculté de Sorbonne, vicaire de St Roch et entra ensuite dans l'Oratoire en 1696. Il alla demeurer à Montpellier, dont il fut grand vicaire sous M. Colbert de Croissy. Ce fut là qu'il composa son excellent abrégé de la théologie et de la discipline ecclésiastiques sous le titre de catéchisme de Montpellier. N'ayant point trouvé de libraire qui voulût imprimer son livre, il le fit imprimer à ses dépens. Ce livre ayant eu un succès prodigieux et l'applaudissement des gens de lettres et des ignorants, a été réimprimé à Paris chez Vandure, chez Simart.... et traduit en latin par l'auteur, pour rendre ce livre plus utile aux étrangers et aux ecclésiastiques français et les passages ont été colligés par le R.P. Desmolets dans les années 1718, 1719 et 1720, l'auteur n'étant point en état de vaquer à ce travail par la perte d'un oeil et la débilité de l'autre. En 1707 il vint demeurer à Paris au séminaire de St Magloire où il fit les conférences publiques des mercredis sur les cas de conscience et la morale et ayant été obligé de les abandonner par la faiblesse de sa vue, il vint demeurer à la maison de St Honoré où il fut attaqué d'apoplexie, ce qui l'obligea d'aller aux Eaux de Bourbon et du Mont d'or. Ces dernières lui ayant fait beaucoup de bien, il quitta la maison de

Paris en 1719 pour aller demeurer dans le palais épiscopal de M. de Clermont, son ancien confrère et ami.
Pendant son séjour à Paris, il était de l'assemblée des rites de l'Archevêché et a beaucoup contribué à perfectionner

- le cérémonial et les livres liturgiques de ce grand diocèse,
- le bréviaire de Vienne.
- le bréviaire de Troyes
- le Rituel de Clermont en 1720
- le bréviaire de Clermont en 1721
- le bréviaire de la Province de Narbonne.

Moréri = Dictionnaire =

François Anné Pouget, abbé de Chambon, né à Montpellier. Après avoir pris le bonnet de docteur en théologie de la faculté de Paris, il entra sur la fin de 1696 ou au commencement de 1697 dans la Cong. de l'Or. et servit utilement l'Eglise dans les diocèses de Montpellier et de S. Malo. Il est auteur des Instructions en forme de catéchismes, où l'on explique en abrégé par l'Ecriture Ste et par la tradition, l'histoire et les dogmes de la religion, les cérémonies et les usages de l'Eglise, imprimées à Paris en 1702 par ordre de M. C.J. Colbert, évêque de Montpellier à l'usage des anciens et nouveaux catholiques de son diocèse et de tous ceux qui sont chargés de leur instruction avec deux catéchismes abrégés à l'usage des enfants. Cet ouvrage est divisé en 3 parties et a été reçu très favorablement du public. On en a fait un grand nombre d'éditions et il a été traduit en italien et en espagnol. Le P. Pouget l'a augmenté depuis et l'a traduit en latin et cette traduction qui n'a paru qu'en 1725 après la mort de l'auteur est due aux soins du P. Desmolets, bibliothécaire de S. Honoré, en 2 volumes in f°.

L'ouvrage est très solide et l'auteur établit les vérités qu'il enseigne, sur les passages de l'Ecriture, les décisions des conciles et le témoignage des Pères.

Il a aussi travaillé au Bréviaire de Narbonne imprimé en 1708. Il donné en 1712, in 12, des instructions chrétiennes sur les devoirs des chevaliers de Malte, dont il n'est guère que l'éditeur et le réviseur et une très belle lettre contenant une relation exacte et détaillée de la conversion de M. de la fontaine, de l'Académie française, dont le P. Pouget avait été le ministre, étant vicaire de S. Roch à Paris. Cette lettre est dans les Mémoires de Litt. et d'Histoire, recueillis par le P. Desmolets, t. I, p 2 et dans le t. I de l'édition des œuvres diverses de M. de la fontaine donnée en 1744. De même, une lettre au cardinal de Noailles, archev. de Paris, datée du 27 mars 1714 sur la Bulle Unigenitus, signée du P. Pouget même et imprimée, in 12.

Il était de l'assemblée que le card. de Noailles avait établie pour examiner et régler les usages ecclésiastiques du diocèse de Paris. Il est mort à Paris S. Honoré le 4 avril 1723.

L'évêque de Montpellier condamna l'édition latine du catéchisme de Montpellier à cause des changements faits.

La traduction en espagnol est de M. de Villegas, secrétaire du marquis de Richsbourg, capitaine général de Galice. Cet ouvrage est rare, parce que l'Inquisition d'Espagne fit ce qu'elle put pour en retirer les exemplaires.

Son père était fermier général et auparavant greffier en chef de la cour des Aides de Montpellier, charge de près de cent mille écus. Mais M. Colbert, son protecteur, qui l'avait fait entrer dans les vivres de l'armée, ne lui ayant pas fait fournir à temps les fonds nécessaires pour acquitter les emprunts qu'il avait été obligé de faire, il fit banqueroute. Le ministre procura alors une petite abbaye au fils.

Le P. Pouget a d'abord cru que le commerce des actions était permis et il avait même commencé à mettre qq. chose en écrit là dessus, mais ayant examiné la question de plus près, il changea de sentiments et refusa de donner copie de son mémoire à l'abbé de Tencin.

Il vendit sa bibliothèque moyennant une pension de 500 ††.

Il y a à S. Honoré un mss où l'on trouve plusieurs résolutions de cas de conscience par le P. Pouget.

(Voir les suppléments de Moréri de 1732 et 1749.)

Bicaïs Notice de l'Oratoire

M. d'Aix. T. II. p.

Copie de la Bib N. T. II. p 193

François Aimé Pouget

Né à Montpellier le 28 août 1666 d'André Pouget, conseiller secrétaire du roi, François Aimé Pouget laissa entrevoir de bonne heure des dispositions qui le firent regarder comme un enfant d'espérance. L'éducation qu'il reçut l'ayant tourné du côté de la piété, il désira de se consacrer au service de Dieu. Ses parents, qui ne voulaient point gêner sa vocation, lui permirent d'embrasser l'état ecclésiastique et charmés de favoriser son goût pour les bonnes études, ils l'envoyèrent à Paris pour y faire sa théologie en Sorbonne. Appréciant cet avantage tout ce qu'il valait, le jeune Pouget mit si bien à profit son temps, ses talents et les leçons des habiles maîtres qui enseignaient dans cette première école du monde, que, la même année qu'il reçut la prêtrise et le bonnet de docteur, il fut choisi pour être vicaire de la paroisse St Roch, l'une des plus considérables de Paris. Le choix qu'on fit de lui pour remplir à 26 ans une place qu'on ne confie, dans la capitale, qu'à des gens éprouvés de longue main dans les emplois subalternes, est une preuve non équivoque qu'on le regardait comme un homme d'un mérite prématuré.

A la manière dont on le vit débuter, il fut aisé de juger que les talents et la prudence suppléaient amplement au défaut des années. A peine y avait-il qqs mois qu'il était à St Roch que le curé le chargea d'aller visiter M. de La Fontaine, qui était tombé malade assez dangereusement sur sa paroisse, vers la fin de l'année 1692. La commission était d'autant plus délicate que tout le monde savait que ce célèbre poète avait toujours vécu dans une grande indifférence pour la religion et qu'il avait nui infiniment aux moeurs par ses <u>Contes</u>. Mais Dieu voulait consacrer les prémices de ce jeune vicaire par une conversion éclatante. Il permit que le malade, touché de ses exhortations vives et pathétiques, rentrât sérieusement en

lui-même, et promit de faire, comme autrefois St Paul terrassé sur le chemin de Damas, tout ce que cet autre Ananie exigerait de lui. Ces promesses ne furent point stériles. La Fontaine fit une confession générale de toute sa vie et après avoir donné des marques bien sincères de son repentir, son sage directeur lui porta le saint viatique. La cérémonie fut touchante. Là, en présence des députés de l'Académie française, qui avaient été priés de s'y rendre et de plusieurs autres personnes qui voulurent être témoins de ce spectacle édifiant, le nouveau pénitent, prenant la parole, anathématisa celui de ses ouvrages à qui il devait une bonne partie de sa gloire; en demanda pardon à Dieu les larmes aux yeux, et promit de réparer par des écrits contraires et par des oeuvres de pénitence le mal qu'il avait fait par cet ouvrage et par sa conduite. L'abbé Tallemant, sous doyen de l'Académie française et Mme Deshoulières, si connue par ses poésies, profitant d'un si bel exemple, ne voulurent pas d'autre guide dans les voies du salut, lors de la maladie dont ils furent attaqués en 1693 et 1694, que le vicaire de St Roch, et ayant suivi exactement ses avis, ils moururent entre ses mains d'une manière plus édifiante que n'avait été leur vie.

Il ne paraît hors de propos d'observer que M. de la Fontaine avait passé 18 mois dans l'Oratoire, d'où il sortit en 1642 ou 1643, pendant son cours de théologie qu'il avait commencé au séminaire de St Magloire. Le Nouveau Testament dont on peut assurer qu'il avait fait une lecture journalière pendant ce temps là, suivant l'usage de la Congrégation, n'aurait donc pas dû, ce semble, lui paraître un livre aussi nouveau que le donne à entendre l'abbé d'Olivet, lorsqu'il lui fait dire après sa conversion : « Je me suis mis depuis peu à lire le N. T; je vous assure que c'est un fort bon livre; oui, par ma foi, c'est un bon livre. »

Claude de La Fontaine, son frère, était entré comme lui dans le même corps, où il travailla neuf ans, après lesquels il en sortit aussi.

Mais revenons à celui qui fait l'objet de cet article

Louis XIV, autant attentif à encourager le mérite naissant qu'à récompenser

les services rendus à l'Eglise et à l'Etat, gratifia en 1694 l'abbé Pouget de l'abbaye de Chambon, située dans le diocèse de Poitiers. Ce fut à peu près vers ce temps que le P. de la Tour, directeur du séminaire de St. Magloire, ayant fait connaissance avec ce digne ecclésiastique, fit quelques tentatives pour l'attirer dans sa Congrégation. Celui-ci, ne paraissant point éloigné de prendre ce parti, lui répondit qu'aussitôt qu'il l'en verrait général, il irait volontiers se ranger sous ses étendards. La chose ne tarda pas à arriver. Le P. de la Tour, devenu chef de l'Oratoire le 14 sept. 1696, eut la consolation et la gloire d'y recevoir cet illustre prosélyte, le 13 du mois suivant et avec lui un de ses frères qui était aussi gradué en l'Université de Paris.

Un sujet tel que lui n'eut pas besoin de passer par toutes les épreuves ordinaires de l'Institution. On se contenta d'une retraite d'un couple de mois dans cette maison; après quoi, il fut destiné à être employé à St. Magloire.

Mais l'abbé Colbert de Croissy, avec lequel il était fort lié depuis leur licence, ayant été nommé à l'évêché de Montpellier peu de mois après, le demanda pour son séminaire. Le P. de la Tour le lui accorda et il conste par les livres de ce séminaire, dont l'Oratoire avait la conduite, que le P. Pouget s'y était rendu avant le mois de Mai de l'an 1697. Le prélat l'y suivit bientôt. Dès qu'il eut un peu connu l'état de son église, il le chargea, assuré de sa capacité et de son zèle, de faire des instructions familières en faveur des nouveaux catholiques de Montpellier, qui avaient besoin d'être affermis dans la croyance de l'Eglise.

Le P. Pouget fit paraître dans ces exercices une connaissance profonde des vérités de la religion et un art merveilleux pour les faire comprendre aux plus simples. On accourait en foule pour l'entendre et on ne se lassait point d'admirer sa précision, sa clarté et sa méthode. Mr Colbert vit avec une joie

chrétienne les bénédictions que Dieu répandait sur ces instructions; et, comprenant combien il serait utile et avantageux à tous ses diocésains d'en avoir de semblables, il engagea l'homme habile qui les faisait, à les réduire en un corps d'ouvrage qui pût être mis sous les yeux de tout le monde. Ses intentions furent exécutées aussi parfaitement et aussi promptement qu'il pouvait le souhaiter. L'espace de moins de deux ans suffit, à ce qu'on assure, à ce savant écrivain pour composer ses excellentes instructions, connues sous le nom de Catéchisme de Montpellier, lequel commença à paraître en 1702.

Ce Catéchisme, de l'aveu de presque tous les écrivains qui en ont parlé, est une théologie entière; mais une théologie sagement traitée, débarrassée des questions scolastiques, écrite d'une manière claire, précise et d'un style pur. Il y a peu de productions de ce genre, où les dogmes de la religion, la morale chrétienne, les sacrements, les prières, les cérémonies et les usages de l'Eglise soient exposés d'une manière plus claire, plus précise et avec une simplicité plus élégante. Le christianisme y paraît dans toute sa Majesté. L'auteur n'établit les vérités qu'il enseigne que sur l'Ecriture, les Conciles et les témoignages des Pères. Aussi eut-il la satisfaction de le voir approuvé par le Cardinal de Noailles, qui, dès le moment qu'il eut paru, en permit (15 juin 1702) authentiquement le débit, l'usage et la lecture dans le diocèse de Paris. Il le vit ensuite se répandre de la capitale dans tout le royaume et pénétrer dans les pays étrangers, à la faveur des traductions que l'on en fit en italien, espagnol, anglais, flamand et chinois.

Ce succès lui fit former le dessein de traduire lui-même son catéchisme en latin et d'y ajouter, pour le rendre plus utile, tous les passages de l'Ecriture, des Pères, des Conciles et des écrivains ecclésiastiques qui pouvaient y avoir rapport.

M. Colbert, voyant combien une pareille entreprise serait avantageuse aux ecclésiastiques, à qui cet ouvrage tiendrait lieu d'une théologie entière, où ils verraient d'un coup d'oeil tout ce que l'Ecriture et la tradition enseignent sur chaque point de la religion, — M. Colbert, dis-je, pressa le P. Pouget d'en hâter l'exécution. Il s'en

occupa tout de bon pendant plusieurs années. Mais, malgré sa diligence et son application, il ne put ni le publier ni y mettre la dernière main. Outre les obstacles qu'on lui suscita pour en retarder l'impression, ce pénible travail affaiblit tellement sa vue déjà fatiguée, qu'il perdit presqu'entièrement les deux yeux, l'un après l'autre ; et, n'étant plus en état de continuer son entreprise, il pria le Père Desmolets, son confrère, de l'achever.

Lorsque le P. Gouget commença la traduction de son catéchisme, il n'était plus à Montpellier. Après avoir été sept ou 8 ans, directeur ou supérieur du séminaire de cette ville, il était retourné au séminaire de St Magloire, où il fit pendant quelques années des conférences de théologie morale avec beaucoup de distinction.

Il arriva, à son occasion, dans cette maison, une aventure assez singulière. Un ecclésiastique de qualité étant venu à St Magloire pour faire ses études en sorbonne, on le fit coucher le premier soir dans la chambre du P. Gouget qui se trouvait en campagne pour qqs jours ; mais ce nouveau venu ne fut pas peu étonné et épouvanté de se voir arracher dans la nuit avec violence de son lit par un homme qui l'étendit sans miséricorde tout nu, en chemise, sur le plancher. Ne doutant point que ce ne fût un assassin ou un voleur, il cria au secours, sans être entendu de personne, mais sans qu'il lui arrivât d'autre mal de la part du prétendu voleur qui se retira aussitôt. Echappé ainsi au danger qu'il croyait avoir couru, l'abbé alla se plaindre au Père supérieur de la manière dont il avait été traité dans une maison, où il avait tout lieu de se promettre d'être en sûreté. Celui-ci ne fut pas moins surpris d'entendre le récit de ce qui venait d'arriver. Heureusement on sut, presque à l'heure même, que la chose était toute simple et innocente, c'est-à-dire que celui qui était chargé

d'éveiller la Communauté avait agi envers le plaignant, comme il était en usage de le faire avec le Pouget, qu'il croyait avoir passé la nuit dans sa chambre, car il faut savoir que ce Père, qui se couchait fort tard, afin d'avoir plus de temps pour travailler, avait prié expressément l'excitateur de le tirer de gré ou de force de son lit, à 4 heures, pour qu'il pût assister à l'oraison, à laquelle le sommeil l'aurait souvent empêché de se trouver. Cet éclaircissement, qui changea le ~~comique~~ tragique en comique, rétablit la tranquillité dans la maison; et on fut très édifié d'apprendre les sacrifices que l'amour du travail et du devoir faisait faire à ce zélé docteur.

Mr de Noailles, qui avait une grande confiance en ses lumières et en sa sagesse, le chargea de différentes commissions qui intéressaient son diocèse, entre autres de l'examen des rites et des usages de l'église de Paris. Mr de la Berchère se servit de lui pour la composition du bréviaire de Narbonne, qu'il publia en 1708.

L'Évêque de St Malo fit usage plus d'une fois de ses conseils et de sa plume.

Bien d'autres personnes éprouvèrent aussi combien il aimait à rendre service.

Enfin on peut dire à sa louange qu'il ne cessa jamais de travailler pour l'utilité publique de l'Église, ou pour l'instruction particulière de ses ministres. C'est après avoir fait un si saint usage de son temps et après avoir donné en toutes occasions des marques non équivoques de son amour pour la religion, qu'il mourut à St Magloire le 4 avril 1723, regardé comme un homme dont la piété égalait les talents.

Ouvrages = Le catéchisme, dont le Père Pouget est auteur, porte pour titre :

Instructions générales en forme de catéchisme, où l'on explique en abrégé par l'Écriture sainte et par la tradition, l'histoire et les dogmes de la religion, la morale chrétienne, ~~et~~ les sacrements, les prières, les cérémonies et les usages de l'Église, imprimées par ordre de Messire Charles Joachim Colbert, évêque de Montpellier, à l'usage des anciens et des nouveaux catholiques de son diocèse et de tous ceux qui sont chargés de leur instruction, avec

Deux catéchismes abrégés à l'usage des enfants. a Paris, chez Augustin Le Guerrier 1702, 3 vol. in 4

Cette édition originale est la plus rare, la plus recherchée et la meilleure.

— La même année, on en donna une autre chez le même imprimeur en 3 vol. in 12 qui est également estimée.

Ce livre contient trois catéchismes : l'un pour tous les fidèles, où l'on explique toute la doctrine de l'Eglise. — Le 2e, qui est l'extrait et l'abrégé du premier, est dressé pour les enfants qui vont à l'école. — Le 3e encore plus court pour les petits enfants. Ils sont tous trois dans le même ordre des matières ; mais elles sont traitées dans le grand avec plus d'étendue.

Le succès qu'eut cet ouvrage, obligea d'en multiplier les éditions en peu de temps ; mais jusqu'en 1705 inclusivement elles sont presque les mêmes.

Le P. Pouget, animé par ce succès, conçut le dessein de travailler à une traduction latine du texte français et de mettre en entier les passages qui ne sont qu'indiqués au bas des pages.[1] C'est ce qu'il annonce lui-même dans l'avis qui est à la tête de l'édition de 1706, et dans laquelle il fit qqs additions et qqs changements.

L'année suivante 1707, il donna encore une édition plus ample et plus travaillée de ce catéchisme. Aussi certains connaisseurs lui donnent-ils la préférence sur les autres. Ils disent qu'il a l'avantage : (1° de présenter le texte de la 1re sans aucun retranchement ; (2° de contenir un grand nombre d'additions très utiles parmi lesquelles ils n'en comptent que 2 ou 3 qui puissent faire de la peine à M. de Montpellier, qui a approuvé indirectement cette édition.

Il y a une de ces additions retranchée dans l'édition latine.

Mais celle de toutes les éditions françaises où l'auteur a fait le plus d'augmentation est celle de 1710. Il y inséra plusieurs choses, particulièrement l'article des hérésies qui engagèrent M. de Colbert à s'en plaindre au P. Pouget, lequel, dit l'auteur de la lettre

(1) Lettre à un ami
Journal de Verdun mai 1765 ?

citée ci-dessus, s'en excusa comme un homme qui n'a aucune bonne raison à alléguer.

Quand ce Père eut achevé la traduction latine, il s'appliqua à relire tous les auteurs où il avait pris ses matériaux, afin d'en copier ce qui était nécessaire à son projet ; mais l'altération de sa santé et l'affaiblissement de sa vue ne lui ayant pas permis de pousser son entreprise jusqu'au bout, le reste du travail fut réservé, comme il a été dit, au Père Desmolets, qui s'en acquitta aussi bien que le public pouvait le désirer. Il augmenta même le nombre des témoignages en beaucoup d'endroits, composa une Préface latine où il fait voir la grande utilité de cette immense collection et y joignit une table alphabétique des auteurs anciens et modernes, dont il avait rapporté les témoignages et des éditions dont il s'est servi.

Les ennemis de ce catéchisme, car on ne doit pas être surpris qu'un si excellent ouvrage en ait eu, s'opposèrent de toutes leurs forces à l'impression de cette nouvelle édition et y mirent tous les obstacles qu'ils purent imaginer. Cependant on parvint à le faire imprimer en 1722. M. de Montpellier l'ayant appris écrivit à l'auteur le 7 octobre de cette année une lettre par laquelle il le prie instamment d'ôter de sa traduction latine l'addition qu'il avait faite dans les éditions qui ont suivi celle de 1707. Le P. Pouget répondit à cette lettre le 18 octobre de la même année et promit à M. Colbert de suivre absolument ses intentions. Il est à présumer, dit l'auteur de la lettre insérée (1) ut supra. dans le journal de Verdun[1], qu'il a tenu sa parole ; mais, étant mort lorsqu'on imprimait le premier volume, son manuscrit fut livré à des mains ennemies qui défigurèrent et gâtèrent tout. Plusieurs Censeurs ayant refusé d'examiner cet ouvrage par ménagement pour les personnes qu'ils savaient lui être opposées, le Sieur Clavel s'en chargea ; et, soit préjugé, soit complaisance, ou toute autre raison, il arrêtait à tout instant le Père Desmolets sur divers articles. Il fit même faire

malgré lui plusieurs cartons où la vraie doctrine de l'Église était blessée, dit l'abbé Goujet. L'éditeur eut beau s'en plaindre ; il ne fut point écouté, et l'ouvrage du P. Pouget, considérablement changé par ce censeur, parut enfin sous ce titre :

Institutiones catholicae in modum catecheseos in quibus quidquid ad religionis historiam et Ecclesiae dogmata, mores, sacramenta, preces, usus et ceremonias pertinet, totum in brevi compendio ex sacris fontibus scripturae et traditionis explanatur, ex gallico idiomate in latinum sermonem translatae, adjectis singulis e scripturâ et traditione petitis probationibus et testimoniis, auctore eodem et interprete Francisco Amato Pouget, oratorii gallicani, sacrae facultatis parisiensis doctore theologo. Parisiis apud Simart 1725, 2 vol. in f°.

« Cette édition, dit M. de Bure dans sa Bibliothèque instructive ... etc est fort estimée « et recherchée. Il est bon de savoir, ajoute-t-il, qu'elle a souffert plusieurs cartons dans « le cours de son exécution, et que l'on recherche les exemplaires dans lesquels ils se « trouvent rassemblés à la fin du 2e volume. On a imprimé depuis cet ouvrage à « Venise, aussi en 2 vol. in f° ; mais, dit M. de Bure, on ne fait pas grand cas de cette « édition, qui passe pour être fautive. »

« Ce n'est pas ici, dit l'auteur du Journal de Verdun[1], un catéchisme ordinaire, dans « lequel on se contente d'exposer en abrégé les vérités capitales de la religion. Cet ouvrage « est un corps complet de théologie positive dans lequel toute l'histoire de la religion est « renfermée, ses dogmes développés et solidement prouvés contre les divers hérétiques, qui les « ont attaqués dans les différents âges de l'église ; la morale chrétienne annoncée dans « toute sa pureté ; enfin l'histoire du culte et les raisons naturelles et mystiques des « cérémonies que l'Église pratique soit dans l'administration des sacrements, soit dans « l'office public expliquées et mises dans un grand jour. L'auteur a suivi dans « son ouvrage l'ordre et la méthode des catéchismes ordinaires, y rapportant toutes

(1) octobre 1726

" les vérités de la foi au Symbole et aux sacrements ; celles de la morale chrétienne, au
" Décalogue, aux commandements de l'Eglise et à l'Oraison Dominicale. L'ouvrage est
" divisé en 3 parties : la 1e expose les commencements et les progrès de la religion jusqu'à
" la démonstration de la vie éternelle. On propose dans la 2e partie la manière dont
" nous devons nous conduire pour parvenir à la vie éternelle, à laquelle nous sommes
" tous appelés et nous devons tous tendre. Dans la 3e partie on explique les divers moyens
" par lesquels nous obtenons les secours qui nous sont nécessaires pour vivre de telle
" sorte que nous puissions acquérir la vie éternelle. "

(1) août 1726

"La plupart des Français, dit l'auteur du Journal des savants[1], s'intéresseraient
" peu sans doute à cette traduction, si les notes dont elle est accompagnée, n'en relevaient
" le prix et n'en faisaient un livre différent et presque nouveau. Ces notes ne sont autre
" chose que les passages de l'Ecriture, les témoignages des Pères, les autorités des Conciles,
" les suffrages des théologiens placés au bas des pages et relatifs au texte, qu'ils appuient
" et qu'ils éclaircissent Le texte latin en général est assez conforme au texte françois
" si ce n'est qu'il est quelquefois plus net, plus exact, plus développé et mieux lié.
" A l'égard de quelques additions que le censeur royal, M. Clavel, a jugé à propos
" d'insérer dans le texte, comme elles sont imprimées en caractères italiques et
" toujours accompagnées de cette apostille (ea quae duobus uncis continentur
" adjecit D. Clavel), il est aisé de les distinguer du reste de l'ouvrage. Au reste,
" les citations sont si nombreuses que la liste seule des livres dont elles sont tirées,
" formerait le catalogue d'une bibliothèque ecclésiastique assez considérable.
" Une bonne bibliothèque de ce genre ne peut désormais se passer du livre que
" nous annonçons ; ou plutôt, avec ce livre, une espèce d'ecclésiastiques peut se
" passer de bibliothèque. Il est heureux de trouver dans un seul ouvrage, qui
" renferme tout le suc des Pères, de quoi nourrir sa piété et soutenir sa foi.
" C'est pour les savants, en général, un de ces livres de secours qu'il est utile et

" commode de voir dans le besoin"

Cependant M. Colbert, surpris de ne pas trouver son nom à la tête du Catéchisme latin, et plus encore de ce qu'on n'avait pas réformé ce qui lui avait paru défectueux dans quelques éditions françaises, condamna l'édition entière par son mandement du 17 septembre 1726, déclarant, à la fin, qu'attendu qu'il s'est fait, dans les éditions postérieures à la première, divers changements et additions, il ne reconnait pour légitime que la première édition du dit Catéchisme faite en 1702 et toutes celles qui y sont conformes. Six ans après (1), le même prélat condamna par un nouveau mandement une autre édition du catéchisme, faite à son insu, en 2 vol. in 12, dans laquelle, dit-il, on s'est donné la liberté de faire des changements qui ne se trouvent dans aucune des éditions précédentes Cette édition à laquelle on a fait porter le titre d'édition de 1710, quoiqu'elle soit fort différente, se reconnait aisément à la grosseur des volumes, dont le premier comprend 706 pages et le second, 778 pages.

(1) 26 sept 1732

Mr de Charency ayant succédé à M. Colbert dans le siège de Montpellier, fit de nouveaux changements à cet ouvrage dans l'édition française qu'il en donna à Toulouse en 1748, in 4°; et l'édition latine du P. Desmolets se trouvant épuisée, on en a fait une nouvelle à Nîmes en 1764 en 6 vol. in 4, dans laquelle on a fait entrer les changements et additions de M. de Charency.

Peu de temps après, le P. de Solas, de l'Oratoire, a fait imprimer à Avignon en 3 vol in-12, l'ouvrage du P. Pouget, tel qu'il parut à Paris pour la première fois en 1702. Immédiatement après l'édition in 4, la même année qu'on vit reparaître à Nîmes l'édition latine de 1725, c'est-à-dire en 1764, l'archevêque d'Evora, qui avait fait traduire en portugais l'édition française de 1702, la fit imprimer à Lisbonne, avec privilège du roi, en date du 26 oct. 1764. Dans ce privilège, dit Mr Dinouart (Abrégé chronolog. de l'Histoire ecclésiastique) Sa Majesté très fidèle reconnait qu'étant dans ses Etats le protecteur et le défenseur des saints canons, elle est obligée, en cette qualité de faire en sorte qu'il y ait de bons catéchismes; qu'ils soient purs et complets et qu'il s'en fasse un usage légitime. Oui le rapport du Procureur de la couronne qui n'a point hésité de donner de grandes louanges au zèle saint et apostolique de l'archevêque d'Evora; disant que par la traduction portugaise du Catéchisme de Montpellier, ce Prélat va répandre les lumières les plus pures de la

de la véritable doctrine pour le bien spirituel de ses brebis et remplir en cette partie les obligations d'un bon pasteur, qui lui sont prescrites par les dispositions canoniques, Sa Majesté permet l'impression de cet ouvrage.

L'archevêque de , marchant sur les traces de celui d'Evora, adopta aussi ce catéchisme, que l'archevêque de Tolède a fait aussi traduire et publier en espagnol en 1784. Le Synode tenu en 1786 à Pistoie en Toscane, connaissant l'excellence de cet ouvrage, n'a pas manqué de le comprendre dans la liste des bons livres dont il recommande la lecture aux ecclésiastiques.

Outre le catéchisme de Montpellier qui a fait tant d'honneur au P. Pouget, cet auteur a travaillé, comme il a été dit plus haut au Bréviaire de Narbonne et il publia en 1712 l'ouvrage dont voici le titre :

Instructions sur les principaux devoirs des chevaliers de Malthe, dressées par l'auteur du catéchisme de Montpellier sur les mémoires d'un chevalier de Malthe, à l'usage des chevaliers, de leurs confesseurs et de tous ceux qui veulent entrer ou faire entrer leurs enfants dans cet ordre ; où l'on trouvera des vérités importantes pour toutes sortes d'états.

Paris, chez Simart, 1712, un vol. in 12.

Le pieux chevalier qui avait recueilli avec grand soin tout ce qui pouvait concerner les obligations et les devoirs des religieux de S. Jean de Jérusalem, remit d'abord ses Mémoires au célèbre Réformateur de la Trappe qui s'était chargé de les retoucher ; mais la mort dont il fut surpris bientôt après ne lui permit pas de s'en occuper, ce qui engagea l'auteur, prêt à partir pour Malte, à remettre son manuscrit au P. Pouget, qui, suivant ses intentions, le revit, y ajouta, y retrancha ce qu'il jugea à propos et le fit paraître sous le titre qu'on vient de rapporter.

En 1717, le P. Pouget écrivit une très belle lettre à l'abbé D'Olivet, contenant une relation exacte et détaillée de la conversion de M. de Lafontaine, que le P. Desmolets a insérée dans ses Mémoires de littérature et d'histoire et qui a été reproduite au début du premier volume de la Nouvelle édition des oeuvres diverses de M. de la Fontaine, publiée à Paris chez Nyon, 4 vol.

On connaît encore de lui quelques lettres adressées au cardinal de Noailles et à M. Colbert, évêque de Montpellier.

On a imprimé, cinq ans après sa mort des *Instructions chrétiennes sur la prière ou traduction des passages tirés du grand catéchisme latin*. Paris, chez Simart 1728, 2 v. in 12

Le Père François Pouget, son frère, qui, comme il a été dit était entré avec lui dans l'Oratoire, mourut le 28 janvier 1755 à Montpellier, où il était chanoine, âgé de plus de 82 ans, dont 58 de Congrégation. C'était un homme qui réunissait toutes les qualités que l'on peut désirer dans un homme de bien.

Moréri = Supplément de 1749 t. II

Les instructions sur les devoirs des chevaliers de Malte ont paru en 1712 à Paris chez Simart, in 12 sous ce titre : Instructions sur les devoirs et obligations des chevaliers de Malte, ouvrage composé sur les Mémoires d'un chevalier dudit ordre. Les premiers chapitres sont employés à traiter de l'origine, des progrès de l'ordre de Malte ; dans les autres on expose les obligations et les devoirs de ceux qui s'y engagent ; et dans les derniers, on traite particulièrement des devoirs des confesseurs. On assure que le P. Pouget a travaillé au bréviaire de Narbonne. Dans les Mémoires de Trévoux d'août 1726 page 1552 on dit que M. Pouget était au milieu du mois de Décembre 1692 âgé seulement de 26 ans, docteur depuis 6 mois et vicaire de St Roch depuis 6 semaines. Selon ce calcul, il doit être né en 1666, avoir reçu le bonnet de docteur en juin 1692 à l'âge de 25 ans 1/2 ; fait vicaire de S. Roch à la Toussaint de la même année et être mort dans la 57 année de son âge en 1723. Il n'était entré dans l'Oratoire que sur la fin de 1696.

CATALOGUE

Des Livres imprimez, ou qui ſe vendent à Paris, chez NICOLAS SIMART Imprimeur-Libraire de Monſeigneur le Dauphin, ruë S. Jacques au Dauphin couronné. 1718.

DES RR. PP. BENEDICTINS de la Congregation de S. Maur.

SAncti Auguſtini, Hipponenſis Epiſcopi, Opera, denuò caſtigata & illuſtrata, cum Indicibus, & Vitâ ejuſdem S. Auguſtini, in-fol. 8. vol. 180. liv.

S. Auguſtini Opuſcula ſelecta de Gratia, in-12. 2. l. 10. ſ.

S. Hilarii, Epiſcopi Pictavienſis, Opera, emendata & illuſtrata. in-fol. 20. l.

S. Gregorii, Epiſcopi Turonenſis, Opera, caſtigata & edita ſtudio Domni Theodorici Ruinart, Monachi Ord. S. Benedicti, Congregat. S. Mauri. in-fol.

Hexaplorum Origenis quæ ſuperſunt multis partibus auctiora, quàm à Flaminio Nobilio & Joanne Druſio edita fuerint. Ex manuſcriptis & ex libris editis eruit, & notis illuſtravit D. Bernardus de Monfaucon, Monachus Benedictinus è Congregat. S. Mauri. in-fol. 2. vol.
Petit papier. 50. liv.
Grand papier. 75. liv.

Domni Edm. Martenne, Benedictini è Congreg. S. Mauri, Commentarius in Regulam S. Benedicti, litteralis, moralis, hiſtoricus, in-4. 7. liv. 10. ſ.

Hiſtoire de Bretagne, compoſée ſur les Titres & les Auteurs originaux, par Dom Guy Alexis Lobineau, Benedictin de la Congregation de S. Maur, avec les preuves; & enrichie de Portraits, de Tombeaux, de Sceaux, & autres monumens. *in-fol. 2. vol. 1707.*

Meditations pour tous les jours de l'année, tirées des Evangiles qui ſe liſent à la Meſſe, & pour les Fêtes principales des Saints, avec leurs Octaves, par le R. P. Rainſſant, Benedictin de la Congregation de S. Maur. in-4. *IV. Edition*, 6. liv.

DE M. BALUZE.

Conciliorum nova Collectio, in quâ continentur plurima Concilia nunc primùm in lucem edia ex antiquis Codicibus: ſeu *Supplementum ad collectionem Conciliorum Labbæi.* ſol. 1707.
Petit papier. 15. liv.
Grand papier. 24. liv.

Concilia Galliæ Narbonenſis, nunc primùm edita, cum Notis. in-8. 4. liv.

Illuſtris Domini Petri de Marca, Arch. Pariſ. Diſſertationes de Concordia Sacerdotii & Imperii: ſeu *de Libertatibus Eccleſiæ Gallicanæ. Noviſſima Editio auctiùs illuſtrata.* in-fol.
Petit papier. 15. liv.
Grand papier. 24. liv.

—*Ejuſdem Marca Hiſpanica*, ſive *Limes Hiſpanicus*, hoc eſt *Geographica & Hiſtorica deſcriptio Cataloniæ & Ruſcinonis: acceſſêre geſta veterum Comitum Barcinonenſium, Nicolai Specialis res Siculæ, &c. omnia nunc primùm edita.* in-fol.
Petit papier. 15. liv.
Grand papier. 24. liv.

—*Ejuſdem Diſſertationes tres, cum Notis & Appendice actorum veterum.* in-8. 3. liv.

—*Ejuſdem Opuſcula, nunc primùm in lucem edita.* in-8. 3. liv.

Vitæ Paparum Avenionenſium, hoc eſt, *Hiſtoria Pontificum Romanorum qui in Galliâ ſederunt ab anno 1305. ad*

annum 1394. ſcripta ab Auctoribus coætaneis, cum Notis. in-4. 2. vol. 14. liv.

S. Agobardi, Archiepiſc. Lugdunenſis, Opera, necnon Leidradi & Amulolonis, Archiep. Lugdunenſium, Epiſtolæ & Opuſcula, cum Notis. in-8. 2. vol. 6. liv.

S. Cæſarii, Epiſcopi Arelatenſis, Homiliæ numquam antehac editæ, cum Notis. in-8. 2. liv.

Marii Mercatoris Opera, cum Notis. in-8. 3. liv.

Reginonis, Abbatis Prumienſis, Libri duo de Eccleſiaſticis Diſciplinis, & Religione Chriſtianâ, &c. cum Notis. in-8. 4. liv.

Salviani Maſſilienſis, & Vincentii Lirinenſis, Opera, cum Notis uberioribus. in-8. II. Editio. 3. liv.

Vita Petri Caſtellani, magni Franciæ Eleemoſynarii, à Petro Gallandio ſcripta, cum Notis. in-8. 2. liv.

Miſcellaneorum Libri VII. hoc eſt *Collectio veterum Monumentorum.* in-8. 7. vol. 28. liv.

Les volumes ſe vendent ſeparément.

Scriptores Ordinis Prædicatorum, Recenſiti, Notiſque hiſtoricis & criticis illuſtrati. Opus à R. P. F. Jacobo Quetif Pariſino S. T. P. Conventûs SS. Annuntiationis Pariſienſis ejuſdem Ordinis Sodali inchoatum, & à P. F. Jacobo Echard ejuſdem Familiæ finitum. fol. 2. vol. ſub prælo.

Critique du Théatre Anglois, comparé au Théatre d'Athenes, de Rome & de France, & l'opinion des Auteurs tant profanes que ſacrez touchant les Spectacles, traduit de l'Anglois de M. Collier. *in-12.* 2. l. 5. ſ.

Hiſtoria Eccleſiæ Pariſienſis, Auctore Gerardo Dubois Aurelianenſi, Congreg. Oratorii D. N. Jeſu-Chriſti. in-fol. 2. vol. 30. liv.

—Le Tome ſecond ſeparément. 15. l.

Hiſtoire univerſelle, traduite du Latin du P. Turſellin Jeſuite, enrichie d'un grand nombre de Remarques ſur l'Hiſtoire, la Fable, & la Geographie. *in-12. 3. vol.* 6. liv.

Hiſtoire de la Ville de Blois, contenant les Antiquitez du Comté de Blois, les Eloges de ſes Comtes, & les Vies des Hommes illuſtres qui ſont nez au Païs Bleſſois, avec les noms & les Armoiries des Familles nobles du même Païs, par M. Bernier. *in-4.* 6. liv.

Voyage du Sieur Paul Lucas au Levant, contenant la Deſcription de la Haute Egypte, ſuivant le cours du Nil depuis le Caire juſqu'aux Cataractes: la Deſcription de la Perſe; & une Relation des Troubles arrivez dans l'Empire Ottoman en 1703. *in-12. avec Figures.* 3. liv.

Voyage du même fait par ordre du Roy dans l'Aſie Mineure, la Grece, la Macedoine & l'Afrique, contenant la Deſcription de l'Anatolie, de la Caramanie, de la Macedoine, du Fioume, de Jeruſalem, & des Montagnes de Derne; avec des Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire de Tunis depuis 1684. *2. vol. in-12. enrichis de Figures.* 5. liv.

DU R. P. POUGET PRESTRE de l'Oratoire, Docteur de Sorbonne, Abbé de Chambon.

Inſtructions générales en forme de Catechiſme, où l'on explique en abregé par l'Ecriture Sainte & par la Tradition, l'Hiſtoire & les Dogmes de la Religion, la Morale Chrétienne, les Sacremens, les Prieres, les Ceremonies & les Uſages de l'Egliſe, imprimées par ordre de Meſſire Charles Joachim Colbert Evêque de Montpellier, à l'uſage des anciens & des nouveaux Catholiques de ſon Dioceſe, avec deux Catechiſmes abregés à l'uſage des Enfans. *Nouvelle Edition revûë & augmentée. in-4.* 8. liv.

—Les mêmes Inſtructions, *in-12. 3. vol. gros caractere.* 8. liv.

—Les mêmes Inſtructions, *in-12. 3. vol. petit caractere.* 6. liv.

Panegyriques & autres Sermons prêchez par M. Begault Chanoine & Archidiacre de l'Egliſe Cathedrale de Niſmes. *in-12.* 3. vol. 7. liv.

– Tractatus de SS. sacrificio missæ. Venet. 1764 in 8 Un chapitre tiré à part ?

– Le même. Venet. 1769. in 8.

Instructions sur les principaux devoirs des chevaliers de Malte. Dressées par l'auteur du catéchisme de Montpellier sur les Mémoires d'un chevalier de Malte, à l'usage des chevaliers, de leurs confesseurs et de tous ceux qui veulent entrer ou faire entrer leurs enfants dans cet ordre ...

à Paris, chez Nicolas Simart 1712 avec approbation et privilège du roi, in 12 de 7 ff. 377, 1 ff.

Le privilège est du 27 juin 1711 (Un exemplaire à la Bibl. de Dijon, N 3658)

Quérard : France littéraire, t. VII, p. 303 :

François Aimé Pouget, Docteur en théologie de la Faculté de Paris, ensuite prêtre de l'Oratoire, né à Montpellier le 28 août 1666, mort à St Magloire à Paris le ~~24~~ (Non) avril 1723.

– Instructions générales en forme de catéchisme, où l'on explique en abrégé l'histoire et les dogmes de la religion, de la morale, etc à l'usage du diocèse de Montpellier, imprimées par ordre de Colbert, évêque de Montpellier
Paris, Simart, 1702, in 4° et 5 vol. in 12.

Réimprimées depuis in 4, en 2 et en 3 vol. in 12 et aussi à Lyon, Boget, 1818, 5 vol in 12. Ce catéchisme a été composé par les ordres de M. de Colbert pour l'instruction des nouveaux convertis. Il est clair, solide, instructif. La doctrine de l'Eglise y est distinguée avec précision des questions controversées entre les théologiens. Ce catéchisme fut adopté dans toute la France, traduit dans toutes les langues des Etats catholiques et il conserve sa réputation.

M. de Charency, successeur de M. de Colbert, fit imprimer séparément à Avignon, en 1745, le petit catéchisme qui était à la suite du grand. Les altérations qu'il y avait faites, déplurent à qqs uns de ses collègues ; il le désavoua.

Il y a un nombre considérable d'éditions du grand, dans plusieurs desquelles les éditeurs ont inséré des additions en divers sens, suivant leurs différentes opinions. Le P. Pouget lui-même avait fait une addition dans celle de 1710 ; elle déplut à M. de Colbert ; mais il fut convenu entre eux qu'elle serait supprimée dans la traduction latine qu'il en préparait, lorsqu'il fut surpris par la mort.

– Instructions générales en forme de catéchisme, où l'on explique en abrégé, par l'Ecriture Ste et la tradition, l'histoire et les dogmes de la religion, la morale chrétienne, les sacrements, les prières, les cérémonies et les usages de l'Eglise, imprimées par ordre de Messire Géo. Laz. Berger de Charency, évêque de Montpellier, Toulouse, 1748, 3 vol. in 12

– Nouvelle édition, revue avec soin, corrigée et augmentée de la science sacrée du catéchisme, ou l'obligation qu'ont les Pasteurs de l'enseigner et les peuples de s'en instruire. Par Bourdon, Lyon, et Paris Rusand 1823. 5 vol in 12 – ou Avignon, Bonnet, fils, 1824, 5 vol. in 12.

– Institutiones catholicæ in modum catecheseos e gallico in latinum translatæ. Parisiis, Simart, 1725, 2 vol. in f°

Le premier volume de cette traduction était déjà imprimé et le second très avancé lorsque Pouget mourut. A peine eut-il fermé les yeux que cette traduction fut saisie avec éclat, à la sollicitation du cardinal de Bissy, quoiqu'on eût obtenu le privilège du roi pour la rendre publique. L'imprimeur Simart n'eut la liberté de la mettre en circulation qu'après que le docteur Claver, au refus de plusieurs autres censeurs, y eût mis des cartons en divers endroits. C'est ainsi qu'elle parut en 1725 par les soins du Père Desmolets. On y trouve en entiers les passages de l'Ecriture et des Pères qui n'étaient qu'indiqués dans les éditions françaises.

Cette édition a été réimprimée à Nîmes en 1765, 6 vol in 4 et à Venise en 1768. Cette dernière édition est beaucoup moins chère. Voyez sur les différentes éditions de ce catéchisme des Lettres curieuses qui parurent en 1768.

— Instructions chrétiennes sur la prière, Paris, 1728, in 12.
Ce n'est, en général, que la traduction des passages des Pères, tirés de son grand catéchisme.

— Instructions sur les principaux devoirs des chevaliers de Malte, dressées sur les mémoires d'un chevalier de Malte Paris, Simart, 1712, in 12.
Le P. Pouget n'en est que le réviseur et l'éditeur.

— Relation de la conversion de J. de la Fontaine, adressée à l'abbé d'Olivet et imprimée dans le 1 vol. des Mémoires de littérature du P. Desmolets.

— Lettre à M. de Colbert sur la signature du Formulaire.

— Lettre à M. le cardinal de Noailles sur la Bulle Unigenitus.

— Mémoire d'un docteur de Sorbonne consulté par les commissaires du conseil de régence, chargés d'examiner les questions proposées par rapport au refus que le Pape fait de donner des bulles aux sujets nommés par le roi à divers évêchés. Ce Mémoire se trouve dans le 1 vol. des Avis aux princes catholiques publiés en 1768.

— Lettre au président Bon, imprimée à la suite de la dissertation de ce dernier sur la soie des araignées.
Le P. Pouget a laissé 991 ouvrages mss, dont les auteurs de la Biographie universelle ont donné les titres.

Le jeune homme mit si bien à profit son temps, ses talents et les leçons de ses habiles maîtres qu'en deux années seulement il fut ordonné prêtre, reçut le bonnet de Docteur et sa nomination de premier vicaire à la paroisse de Saint-Roch, l'une des plus considérables de Paris. « Le choix qu'on fit de lui, disent nos vieux annalistes, pour remplir à 26 ans une place qu'on ne confie, dans la capitale, qu'à des gens éprouvés de longue main dans des emplois subalternes, est une preuve non équivoque qu'on le regardait comme un homme d'un mérite prématuré. »

A la manière dont on le vit débuter, il fut aisé de juger que les talents et la prudence suppléeraient amplement au défaut des années. A peine y avait-il quelques mois que l'abbé Pouget se trouvait à Saint-Roch, que le Curé de la paroisse, sur la fin de l'année 1692, l'envoya visiter Monsieur de La Fontaine, dont l'état de santé inspirait des craintes. La commission était d'autant plus délicate que chacun connaissait les sentiments du malade. Oubliant sa première formation si chrétienne, le poète était maintenant d'une indifférence complète à l'égard de la religion et « ses ouvrages avaient causé du mal et du scandale. »

« Mais Dieu voulait consacrer les prémices de ce jeune vicaire par une conversion éclatante. Il permit que le malade, touché de ses exhortations vives et pathétiques, rentrât sérieusement en lui-même et promit de faire, comme autrefois Saint Paul, terrassé sur le chemin de Damas, tout ce que cet autre Ananie exigerait de lui. »

Ces promesses ne furent pas vaines. La Fontaine fit une confession générale de toute sa vie et, après avoir donné des marques sincères de son repentir, l'abbé Pouget lui porta le Saint Viatique. La cérémonie fut émouvante. Devant les députés de l'Académie française, qui avait été priée de s'y faire représenter, devant plusieurs autres personnes qui voulurent être témoins de ce spectacle édifiant, La Fontaine, prenant la parole, « anathématisa celui de ses ouvrages à qui il devait une bonne partie de sa gloire, en demanda pardon à Dieu les larmes aux yeux et promit de réparer par des écrits contraires et par des œuvres de pénitence le mal qu'il avait fait. » (1)

« L'abbé François Tallemant, sous-doyen de l'Académie française et Madame Deshoulières, vivement impressionnés, ne voulurent plus avoir d'autre guide dans les voies du salut, et c'est entre les mains du vicaire de Saint-Roch qu'ils moururent, d'une manière plus édifiante que n'avait été leur vie, l'un en 1693 et l'autre en 1694. »

(1) La relation curieuse et détaillée a été donnée par l'abbé Pouget lui-même dans une *Lettre à l'abbé d'Olivet*, Paris, 22 janvier 1717. imprimée dans la 2ᵉ partie du Tome I des *Mémoires de littérature* du Père Desmolets, p. 285, et dans les *Œuvres diverses* de La Fontaine, édition de 1729, en 3 volumes in-8ᵉ.

Aussi attentif à encourager le mérite naissant qu'à récompenser les services rendus à l'Eglise et à l'Etat, Louis XIV gratifia, en 1694, l'abbé Pouget, de l'Abbaye de Notre-Dame de Chambon au diocèse de Poitiers.

Ce fut vers ce temps-là, que le Père de la Tour, alors directeur du séminaire de St.-Magloire, eut l'occasion de rencontrer le Vicaire de Saint-Roch. Les relations devinrent rapidement fréquentes et cordiales. « Vous devriez venir avec nous à l'Oratoire, lui dit un jour en plaisantant le Père de la Tour. » — « Je viendrai à l'Oratoire, lui répondit aimablement l'abbé Pouget, quand vous en serez le Supérieur Général. » La chose arriva plus vite qu'il ne le pensait : le 14 septembre 1696 le Directeur de St.-Magloire était élu général. Fidèle à sa promesse, l'abbé Pouget, un mois après, le 13 octobre exactement, entrait à l'Institution de Paris, suivi de son frère François, plus jeune que lui, gradué également en l'Université de Paris, et qui devait mourir, le 29 janvier 1755, âgé de 83 ans, après 53 ans du ministère le plus fécond en la ville de Montpellier.

Il avait été d'abord décidé qu'un pareil sujet irait renforcer encore l'équipe déjà si brillante des directeurs du séminaire St.-Magloire. Mais l'abbé Charles Joachim Colbert de Croissy, fils du célèbre diplomate et neveu du grand ministre, ayant été sur ces entrefaites nommé à l'évêché de Montpellier, demanda au P. de la Tour, pour son séminaire, le Père Pouget, avec lequel il était fort lié depuis qu'ils avaient passé ensemble à la Sorbonne leur licence en théologie. Bien que contrarié, le Général de l'Oratoire n'osa pas refuser, et, dès le mois de mai 1697, le Père Pouget se trouvait à son poste.

L'évêque le suivit bientôt. Assuré de la capacité et du zèle de son ami, il le chargea de faire des instructions familières aux nouveaux catholiques de son diocèse, qui avaient besoin d'être affermis dans leur conversion. Le Père Pouget fit paraître dans ces exercices une connaissance profonde des vérités de la religion et un art merveilleux pour les exposer et les faire comprendre aux gens les plus simples. On accourait en foule, pour l'entendre, et l'on ne se lassait point d'admirer à la fois sa précision, sa clarté et sa méthode. Monsieur de Montpellier vit avec bonheur les bénédictions que Dieu répandait sur ces prédications et comprenant combien il serait utile que tous ses diocésains pussent en entendre de semblables, il engagea l'habile prédicateur à réduire ces entretiens en un corps d'ouvrage qui serait mis entre les mains de tous ses prêtres.

Il fallut moins de deux ans au P. Pouget pour réaliser le désir de son évêque, et, dès 1702, commencèrent à paraître ses excellentes instructions, si connues sous le nom de *Catéchisme de Montpellier*. Malgré ses défauts et des erreurs qui furent corrigées dans

la suite, l'ouvrage eut un immense succès et fut traduit en latin, en allemand, en espagnol, en italien, en anglais, en flamand, et en chinois.

Après être resté huit ans ou directeur ou supérieur du séminaire de Montpellier, le Père Pouget, en 1706, fut rappelé à St.-Magloire où pendant huit ans encore ses conférences de théologie morale lui attirèrent un auditoire de plus en plus nombreux et choisi. Outre cela, outre la composition d'autres ouvrages, le P. Pouget exécuta des travaux considérables sur la liturgie et le bréviaire, qui nous seront détaillés ici bientôt, je l'espère.

On se demandait comment, en si peu d'années, un homme avait pu fournir à lui seul une somme de travail aussi prodigieuse. On en eut un jour l'explication de la plus drôle des manières. « Un ecclésiastique de qualité », l'abbé Bidal d'Asfeld, fils du Maréchal d'Asfeld se présenta en janvier 1721 « pour faire retraite à St.-Magloire ». Toutes les chambres étant alors occupées, on fit coucher le nouveau venu dans celle du P. Pouget qui venait justement de partir en voyage. Quelle ne fut pas l'épouvante du pauvre abbé d'Asfeld de se sentir, sur les trois heures et demie du matin, secoué brutalement, arraché dans la nuit avec violence de son lit par un homme noir qui l'étendit sans miséricorde tout en chemise sur le plancher ! Ne doutant point qu'on en voulait à sa bourse, sinon à sa vie, l'abbé cria : Au secours ! sans être entendu de personne, mais sans qu'il lui arrivât d'autre mal de la part du prétendu voleur, qui se retira aussitôt, sans proférer une parole. Echappé ainsi au grave danger qu'il croyait avoir couru, l'abbé d'Asfeld alla se plaindre au Père Supérieur de la manière indigne dont il avait été traité dans une maison, où il avait tout lieu de se croire en complète sûreté.

Le P. Guillaume de Ste-Palaye ne fut pas peu surpris d'entendre le récit de ce qui venait de se passer et fit comparaître devant lui le Frère chargé à cette heure de réveiller les Pères. Le règlement demandait aux Oratoriens d'être levés à 4 heures pour l'oraison faite en commun. Pour pouvoir donner plus de temps au travail, le Père Pouget ne se couchait qu'après minuit. Brisé de fatigue, ayant le sommeil très lourd, redoutant de ne pouvoir obéir à la règle, le Père Pouget exigeait du Frère un réveil assez brutal pour être efficace, et le malheureux Frère, ayant trouvé quelqu'un dans le lit, avait exécuté la consigne habituelle.

Le Père Pouget ne dormait que trois heures par nuit. Mais, à ce régime, il avait ruiné sa santé, perdu les deux yeux, l'un après l'autre, et mourait d'apoplexie, bien longtemps avant son frère. Il n'avait que 57 ans. Le *Nécrologe* oratorien annonce ainsi son décès : « Le Père François Aimé Pouget, docteur de Sorbonne, fort connu dans le public pour son savoir, mort à St.-Magloire le 4 d'avril 1723. »

E. BONNARDET.

LES LIVRES

1° BIBLIOTHEQUE ORATORIENNE.

GASTON BRILLET, *supérieur général de l'Oratoire* : *Notre beau psautier,* (Collection « Paroles de vie », chez Desclée de Brouwer 1 vol. de 200 pages. 7 francs).

Nous n'avons encore vu que les bonnes feuilles de ces « élévations » qui sortiront juste pour la vente de charité. Mais nous tenons à les signaler dès maintenant pour qu'on les retienne car après le succès des deux autres petits volumes du T. R. P. Brillet (*Propos d'Evangile* : I. *La vie intérieure de Jésus* ; II. *Jésus parmi les hommes*), cette première édition sera vite enlevée.

Voici la courte préface que le très révérend Père Supérieur Général a mise à ces méditations :

« A mes frères de l'Oratoire et du sacerdoce, et, parmi ces derniers, à ceux auxquels, en des retraites annuelles ou mensuelles, en des cercles d'études sacerdotales et des causeries diverses, qui auront été parmi les plus grandes joies de ma vie, j'ai dit les devoirs et les joies de la prière, je dédie ces simples pages.

Je souhaite qu'elles les aident à admirer jusqu'à l'enthousiasme, à aimer jusqu'à la passion, à réciter ou chanter avec une religion profonde et ardente, ces « plus beaux poèmes religieux de l'humanité. »

Ne voulant, et ne pouvant, faire œuvre de savant — en une matière d'ailleurs où presque tout est conjecture — j'offre aux prêtres des indications, presque seulement des notations, des suggestions religieuses. Je souhaiterais que chacune de ces simples « fiches » pût être lue avant la récitation de l'office quotidien, et même de chaque partie importante ou groupe d'heures de l'office quotidien,

Et ma joie sera complète si elles se font ensuite oublier et disparaissent derrière la porte qu'elles auront ouverte à l'oraison personnelle.

Montsoult, le 11 novembre 1936, jour anniversaire de la fondation de l'Oratoire de France, 1611).

G. B.

A. MOLIEN, prêtre de l'Oratoire. — *La liturgie des Saints : la Vierge Marie et St. Joseph.* — In-8° de 190 p., 11 fr. — Aubanel aîné, Avignon.

Dans le volume où il étudiait la liturgie des Saints en général, le P. Molien annonçait la publication prochaine d'un nouveau tra-

a Thouart ce 15e. Avril 1694

R+

J'aprends avec joye mon cher frere que vous estes
presentemt. a St. iacques du haut pas et que vous y estes
content je souhaite que vous profitiez du sejour que vous
y ferez, pour votre salut. c'est un temps precieux que la
providence vous offre et que vous ne devez pas negliger.
Je vous conjure au nom de Dieu et par toute
l'autorité que j'ay sur vous comme votre frere ainé, votre
parrein, votre tuteur et en quelque maniere votre
Pere de bien faire reflexion sur tous les avis que je vay
vous donner et de travailler serieusement a les mettre
bien avant dans votre coeur et ensuite en pratique.
craigner Dieu et observer ses commandemens.
aimer la priere, frequenter les sacremens mais
garder vous bien de le faire jamais par routine
le R. P. de la tour m'a promis qu'il prendroit soin
de votre conduite obtener en la permission de Mr. le
curé de St. iacques supposé que le P. de la tour vous
dise qu'il veut bien se charger de vous et parler luy
toujours ensuite avec une grande ouverture de coeur
mais sur tout ayer soin de profiter de tout ce qu'il vous
dira n'en perder pas un mot et qu'il paroisse d'une semaine
a l'autre du changement dans votre Conduite.
Demander a Dieu qu'il detache absolumt. votre coeur des
biens de ce monde. qu'il vous donne une indifference absolue
pour ce qui s'appelle etablissemt. fortune prosperité
travailler a devenir honneste homme et homme de bien
et vous verrer par experience que le necessaire ne vous
manquera jamais. c'est le propre des petites ames de vivre
dans ces sortes d'inquietudes qui apres tout ne sont pas
capables de changer l'Etat ou la providence a voulu vous mettre

pour votre plus grand bien. ne souhaiter ny benefice ny
revenus Ecclesiastiques ny de vous avancer dans les Saints
ordres render vous digne de recevoir ces avantages si c'est
la volonté de Dieu que vous les possedier un jour, mais
faites vous un principe et une maxime de ne faire jamais
aucune demarche pour cela et de ne les point mesme
souhaiter mais de vous regarder toujours devant Dieu com̃e
en etant indigne par rapport aux obligations et aux dangers
qui les accompagnent. si vous suivez cet avis vous verrez
que vous n'y perdrez rien et vous aurez de plus la consolation
de pouvoir vous dire a vous mesme que vous ne vous etes point
choisy que vous ne vous etes point Envoyé que vous n'etes point
du nombre de ceux a qui Dieu fait ce reproche par un prophete
non mittebam prophetas et ipsi currebant non loquebar ad eos et
ipsi prophetabant. tout ce que je vous dis icy est conforme a l'Esprit
de Dieu et aux regles de l'Eglise ce n'est que la cupidité ou le manque
de foy et de confiance en Dieu qui peut faire tenir un autre
langage. vous aurez toute votre vie l'Esprit content si vo. suivez cet Avis.
Je vous conjure mon cher frere travailler a devenir Doux et
humble de coeur faites vous de cette vertu qui est proprement la
vertu de Jesus christ une Ste. habitude defaites vous de cette humeur
noire chagrine rebutante. ayez toujours un exterieur guay
prevenant honnête et accoutumez vous a etre la dessus toujours
uniforme. conservez ces manieres honnetes dans tous les temps et
a l'Egard de toute sorte de personnes. en sorte que quand nous vous
reverrons si c'est la volonté de Dieu. nous puissions nous rejouir
du changemt. sensible que nous apercevrons en vous la dessus.
quand vous serez humble de coeur vous serez toujours honnête
et a l'Egard de toute sorte de personnes. faites de cecy vrẽ capital.
Employez bien votre temps par rapport a l'Etude. Evitez avec
soin l'oisiveté et la faineantise soyez saintement avare de
ce temps dont tous les moments sont assuremt. precieux et
doivent etre ménagez. lisez tous les jours quelq chose de
l'Ancien et du nouveau testamt. rendez vous cette lecture familiere
et faites en sorte que quelq passage de l'Ecriture Ste. que vous
entendiez citer vo. puissiez dire en vo. mesme d'ou il est tiré. appliquez
vous a votre theologie, je veux que vous sachiez toute la 1ere partie de saint

thoma…
vos pro…
coeur e…
m. care…
cahier…
le care…
abbregé…
philoso…
point…
belles…
vous ap…
souven…
maxim…
fassier…
compt…
d'eviter…
d'instru…
qu'a se…
faire l…
et pd. …
vertu, …
toujour…
mais n…
marqu…
y prof…
mes Re…
Tour…
le 8. …
De bar…
Montr…
en temp…
maniere…
carel, …
dans …
Pacque…
de ces m…
docilit…
fidele…
coeur…

ce ny
saints
si c'est
mais
jamais
isme
rieu coe
dangers
verrer
consolation
etes point
tes point
prophete
r as eos et
rne a l'Esprit
le manque
autre
cet Avis.
doux et
ement la
ette humeur
uay
suis toujours
temps et
nous vous
rejouir
la dessus
honnête
-capital
uiter avec
are de
x et
hose de
dire familier
e vous
ré: appliquer
de saint

thomas et le traitté de la grace et de l'incarnation en perfection quand
vos trois années de theologie seront achevées. il faut pr. cela etudier de bon
coeur et avec assiduité et uniformité sans vous rebuter pour les difficultez
mr. carel vous les eclaircira et voudra bien mesme vous indiquer les bons
cahiers et vous les faire prester pr. me fr. plaisir. lisez aussy avec soin
le catechisme du concile de trente et sachez-le en perfection c'est un
abbregé de Theologie Excellent. dans les heures perdues repassez votre
philosophie en sorte que s'il faut vo. fr. passer bachelier vous ne soyez
point obligé d'en faire une etude principale. lisez aussy des livres de
belles lettres pour apprendre a parler latin. les offices de ciceron
vous apprendront et a vivre et a parler. je souhaite que vous les lisiez
souvent en latin et que vous mettiez mesme par Ecrit les plus belles
maximes de conduite que vous y aurez trouvées et que vous me les
fassiez voir dans le temps. rendez moy de temps en temps un
compte exact de vre. conduite et de vos etudes. je ne vous parle pas
d'Eviter les mauvaises compagnies je suppose que vo. n'avez pas besoin
d'instruction la dessus. mais je mets de ce nombre tous ceux qui ne pensent
qu'a se divertir et a passer le temps dans l'oisiveté. attachez vous a
faire liaison avec des gens qui vous soient superieurs et pour l'age
et pr. l'Experience et pour l'Esprit et pour la science et pour la
vertu, j'ay toujours suivy pour moy cette maxime et je m'en suis
toujours tres bien trouvé. vivez cepend. bien avec tout le monde
mais ne faites de liaison particuliere qu'avec ceux que je vous
marque la. allez souvent a s. magloire mais que ce soit pour
y profiter puis qu'on veut bien vous y souffrir. Assurez de
mes Respects le P. superieur le P. malinghuen le R. P. de la
Tour le pere le lieur le P. Boucher. le P. Laborie Le P. Bordes
le P. foucquet. mr. l'Abbé de montigny. mr. l'Abbé de Boissel. mr.
De barrail. mr. Quesnel. mr. l'Abbé d'Imecourt. mr. l'Abbé de
montreal que vous pourrez aller voir dans sa chambre de temps
en temps et le consulter sur vos etudes. faites mes compliments d'une
maniere bien particuliere a mrs les Abbés hanicle le marecyer
carel, de Bayard, Belot Et s'il y en a quelques autres que j'oublie
dans cette liste. ~~[illegible]~~ faites les de mesme a mr. le curé de st.
Jacques mr. le vicaire Et mr. le Pescheux et faites vous aymer
de ces mrs. par votre honnesteté vre. douceur votre humilité votre
docilité. je prie Dieu qu'il vous donne la grace nec. pour pratiquer
fidelement tout ce que je vous donne icy d'avis et suis de tout m[on]
coeur tout a vous et votre cher frere. /

Rouget pre. Abbé de cham[...]

l'Ancien
es faites en
entendre ci
vous a votre

a Monsieur

Monsieur Borger Ecclesiastique
chez Monsieur Le curé de saint Jacques
du haut Pas a Paris

+

a Lyon ce 9e. Novembre 1699.

2

J'arrive icy ce soir mon cher frere avec Messieurs de colondre Monsieur le comte de fontanes et un Precepteur que je meine pour les Enfans de Monsieur Joubert, tous en bonne santé Dieu mercy. nous partons tous demain apres midy pour nous rendre a Avignon En bateau sur le Rhosne. je resteray là le moins que je pourray Et nous nous rendrons incessamment a Montpelier c'est tout ce que j'ay le loisir de vous écrire. Assurez ma mere de mes Respects aussy bien que toute la famille, tous nos Parens et Amis. Je vous meine aussy Mr. l'Abbé de Margeret que j'ay Engagé a faire le voyage avec nous pour venir voir Monsieur son Oncle. Je suis a vous mon cher frere de tout mon coeur.

Rouget Pre de l'orat.

+

23. 7bre 1705 Paris

9

Je vay demain mon cher frere arreter ma place pour
partir. Je suis obligé de passer par dijon, ainsi je ne
prendray pas la diligence cela ne differera mon arrivei que
de quatre jours. Je m'arreteray aussi un jour ou deux a
vienne, l'ayant promis a Mgr l'Archev: de vienne et
a M. l'Evesque d'oleron qui m'y attendent. Je vous
porte tout ce que vo: m'avez demandé. Je vous feray
sçavoir le jour de mon depart. Mais apparemm: vostre
lettre ne me trouvera plus ainsi il vaut mieux mander
a M. vestien ce que vous auriez a me dire afin que
si je suis encore ici il me le dise. M. Esteve et M. cadillac
sont partis avec un jeune abbé dont le Pere qui est tres
homme de bien et neveu de feu Mr. Hallé de Beauvais
a souhaitté qu'il vint achever ses etudes et se former dans le
sem.re de Montp. Le P. faure et le P. de Serillac passeront
bien tost par Montp. po. aller a Toulouse. Ils partent
avant moy dans quelq. jours. je vous prie de leur faire
a l'un et a l'autre bien des amitiés de ma part et de
leur donner a manger: sans parler qu'en badinant de
l'aff. de M. Hauterive qui a esté décidée en sa faveur dans
l'assemblée. Je n'ay pas le loisir de vous écrire plus au
long. Nous aurons deux nouveaux professeurs sçavoir
le P. Massonnet que je meneray avec moy de Lion et
le P. Girard de Pezenas. Le P. gnal m'a dit que le P.
Hardouin avoit demandé une classe de Theologie plus
considérable que la nostre, et qu'il ne nous avoit envoyé le
P. Raisson que pour un an; n'ayant pu l'année derniere a cause
des fanatiques executer le dessein qu'il avoit de le mettre ailleurs.
faites part de ma lettre au P. sauvaire. Le P. cotte ne prendra pas
la meme route que moy. Mes complim.ts a qui il convient
tout a vous. Donnez de mes nouvelles a ma mere et a la famille l'Ein
a mon oncle

A + Monsieur

9

Monsieur Pouget chanoine
de la cathédrale
a Montpellier

1706 disquisitiones magicæ de delrio est tres estimé.
le symbole de m. nicole est un bon livre.
tout ce qu'a ecrit maldonat est tres bon.
Il a composé un traité des sacremens
un commentaire sur Isaye et un sur Jéremie
sur les manieres gratieuses de m. de rocquelaure.

1'

4

COLLECTION DU P. INGOLD

Je suis ravi Monseigneur que vous soyez content de mon exactitude — j'en auray toujours une particuliere a vous marquer combien je suis sensible a la bienveillance dont vous m'honorez.

Je vay écrire a lion qu'on n'envoye pas les vies de s. Ignace et de s. Xavier non plus que urtius de elavi Dominicis. s'il n'est plus tems, je prendray — ces livres pour moy. vous aurez delrio s'il peut se trouver. Avez vous — Disquisitiones magicæ du meme auteur. J'ay oui faire cas de ce livre.

L'Equivoque du symbole de M. nicole viens de moy Monseigneur. J'avois mis l'histoire du cas pr. le symbole de M. nicole qui est un livre nouveau tres bon. La raison de cette equivoque est de ce que mon frere m'ayant remis pour vous Monseigneur le pacquet cacheté ou estoient les deux vol: du cas, je ne — l'avois point ouvert, mon dessein estant de vous l'envoyer tel que mon frere me l'avoit remis. or ce pacquet estoit precisemt. de la meme grandeur et grosseur que les deux vol. de l'explication du symbole faite par M. nicole, que je receus de Paris a peu pres dans ce tems la. J'avois donc cru que c'estoit effectivemt. le symbole. Et ce qui est plaisant c'est que j'ay écrit a M. veissiere que je n'ay pas receu pour vous l'histoire du cas, mais l'explication du symbole, et ceci va faire une nouvelle Equivoque dans son esprit qui demandera un pareil éclaircissement. ajant receu aujourdhuy votre lettre Monseigneur j'ay ouvert le pacquet que j'avois laissé cacheté jusques a ce jour et j'ay trouvé les deux volumes du cas tres proprement. relier. On dit qu'il y en a deux nouveaux volumes. M. veissiere m'a écrit qu'il m'envoira pour vous les notes sur le concile de Trente. Il vous a acheté ce livre. Du cange n'est pas encore relié j'ay affaire a un relieur qui est tres paresseux. J'envoiray donc a M. veissiere l'argt. de du cange et de s. macaire.

Je vous remercie tres humblemt. Monseigneur de votre avis sur Maldonat. Je le suivray. Je veux avoir toutes les oeuvres car tout ce qui est de lui est excellent. vous scavez Monseigneur qu'il y a de lui un traitté des sacremts qui est aussi tres estimé. J'ay lu autrefois son commentaire sur Jeremie. Je ne scavois pas qu'il eut travaillé sur Isaie. Je vous seray bien obligé Monseigneur

si vous voulez me faire la grace de me marquer ce que vous connoissez
de meilleurs interpretes sur chaque livre de l'Ecriture. Je veux les avoir
tous. rien n'estant plus convenable a gens de nôtre profession. Je vous
suis bien obligé Monseigneur du fromond, vous choisirez donc en eschange
les estats prochain le livre qui vous agréera le plus dans mon
cabinet. Je fais venir de Lion la grande Bibliotheque des Peres en 27.
volumes, et le S. chrysostome tout latin, ne sachant pas assez de grec
pour l'avoir en grec, estant d'ailleurs trop occupé et dorénavant trop agé
pour me remettre a l'etude des langues.

Mr. Le Duc de Roquelaure est arrivé: c'est un homme fort
honneste et qui paroit fort aisé a vivre. il est logé chez M. de
Basville en attendant le depart de Madame de Barrault qui
s'en ira un des jours de la semaine de Pasques a ce qu'elle me dit
hier. c'est assurem.t une grande perte. Et de son costé elle nous quitte
avec beaucoup de regret. Je ne manqueray pas de faire vos compliments.
a Mgr de Montp:
J'ay receu deux de ses lettres depuis que j'ay eu l'honneur de vous
écrire. Il continue a se porter parfaitem.t bien il ne m'écrit rien de
nouveau. L'ord.ce de M. de chartres Pour la publication de la Bulle
paroit. je la verray demain. On dit qu'il y a une nouvelle edition
du livre intitulé defense des Theologiens augmentée du tiers. vous sçavez
Monseigneur ce que c'est que ce livre où j'ay trouvé plus.rs choses foibles, et quelques unes de bonnes.
Je suis avec tout le respect possible Monseigneur vôtre tres
humble et tres obeissant serviteur

Rouget Pre de l'orat.

16. mars
1706.

m. de rocquelaure+ succede a m. de barewich.

m. du charmel a ordre de se retirer a
une de ses terres.

J'ay receu Monseigneur votre du cange en blanc nes-
mal conditionné l'Edition en est infame le papier, vray papier
brouillard. Je le fais actuellem^t. relier. Je n'ay payé que
le port. persone ne m'ayant demandé le prix du livre.
dans le ballot estoit aussi un petit in 8^o contenant les homelies
grecques et latines de S. Macaire. J'ay receu aussi un
petit pacquet de Paris po. vous Monseigneur c'est le
symbole de Mr Nicole. Le fayancier ne m'a encore rien envoyé.
J'ay receu réponse de Lion sur le memoire des livres que vous
souhaitter. Il y en a peu que vous ne puissiez avoir.
quelques uns neanmoins en petit nombre ne se trouvent plus.
J'ay écrit a mon libraire a Lyon de me les envoyer incessam^t.
et de me marquer le prix. c'est un homme de bien que ce libraire.
Ayez la bonté Monseigneur de me faire scavoir par ou et
comment il faudra vous faire tenir tout cela.

Mgr de Mongo. est arresté a Paris par un procez important po
son Diocese dont il poursuit vivem^t. le jugem^t. pour pouvoir partir

aussi tôt apres. Il m'écrit que sa santé n'a jamais été meilleure. Nous sommes ici dans une grande affliction de la perte que vous faisons de M. Et M.e de Barwik M. de Montp: me marque qu'il s'accommode fort de M. Le Duc de Roquelaure. cela fait plaisir. Je ne sçay rien qui merite de vous etre mandé le suis fort retiré dans les fonctions de notre petit sem.re Je vay faire imprimer le mandemt. de Mgr de Montp. sur la bulle. c'est mot a mot celui de l'assemblée sans aucun changemt. M. du charmel a eu ordre du Roy de se retirer dans une de ses terres.

Je suis avec un profond et tendre respect en n. s. J. C. — Monseigneur votre tres humble et tres obeiss. serviteur

Rouget P. de l'orat

a Montp: le 16. de Mars 1706

Je joins ici le memoire des livres qu'on me fera venir de Lion pour vous Monseigneur les autres ne se trouvent plus chez M.r Anisson ni ailleurs a Lion.

J'allois fermer ma lettre quand j'ay receu celle que vous m'avez fait l'honneur de m'Ecrire Monseigneur du 13. de ce mois. vous voyez que j'ay repondu par avance a cette lettre. Je n'ay point ouy parler de l'histoire du cas ni des notes sur le concile de Trente. J'Ecriray a M. vessiere de ne pas vous les Envoyer s'il ne l'a deja fait et je vous les feray venir en ce cas la de Lion avec les autres livres. J'aurois eu l'honneur de vous ecrire plustost, mais je voulois pouvoir vous donner des nouvelles de Lion et mon libraire me les a fait long tems attendre parce que M. Posuel a esté long-tems a ~~rendre~~ réponse sur votre memoire. Je prendray pour moy le Ribera sur les 12. petits prophetes, j'Ecriray a Lion pour le faire mettre dans le ballot qui sera pour moy, car je fais venir aussi plusieurs livres pour moy. Si vous avez occasion Monseigneur de m'envoyer ce fr tenir le fromond, vous aurez la bonté de rabattre ce qu'il vaut sur le 1er. Argent que vo. m'enverrez pour Lion si vous n'avez pas occasion de l'envoyer, rien ne presse et j'attendray facilemt. jusq aux estats prochains. Je ne sçay pas encore le prix des livres qui vous viendront de Lion.

29. jan.
1707.

Mazius sur Josué, edit. de Plantin, vaut 20 lt.
il est rare.

6

3'

COLLECTION DU P. INGOLD

Mon libraire Monseigneur a trouvé un
Masius sur Josué, Edition de Plantin relié en
parchemin, dont le papier n'est pas trop beau
on en veut vingt livres et pas un sol a rabattre
le livre est devenu tres rare. je l'ay pris sauf a le
rendre si vous ne le voulez pas. ayez la bonté
de me mander incessam.t vos ordres la dessus. il
y a cecy. vous sçavez le texte hebreu le grec des 70
et outre la version vulgate, la traduction latine faite
sur l'hebreu et la traduction faite sur les 70. cela
joint a la rareté rend le livre cher.

On n'a pas encore trouvé les autres je les fais
chercher.

Je n'ay le loisir d'écrire que ce mot. Je suis
avec tout le respect possible Monseigneur vostre
tres humble et tres ob. ser.

ce 29. Janvier 1707. Couget p. de l'orat.

J'ay cru que vo.s seriez bien aise que po.r vo.s epargner le port je ne mitte point d'enveloppe ne doutant pas que je ne sache ce que je vous dois Monseigneur

Bas Languedoc + Par Limoux

A Monseigneur

Monseigneur l'Evesque d'Allet con.er du Roy en ses con.es

A Alet.

2. Fev.r 1704.

Il a achepté le Mazius sur Josué 20.# tres rare

oleaster in pentateuchum vaut 20.#

catalogue de livres acheptéz.

4'

COLLECTION DU P. LINGOLD

7

Vous allez etre accablé de mes lettres Monseigneur
Je n'attens pas votre reponse pour vous dire que j'ay
acheté pour vous le Masius a vingt francs parce que
le libraire n'a pas voulu me le laisser, et que je n'ay
pas voulu courre le risque de manquer cette occasion
Ayant sceu par d'autres libraires, qu'il est tres rare et que
c'est son prix. J'ay trouvé un Oleaster in Pentateuchum
relié de meme en parchemin, de pareille grosseur, qui on
m'a fait aussi 20.# et on na pas voulu en rien rabattre
ce qui a fait que je l'ay laissé.
Je n'ay pas trouvé le corduens in Job; il est aussi fort rare
je l'ay a moy a Monpellier.
Amydenius de officio datarii ne se trouve pas a Paris. On
pourra le trouver a Lyon ou a Avignon. J'Ecriray po. cela et
En cas qu'on le trouve je donneray ordre qu'on l'envoye a Mongr.
amon frere. Aussy bien que le collegue de Sancher, Basile
Ponce, qu'on ne trouve pas ici non plus.
Vous voila Monseigneur debiteur de grosses sommes vous en
jugerez

juger par le memoire suivant

Bellarmini vita	3# - 10 -
S. Thomas in Cantica	3 - 10 -
flores christianus	2 - 10 -
flores precum	1 -
Dionysii Carthusiani opuscula	1 - 5 -
Viator christianus	2 - 10 -
Delrio Adagialia sacra	7 -
Idem in cantica	4 - 10 -
caisse et port	3 - 15 -
	29 - 10 -
Masius in Josue	20 -
	49 - 10 -

sur quoy j'ay receu de Monseigneur a narbone quarante cinq
sols pr. donner a M. versiere qui m'a dit qu'il avoit d'autres
comptes a faire avec Monseigneur et qu'il mettroit tout en
semble, ainsi la sol. totale du deboursé est 47# - 5. somme
fort importante, et dont le remboursemt. est une affaire tres
serieuse, tres pressée et de laquelle le comptable est fort inquiet.
Nous sommes en plein jubilé.

Il n'y a rien de nouveau en ce pays ci. on
on soutient fort et ferme en sorbone les propositions du clergé. on
parle fort de la paix de savoye qui neanmoins est toujours douteuse
ce qui n'est pas douteux c'est que je suis avec le respect le plus
vif Monseigneur Votre tres humble et tres obeisst. serviteur

Bouget Pre. de l'orat.

Ce 1er fevr. 1707.

il faudra faire payer 43.ᵗᵗ 11 s.
seulement

Bas Languedoc + Par Limoux.

Monseigneur

8

Monseigneur L'Eveque d'Alet
con.er du Roy En ses con.els
a Alet

12. mars 1707.

le p. pouget 1707 a m. l'év. d'Alet

1. Il luy mande que le pape a envoyé un bref qui fait grand bruit portant que les evesq. sont seulement executeurs de ses brefs. le roy et m. de noailles les ont renvoyéz et le p. bussier Jesuite qui a soutenu ce party a fait un livre absolument mauvais

2. ondit que le pape par un 2d bref a m. de noailles

3. casse tous les mandemens faits pour la reception de sa constitution contre le li. de m. de cambray.

J'ay receu depuis quatre jours Monseigneur la lettre que vo. m'avez fait l'honneur de m'écrire du 27. de fevrier. Je suis ravi que vous ayez trouvé bon ce que j'ay fait par raport au sieur Marin. si son service ne vous eut pas esté agreable a des conditions si cheres, je l'aurois pris pour moy, quelque pauvre que je sois.

On ne m'avoit pas écrit que vous aviez satisfait au port des livres. la modicité de la som. est cause de ce mal-entendu, je ne l'aurois pas mise sur mon memoire, si vous ne me l'aviez ordonné. c'est un rien.

Il y a un bref du Pape qui fait grand bruit. Le Roy n'a pas voulu le recevoir. On est ici fort indigné de ce bref par lequel le Pape veut que les Evesques ne soient que les simples executeurs de ses decrets en matiere de foy sans avoir droit de les examiner. Ce qui va a establir son infaillibilité. J'ay envoyé a M. de Monsg. copie du bref le priant de vo. l'envoyer.

on soutient tous les jours en sorbone les propositions du clergé.

2. * c'est l'Effet que ce bref et le livre dud. Buffier ont produit.

on dit qu'il y a un 2d. bref addressé a M. le card. de noailles par lequel le pape casse tous les mandemens qui ont esté faits en

3. france pour la reception des constitutions contre M. de Cambray et contre jansenius. Pretendant qu'on n'a pas du examiner et juger comme on a fait. mais recevoir, et obeir et executer.

l'Assemblée va s'ouvrir M. d'Angers fera le sermon de l'ouverture

(*F) M. le card.l a aussi renvoyé son bref sans l'ouvrir sous pretexte que sur l'inscription on luy donnoit le titre de presid.t né des assemblées du clergé: mais reellem.t a cause de ce qu'il scavoir que ce bref contenoit. sur quoy on a écrit de tous costez au Pape, pour luy faire entendre qu'il n'obtiendra jamais qu'on se departe de l'ancienne doctrine du Royaume sur ce point. —

cette aff. occupe fort. on ne parle d'autre chose. Je ne scay si elle aura des suites. on ne dit rien des autres affaires. Quand il y aura quelq chose qui vaudra la peine de vous etre mandé ou qu'il s'agira de votre service vous recevrez ponctuellem.t de mes lettres.

J'avance fort mon travail. J'ay fait les deux tiers de ma traduction. Je l'aurois finie dans trois mois si je n'avois que cela a faire, et plustost meme, mais c'est la moindre de mes occupations et elle va etre interrompue dans deux mois par l'impression du breviaire de Narbone et la composition du nouveau missel: alaquelle je travailleray pend.t le tems que Mgr de Narbone sera ici. Il a fait deputer M. Morel Prevot de S. Sebastien po. venir ici travailler au detail de l'Edition du breviaire Et ce monsieur logera a S.t Maglorie afin que nous soyons plus a portée de travailler ensemble.

Je suis avec tout le respect possible Monseigneur Votre tres humble Et tres obeiss.t serviteur

a Paris ce 12. mars 1707 — Gouget Pr. de l'orat.

Je ne vous mets point d'enveloppe po. vo. epargner le port

2.* Le l[...]
avec

2.* Le livre du P. Buffier a esté entierem.t supprimé on n'en trouve plus ni avec les cartons ni sans cartons.

A + Monseigneur

8

Monseigneur l'Evesque d'Alet
con.er du Roy en ses conseils
Par carcassonne a Alet.

Amydenius de officio datarij, vaut 12#.

24. mars 1707.

bazile ponce sur le mariage. tres rare.

marius sur Josué, est rare. il vaut 20#

codure sur Job est moins rare. vaut 4# 10s.

l'ouvrage de codure pour concilier s. luc et s. mathieu sur la genéalogie de J. C. est meilleur et plus rare.

l'abbé de polignac qui a fait passer l'edit des certificats de ~~?~~ baptesme, mariage, et sépulture.

arrest du conseil privé qui supprime le livre du p. buffier

6

9

[stamp] COLLECTION DUPRINGOLD

J'ay receu aujourdhuy Monseigneur le payement de la grosse et importante somme de quarante trois livres onze sols que j'avois avancée pour vous. Un monsieur que j'ay eu l'honneur de voir une fois si je ne me trompe dans votre chambre aux Missions etrangeres, et qui ne m'a pas dit son nom; mais qui est plein d'honnesteté et de politesse et qui paroit avoir beaucoup de merite est venu me la porter et n'a pas voulu de quittance, disant que vous le croiriez assez sur sa parole. Je luy ay dit Monseigneur que je vous ay trouvé depuis quelques jours Amydenius de officio datarii, Impression de venise et je le lui ay fait voir. C'est M. l'Abbé Gilbert que vous connoissez Monseigneur et qui est l'un des grands vicaires de Mgr le card.l de Noailles qui s'est donné la peine de me le chercher et qui enfin le trouva. Il est un peu cher. Je luy en ay payé 12#. mais je n'ay pas voulu le laisser echaper ce livre ne se trouvant chez aucun libraire de Paris. On m'a promis de me trouver un codure sur Job. Je ne des-espere pas de vous trouver aussi avec la patience Basile Ponce sur le Mariage. Si vous voulez quelq autre livre ou quelq autre chose que ce soit vous n'aurez Monseigneur qu'a me le faire sçavoir. Mr. Boileau votre predecesseur dans le Doyenné de sens me vint voir l'autre jour je luy fit voir votre Masius sur Josué il me dit qu'il en avoit

acheté il y a 20. ans un tout pareil qui lui avoit alors cousté 20.#
et que c'est le prix de ce livre qui est devenu tres rare; que Codure sur Job
et beaucoup moins rare et que je pourray le trouver a bon compte. mais
qu'il y a un autre petit ouvrage de Codure bien plus rare et plus estimé encore
qui est ce qu'il a fait pour concilier la genealogie de Jesus christ de S. Luc et de
S. Matthieu j'ay ce livre dans mon cabinet et je l'ay cité dans le catechisme de
Montpr.

On dit peu de nouvelles. on parle fort de la paix. Neanmoins le public ne
scait sur cela rien de certain. ce qui fait le plus de bruit c'est la revolte ~~[illegible]~~
arrivée en Quercy a l'occasion du nouvel edit sur les certificats de bateme
mariage et sepulture. cette revolte n'est pas finie. on y envoye des troupes.
et cependt. on a revoqué cet edit. c'est une chose publique a Paris que c'est l'Abbé
de Polignac qui l'avoit fait passer par son credit et la compagnie des traittans
qui l'avoient imaginé et proposé lui ont donné dix mille Ecus pr. fr. son voyage
de Rome et outre cela se sont chargés de payer tous les creanciers de cet
Abbé, lequel en eschange ~~a donné~~ a ces traittans a leurs perils risques et
fortunes ce qui doit leur revenir de Dantzik: vous scavez que c'est le debris
de ce qui lui avoit esté enlevé a son retour de son Ambassade de Pologne
j'ay envoyé a M. de Montpr. l'arrest du conel. Privé du Roy pr. la suppression
du livre du P. Buffier. il vous en fera part. j'assistay lundy dernier a
la predication de M. l'Evesq d'Angers a la messe du St. Esprit de l'ouverture
de l'assemblée du clergé; il fit des merveilles assurement. son sermon estoit
plein de religion d'Eloquence et de dignité. tout le monde le gousta. M. le cardl.
de Noailles parla aussi hier tres dignemt. au Roy a Versailles a la teste du
clergé a ce que m'ont fait l'honneur de me dire plusieurs Prelats qui y
estoient. Le Bruit s'est repandu que M. le Nonce vouloit signifier au
clergé une opposition a ce qu'on alloit fr. pretendant qu'il falloit avant

vous

toutes choses consulter le Pape suivant la teneur du serment fait par tous les Prelats et les Abbés du Royaume. mais on ne croid pas qu'il le fasse. on ne parle plus du bref du Pape au clergé. je croy que cette affr. la n'aura point de suites. je ne vous parle pas de l'affr. de M. du Chesne. si vous ne l'avez point sceue, vous l'apprendrez par la gazette. c'est une affr. tres avantageuse en ce qu'elle porte un grand prejudice aux ennemis. je ne scay point autre chose de nouveau. Tous les bruits qu'on a fait courir sur M. de Sees et la trappe et M. de chartres sont faux. j'eus l'honneur de voir il y a quelq. jours M. de Sees qui est de l'assemblée.

je suis avec tout le respect possible Monseigneur vostre tres humble et tres obeissant serviteur

Pouget Pr. de l'orat.

C'est M. Le Pelletier de Soury Beaupere de Madame des forts qui a porté aujourdhuy apres midy la parole au clergé en qualité d'ancien les autres commissaires du Roy estoient a l'ordinaire M. chamillard M. de Pontchartrain &c. Il y a long tems qu'on n'a vu d'assemblée du clergé composée de tant de gens de qualité. vous avez dans le 1er ordre M. Le card. de Noailles M. l'Arch. d'Aix, M. d'Arles M. de Lavaur. M. de langres M. de Laon. M. de Limoges qui est comte de lyon. dans le 2d ordre cinq comtes de lyon trois aumoniers du Roy, et tous les autres tant du 1er que du 2d ordre sont presque tous gens de qualité.

ce 24. mars 1707. a Paris

pasques 1764.
1. m. pouget luy envoyera codure. basile ponce grotius, gerson.

2. le roy dit on a reuny 2. sacremens a son domaine, ainsy dit un bourgeois reste a 5.

7

10

IESUS MARIA COLLECTION DU P. INGOLD

J'envoye Monseigneur a Mgr de Monspr par cet ord. la liste des benefices et les autres nouvelles le priant de vd. en f. part pour m'epargner la peine de transcrire tout cela.

On m'a promis ~~codure~~ codure sur Job et Basile Ponce. Je croy que je les aurai bientost, et que je pourray vous envoyer le tout a la fois.

Grotius sur l'Ecriture n'est pas rare. Je vous le
1. trouveray si vous voulez, des demain. J'ay acheté depuis peu pr. moy le Gerson en 5. vol. 70.[#] je vs. feray sçavoir dans ma premiere lettre ce que vault grotius Ed. de Paris et Edition de Hollande.

On ne parle plus des Brefs du Pape. Il ne paroit pas que cette affr. ait des suites.

C'est chose sure que l'Abbé de Polignac avoit fait passer l'Edit des batemes mariages et sepultures. a l'occasion duquel
2. un [illegible] qu'on alloit marier a s. sulpice ayant esté interrogé par le vicaire combien il y avoit de sacremts. repondit que jadis il y en avoit sept, mais qu'il n'y en avoit presentemt. plus que 5. depuis que le Roy en avoit reuni deux a

son

pasques 1764.

1. m. pouget luy envoyera codure. basile ponce grotius, gerson.

2. le roy dit on a reuny 2. sacremens a son domaine, ainsy dit un bourgeois reste a 5.

7

10

IESVS MARIA COLLECTION DU P. INGOLD

J'envoye Monseigneur a Msgr de Mongs. par cet ord. la liste des benefices et les autres nouvelles le priant de vd. en f. part pour m'epargner la peine de transcrire tout cela.

On m'a promis codure sur Job et Basile Ponce. Je croy que je les aurai bien tot, et que je pourray vous envoyer le tout a la fois.

1. Grotius sur l'Ecriture n'est pas rare. Je vous le trouveray si vous voulez, des demain. J'ay acheté depuis peu pr. moy le Gerson en 5. vol. 70.ᵗᵗ je vo. feray scavoir dans ma premiere lettre ce que vault grotius Ed. de Paris. et Edition de Hollande.

On ne parle plus des Brefs du Pape. Il ne paroit pas que cette affr. ait des suites.

2. C'est chose sure que l'Abbé de Polignac avoit fait passer l'Edit des batemes mariages et sepultures. a l'occasion duquel un bor. qu'on alloit marier a S. sulpice ayant esté interrogé par le vicaire combien il y avoit de sacremd. repondit que jadis il y en avoit sept, mais qu'il n'y en avoit presentemt. plus que 5. depuis que le Roy en avoit reuni deux a son

domaine. J'ay fait vos complimᵗˢ Monseigneur
au R. P. gnal et au P. Avellan qui vous remercient
tres humblemᵗ de vre souvenir et vᵒ. assurent
de leurs respects.

C'est tout ce que j'ay le loisir de me donner aujourd'huy
l'honneur de vous écrire. Il vaut mieux
peu et souvent pᵣ. un hoᵉ. autant occupé que je
le suis.

Je suis avec un tendre respect Monseigneur
Votre tres humble et tres obeissant serviteur

Rouget Pr. de l'orat

a Lundy de Pasques 1704.

Je croy que vᵒ. aimez autant que je ne mette pas
d'enveloppe sans necessité. Il ne s'agit pas d'observer
avec vous Monseigneur les longues et les breves.

3. may 1704.

coduré sur job. vaut 4.# 10.s

bazile ponce sur le mariage est rare

grotius de hollande vaut 70.# ou 80.#

les propositions du clergé de 1702. se soutiennent tous les jours en sorbonne.

11

COLLECTION DU P. INGOLD

8'

J'ay trouvé Dieu merci coduré sur Job Monseigneur on doit me le porter demain matin. Il ne coutera que 4.# ou 4.# 10. Il n'y a plus que Basile ponce qui est tres rare. On ne peut le trouver chez les libraires. Un de mes amis me la fait esperer on le trouvera peut-etre de hazard. On m'a promis un grotius bien conditionné Impression de Hollande pour 60.# Mais je ne veux pas le prendre sans recevoir vos ordres. c'est une le plus bas prix que j'aye trouvé de quelq rencontre: car il vaut 70.# ou 80.# J'attends sur cela vos ordres — edition et papier que ce soit c'est 60.#

On dit que M. l'Archev: d'Ambrun Et M. l'Eveq de Lombez sont Morts. On ne scait pas si M. de Bayone acceptera l'Evesché de Tournay, il y en a qui disent que non parce que les bulles sont de 60 mille francs et qu'il n'est pas riche de son chef.

Tout le monde veut que les negotiations de paix avec l'Empereur soient fort avancées. On m'a meme assuré que Madame avoit receu depuis peu une lettre de Madame la Princesse de Hannover mere de l'imperatrice par laquelle il est dit que la paix est concluee avec l'Empereur tout seul et que ce n'est plus un mystere a vienne: que les conditions sont que le Roy laisse a l'Archiduc toute l'Italie et naples et Sicile, Et l'Archiduc laisse le reste a Philippe V. Et quant a la flandres on laisse cela a demesler entre les hollandois et nous. voila ce que l'on dit. cela demande confirmation. On dit que M. de vendome revient, estant incommodé et que M. de villars va commander en flandres a sa place. L'inaction des armées dans une saison si avancée est etonnante s'il n'y a pas des negotiations de paix sur le tapis. M. de Medavy n'est pas encore arrivé. Il commandera

En

Savoye et en Daufiné a la place de M. de Tessé qui en bon politique a demandé de revenir a la cour. Il n'y a point d'Aff. Ecclesiastiques sur le tapis qui occupent la Scene. On ne parle plus des brefs. Les propositions de Bargé se soutiennent tous les jours. M. Le bas syndic de la faculté qui a porté les bacheliers de licence a les soutenir a une pension de cinq cens Escus sur l'Evesché de Tournay; Et M. Tournely de son costé une Abbaye. On souhaitte a Paris cōe ailleurs la paix avec ardeur. Et je suis avec mon respect et mon attachement ordinaires Monseigneur Votre tres humble Et tres obeissant serviteur

Curget Pr de L'orat.

ce 3e May 1707

A + Monseigneur

Monseigneur l'Eveque d'Alet
con.er du Roy en ses conseils
Par carcassone et limoux a Alet

7. may 1707. basile ponce sur le mariage a cousté 20.# tres rare. imp. de bruxelles 1627. qui est la bonne. victoire d'Almanza. en espagne bien détaillée.

12

9'

~~Mond~~

COLLECTION DU P. INGOLD

Monsieur votre neveu Monseigneur me fit hier l'honneur de me venir voir: je lui remis Malius, Amydenius, et codure et il me compta 12.# po. amydenius et 4.#10.s. pour codure. ce matin on m'a porté enfin le Basile Ponce impression de Bruxelles de 1627. qui est la bonne je n'ay pu l'avoir a un sol moins de 20.# et je n'ay pas balancé a les donner, par la difficulté que j'ay eu a le trouver et la rareté extraord.re de ce livre. Voila donc Dieu merci ces quatre ouvrages si difficiles que nous vous avons procurez. j'attends votre reponse sur grotius et vos ordres Monseigneur sur toute autre chose qu'il vous plaira me prescrire.

On est dans la joye de la victoire que M. de Barwik remporta le 25.e Avril sur les Ennemis a Almanza sur les frontieres de castille et du Royaume de valence du costé du midi oriental. les Ennemis nous attaquerent. Ils furent repoussez envelopper taillés en piece cavalerie et infanterie. plus de 6 mille prisonniers, plus que cela de tuez, tout le canon, puis, tout le bagage, plus de 80 Etendarts, On compte que dans moins d'un mois les ennemis seront chassez des Royaumes de valence et d'Arragon. M. le duc d'orleans ne devoit arriver a l'armée que le lendemain Ainsi M. de Barwik a eu toute la gloire de l'action. nous avons perdu tres peu de monde. M. de Silly mareschal de camp a porté cette nouvelle et partit deux heures apres la bataille il dit qu'il y avoit alors plus de 12 colonels pris et quantité d'autres officiers. M. de Ruvigny que l'on nomme milord Gallouay a eu un coup de mousquet a travers le corps dont on le croid mort.

M.

M. de las minas general des portugais se retira pressé au commencem de l'action. Il y a eu plus.rs regim.ts portugais qui ont esté passer au fil de l'Epée tous entiers les Anglois et les hollandois ont porte le fort de l'action et ont esté battus co. les autres. nos Espagnols ont fait merveille. Le combat commença a 4. heures apres midy et les ennemis furent poursuivis jusques a onze heures du soir. Nous avons perdu dans l'action M. de Sillery; le fils de M. de Puysieux, M. de Polastron. on attend incessament M. de Boclay beaufrere de M. de Barwik pour porter les nouvelles d'un plus grand detail. J'espere que ceci avancera la paix dont on a un si grand besoin et de laquelle on parle fort a Paris.

On avoit dit que le Roy venoit de f.r M. de Medavy et M. de Gassé Mareschaux de france: mais cela ne s'est pas confirmé.

Je suis avec mon attachem.t et mon respect ordinaires

Monseigneur Votre tres humb.t tres ob.t ser.r

Couet Pr. de S. Vat.

ce 7.e May 1707

Tout le detail que j'ay l'honneur de vous mander sur l'action m'est venu par une lettre de M. le chl.r d'Asfeld lieut. g.nal qui estoit a l'action et qui a ecrit par la voye de M. de Silly a M. son frere qui m'a fait part de cette lettre.

A

+ Monseigneur

8

Monseigneur l'Evesque d'Alet
con.r du Roy en ses con.ls
Par carcassone et limoux a Alet

23. may 1707. le grotius en 4. vol. in fol. Edit. d'Amsterdam de 1679. est la meilleure. elle luy a cousté 66 tt

m. Vivant ayant raillé m. barbier dans sa vespérie ne put soutenir la riposte du repondant.

15

10'

COLLECTION DU P. INGOLD

Vous avez veu par ma derniere lettre Monseigneur que j'ay Enfin trouvé Basile Ponce que je vous ay achetté. J'ay receu quelques jours apres celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 11e. de ce mois par laquelle vous me dites de vous achetter les oeuvres Theologiques de Grotius et de vous chercher l'histoire generale de la nouvelle reforme des carmes d'Espagne en deux volumes in folio. Aussi tost que j'eus receu cette lettre je fis venir le libraire qui m'avoit promis de me faire trouver Grotius pour 60 tt il vint et me dit qu'il estoit trop tard et qu'il avoit esté vendu depuis 8. jours. J'en fus fort affligé. J'en ay fait chercher un autre. J'en ay trouvé un de rencontre a la vente d'une bibliotheque. il est de la bonne edition qui est celle d'Amsterdam de 1679. fort belle et bien conditionné en 4. volumes in folio je n'ay pu l'avoir a moins de 66 tt et je l'ay pris. a l'Egard de l'histoire des carmes j'ay mis des gens en campagne pour en chercher par tout Paris, j'en ay trouvé un seul exemplaire qui est le seul qu'il y ait, parce que les carmes deschaussez enlevent pour leurs maisons tous ceux qu'ils peuvent trouver. Mais il est bon que vous sachiez Monseigneur que ces deux volumes in folio ne sont pas un meme ouvrage et qu'ils se vendent meme separément. le premier a pour titre Histoire ~~generale~~ Panegyrique de l'ordre de notre Dame du mont Carmel ou l'on explique les commencemens et les progrez de cet ordre depuis le Prophete Elie jusques a nos jours. Par le P. Mathias de St Jean.

Erreur corrigée cy apres

l'autre est intitulé seconde partie de l'histoire Generale des carmes deschaussez et des carmelites deschaussées traduite de l'Espagnol. par le P. ~~Gabriel~~ de la croix.

J'ay dit au libraire de me laisser ces livres dont il demande 16 tt et que je ne voulois point les arreter ni les payer sans savoir s'ils vous convenoient. depuis en les examinant je voy que le 1er ouvrage n'est pas la premiere partie du 2d. Que le 2d a esté donné au public par le P. Gabriel de la croix traducteur, qui avoit deja

traduit ~~[illegible]~~ et donné au public séparement la ~~[illegible]~~ 1ere partie. Ainsi ce second
tome est un livre imparfait. je vay par consequent le renvoyer demain au libraire
et je tacheray par le moyen des P.P. carmes des-chaussez ou des carmelites nos
voisines et bonnes amies de vous avoir cet ouvrage entier dont je ne trouve que le
2e. volume detaché.

Vous sçavez que la declaration qui mettoit les billets de monnoye en usage dans
les provinces a esté suspendue par autre declaration. On croid qu'elle n'aura pas
lieu. On ne dit point de nouvelles autres que celles que vous avez vu Monseigneur
dans la gazette. On est en attente d'une action en flandres. Marlboroug veut
se battre a ce qu'il dit et les francois ne respirent aussi que le combat. On est
aussi en attente de ce que feront les armees du Prince Eugene et du Duc de
savoye qui sont nombreuses. On ne dit plus rien sur la paix. les Rgses de
Port royal ont fait signifier des actes a Mgr le card.l de Noailles p.r s'opposer
a l'union qu'on veut faire de leur maison a celle de Paris. On ne dit rien et
ne fait rien de nouveau dans l'université. voici seulemt. une histoire assez plaisante
de votre societé de sorbone. M. vivant l'official et grand vicaire faisant ~~[illegible]~~
~~la~~ fonction de grand Maitre ces jours passez a la vesperie ~~[illegible]~~ de Mr. le Barbier de la
societé, lui fit a la fin un discours qui fut une vraye vesperie, car il luy en donna
a dos et a ventre et lui dit des choses dont le licentié se sentit fort offensé. celui ci
ne porta pas loin la riposte. Deux jours apres ayant receu le bonnet il fit a l'ordinaire
son complimt. a la faculté et a m. le chancelier. cela fait il se tourna du costé de son
grand Maitre et apres un petit preambule plein d'Esprit, il luy dit qu'il avoit une
charité universelle et qu'a l'Exemple de s. Paul il estoit juif avec les juifs
Gentil avec les gentils sans loy avec ceux qui sont sans loy tout a tous pour les
gagner tous; et qu'il avoit par la si bien gagné l'affection de tout le monde
qu'il estoit cumulatus laudibus et beneficiis de la part de ceux qui ne le
connoissoient point aussi bien que de la part de ceux qui le connoissoient. m.
vivant ce sentit si fort choqué de ce complimt. qu'il quitta l'aulique et ne
revint plus, qu'il ne se trouva pas meme en sorbonne au diner. M. Vuitasse de
qui je sçay ceci prit sa place et fit la fonction de grand maitre au ~~[illegible]~~ de la
ceremonie. Il disputa contre le soutenant, il conduisit le nouveau docteur a

notre dame et en sorbonne. tout ceci a fait grand bruit, et tout le monde a
blamé Mr. vivant de ce qu'ayant voulu railler, il n'avoit pas voulu entendre
raillerie. Le feu se mit il y a quelques jours a un quartier du chateau de
Versailles il y a eu po. plus de 200 M. francs de perte. Hier on porta le
corps de M. le Mareschal d'Estrées en grande pompe a S. Sulpice pour etre
de la transporté au lieu de la sepulture de ses ancestres.
Depuis que ceci est écrit j'ay rendu au libraire la prétendue histoire
des carmes. J'ay parolé de vous en avoir une telle que vous souhaitter
Monseigneur par le moyen des carmes deschausser de Paris. J'ay monstré
le grotius que je vo. ay achetté a d'habiles gens et bien connoisseurs, qui disent
que j'ay eu ce livre a bon marché. Il est de la meilleure edition.
Je suis avec tout le respect possible Monseigneur votre tres
humble et tres obeiss.t serviteur

Bouffet Pr. de l'orat

ce 23e. May 1707.

M. Morel Prevost de S. Sebastien est dans ma chambre il me prie de vo. assurer de
ses tres humbles resp: il est des notres et demeure a la porte qui touche la mienne. Nous
allons commencer a revoir notre breviaire po. le fr. imprimer aussi tot que Mgr de
Narbone sera ici. Ainsi je vay po. un tems mettre au croc mon autre ouvrage
qui est neanmoins fort avancé car j'en suis de ma traduction au sacrifice
de la messe dans un jour. C'est au dela des trois quarts de l'ouvrage. ceux a qui
j'ay monstré mon latin en sont tres contens Dieu merci. Nous n'avons point
encore de nouvelles de M. de Narbone depuis son depart, autres que celles
que vo. m'avez fait le plaisir Monseigneur de m'en donner.

A

+ Monseigneur

8

Monseigneur l'Evesque d'Alet
con.er du Roy en ses conseils
Par carcassonne a Alet

En Juin
1704.

1.

Histoire des carmes Dech. — 18.tt
Grotius — — 66.
Basilius Pontius — — 20.
104.

14

11'

COLLECTION DE LINGOLD

Enfin Monseigneur Je vous ay tout trouvé. J'ay trouvé les deux volumes in folio de l'histoire generale de la reforme des carmes dechausser. comme ces deux volumes ont esté imprimer a tems differens et ne se sont pas trouver en un mesme lieu, et qu'a l'un deux et non a l'autre estoient les armes de M. le chancelier Sequier, pour les reduire a quelque uniformité J'ay fait mettre sur le dos des bandes de marroquin Rouge afin que le titre fut uniforme et qu'il y eut a l'un Tom. 1. et a l'autre tome 2°. J'ay fait effacer les armes de M. Sequier et pour couvrir la difformité J'ay fait mettre sur l'un et l'autre les ornem.ts episcopaux au tour d'un cartouche et dans le cartouche deux crosses passées en sautoir et une mitre au dessus. tout cela a augmenté le livre de 40 sols. ainsi ces deux volumes vous coutent 18.tt Je mets ci dessus les livres que j'ay a vous actuellemt avec leur prix. Vous saurez par la Gazette la belle action de M. le mar.l de villars qui a forcé les lignes de Stoloffen et pris plus de 200. canons des ennemis.

Voila la campagne qui commence bien Dieu mercy.
on compte toujours qu'il y aura bien tost une action en
flandres. le Roy a donné a Mr. le marl. de coeuvres
qu'on nomme presentemt. m. le marl. d'estrées toutes les
charges gouvernemts. et pensions de Mr. son pere. vous
verrez la nouvelle declaration sur les billets de monnoye.
ils n'auront point cours dans les provinces. On ne dit
point d'autres nouvelles que je sache. Mg. d'Agde doit
etre arrivé a Paris depuis hier. On attend toujours
Mg. de Narbonne pr. le 8e. Juin. Nous commencons
a retoucher le Breviaire pr. le mettre en estat d'etre
imprimé. Je suis avec tout le respect possible
Monseigneur Votre tres humble et tres obeisst.
serviteur.

A + Monseigneur

8

Monseigneur l'Evesque d'Alet
con.er du Roy en ses con.els
par carcassonne a Alet

47
4

7 Juillet 1707.

on a fait rétracter un docteur qui dans sa résompte avoit avancé que le fait de Jansenius etoit d'une foy égale au droit. 12'

15

sur la meilleure edition du n. testament syriaque il vaut 15#.

le roy a déclaré card. m. l'Arche. de bourges c'est le chapeau du roy stanislas de pologne.

COLLECTION DU P. INGOLD

Vous verrez Monseigneur par le billet ci joint de M. Morin de l'academie Royale des sciences, que je vous ay trouvé le meilleur et le plus correct nouveau testam. syriaque qu'il y ait. Quoy qu'il n'y ait que s. mathieu de traduit en latin je n'ay pas laissé de le prendre soit parce que j'ay cru que vo. le feriez ainsi vo. meme si vous etiez ici, soit parce qu'il est in 8°. coe. vous le demandez, soit parce que je n'en ay pas trouvé d'autre, soit enfin parce que s'il ne vo. agrée pas je le prendray pour moy meme car je compte que je scauray dans quelq. tems assez d'Ebreu et de caldeen pour me mettre au syriaque: car mes autres occupations ne m'ont pas empeché depuis ce dernier voyage de Paris d'apprendre l'Ebreu et j'en scay Dieu merci presentement assez po. traduire tout seul avec facilité l'écriture sainte a livre ouvert avec le secours d'un dictionaire et je commence a lire sans points.

Je vay faire relier ce nouveau testam. syriaque: car il est en blanc. Il y a un petit lexicon syriaque qui y est joint.

Le Roy Stanislas a écrit au Roy pour le laisser le maitre de lui proposer qui il voudra po. nommer au cardinalat Le Roy a nommé M. l'Archevesq. de Bourges Le Pape l'a agréé. Ainsi on aura bientot un Card. de Gesvres. On dit que les allemans ont envoyé une armée du coté du Rhin po. couper le passage a M. de Villars lequel revient sur ses pas pour empescher la chose.

On est ici fort en allarme pour la Provence. nos armées de flandres sont toujours au meme endroit, presq en presence des ennemis M. de vendosme a des fourrages pour plus d'un mois encore.

Le prima mensis dernier a esté occupé entierem.t a l'affaire du Docteur qui dans sa resompte avoit avancé que l'on devoit croire le fait de Jansenius de la meme foy que l'adoration de J.C. au S. sacrem.t et que l'un estoit auss. certain que l'autre. Il fut dit sur cela de tres belles choses. la proposition fut censurée unanimem.t la retractation du Docteur mise dans les registres avec le discours que fit sur cela M. Le syndic qui estoit tres beau. Que dira sur cela M. de cambray.

Nous travaillons toujours fort et ferme apres le breviaire de Narbone.

Je suis avec tout le respect possible Monseigneur Votre tres humble et tres obeissant serviteur.

Le P. Gnal et Le P. Aveillon vous assurent Monseigneur de leurs tres humbles respects.

ce 7.e Juillet

Biblia hebrea. Labore et Studio
Joannis Georgii nilletii. Lugduni
Batavorum 1662. in 8°.
Il partager cette bible en trois tomes.
Le premier volume contient Le
pentateuque, ruth, Les Lamentations,
L'Ecclesiaste, et Esther
Le second tome. commence a Josue,
Et contient Josue, les Juges, Les livres
de Samuel et les rois, Isaye, Jeremie,
Et Ezechiel
Le troisieme tome, commence a osée
Et contient tout Le reste de la bible

Vetus testamentum Græcum
Ex versione Septuaginta
Amstelodami 1683. In 12°.
Il faut partager cette bible En six tomes

Le premier tome finira au Liure des
nombres, chapitre 17 pag 186 Inclusiuè
Le second tome commencera au mesme
Liure des nombres chapitre 18. pag. 187.
Et finira au second Liure des Rois, chapitre
4 pag. 368. inclusiuè
Le 3e tome commencera au mesme 2e
Liure des Rois chapitre 5 pag 369. et
finira au second Liure des paralipomenes
pag 554. Inclusiuè
Le 4e tome commencera a Esdraz pag.
555. et finira au pseaume 125. pag 692.
Inclusiuè
Le 5e tome commencera au pseaume 126.
pag. 693. et finira au chapitre 31. de
Jeremie inclusiuè pag. 834. aussi
Inclusiuement
Le 6e tome commencera au chapitre 32
de Jeremie pag. 835. et contiendra Le reste
de la bible.
Relier tous les tomes de ces deux bibles en
veau fauue, le plus proprement quil

se pourra.
Si on trouue les bibles en blanc, il faudra
les lauer et regler.
vn signet a chaque volume qui sera uert

Critica sacra, duabus partibus

Quarum prima continet obseruationes
philologicas et theologicas in omnes
veteris testamenti.

Secunda continet de
Antehac ab Eduardo Leigh, nunc verò
ab henrico à Middoch in Latinum
sermonem conuersa.

Amstelodami 1649 folio.

Oeconomia bibliorum, siue partitionum
Theologicarum Libri quinque
autore Georgio Edero.
Coloniæ Agrippinæ 1582.

Critica Sacra, duabus partibus:
Quarum Prima continet Observationes
Philologicas et Theologicas in Omnes Radices
veteris Testamenti.
Secunda continet Etc.
Antehac ab Eduardo Leigh, nunc verò
ab Henrico à Middoch in Latinum sermonem
conversa.
Astelodami 1649. folio.

Oeconomia Bibliorum, sive Partitionum
Theologicarum Libri quinque.
autore Georgio Edero.
Coloniæ Agrippinæ 1582.

Voilà un nouveau testament Syriaque mon reuerend Pere. C'est a vous de voir s'il vous conuient. Il n'y a que l'euangile de St matthieu traduit en Latin. C'est l'edition la plus correcte & la plus complette que nous ayons en cette langue. toutes les autres sont imparfaites, & il y manque plusieurs morceaux de L'Escriture. Le prix est de 15.tt J'ay l'honneur d'estre auec respect

Mon reuerend Pere.

Vostre tres humble &
tres obeissant seruiteur
Morin.

Ce 6 Juillet.

+

A Monseigneur

8

Monseigneur l'Evesque d'Alet con.er
Du Roy en ses con.els
Par carcassonne

a Alet

15. ~~oct~~ sept.
1707.

16

le p. pouget a composé le bré. de narbonne. on le veut charger d'autres breviai. il met son catechisme de monpellier en latin et y donne des nottes. on le veut charger d'une theologie morale et d'une speculative pour les seminaires.

B'

Vous devez être fort surpris Monseigneur de la longueur de mon silence. Il vient de ce que je me suis trouvé dans un surcroit d'occupations: parce que Mgr l'Archev. de Narbone devant aller a fontainebleau j'ay esté obligé de redoubler mon travail pour luy donner la satisfaction de voir son breviaire entierem.t achevé et retouché avant son depart. Car quoy je l'eusse fini des l'année derniere a Narbone cepend.t la precipitation avec laquelle j'y travaillay fit qu'il m'estoit échapé plusieurs choses. On y a fait d'ailleurs ici plus.rs nouveaux changem.ts je l'ay perfectionné en plusieurs endroits importans: Enfin l'ouvrage est fait Dieu merci, et j'espere que vous en serez content. Si la fonte estoit preste nous commencerions l'impression des a present mais probablem.t il faudra encore attendre dix ou quinze jours. Cet ouvrage ci m'en a attiré un autre. Mgr l'Archev. de Roüen m'a prié aussi de travailler a son Breviaire et je dois commencer ce travail au mois d'octobre prochain. Apres quoy je prevoy que je pourray être chargé d'en faire encore un troisieme pareil pour un grand Prelat.

je

Je ne croyois pas devoir jamais etre applique par la
providence a ces sortes d'ouvrages: mais je me laisse conduire
sur cela comme sur le reste a mes Superieurs. Le P. gnal veut
que quand j'auray fait imprimer le catechisme de montp.
en latin avec les passages, je donne au public un cours entier
de Theologie morale, et qu'ensuite je dresse une Theologie
speculative a l'usage des Seminaires. voila du travail pour
longues années je ne scay si Dieu voudra que je l'accomplisse
mais je me feray un plaisir de l'entreprendre par obeissance
m'estant indifferent d'etre applique a une chose ou a une
autre pourveu que je sois dans l'ordre de Dieu ~~ce~~ qui me
paroit etre le seul moyen d'expier les pechez dont je suis
coupable qui sont grands. J'ay besoin du secours de vos prieres
Monseigneur je vous les demande avec instance.

Je n'ay pas encore trouvé les nouveaux livres que vous m'avez
demandez. j'ay mis gens en campagne po. les chercher. cela
viendra tôt ou tard. J'ay remis a Monsieur votre neveu le nouv.
test.mnt Syriaque et le livre de M. Huré. Il ~~n'y a~~ presentemt.
absolumt. rien de nouveau. s'il se fait des negociations po. la
paix co(mm)e plus.rs le pretendent elles sont tres secrettes. Je vous demande
encore une fois mille pardons de mon silence. je seray plus
ponctuel dans la suite. je suis toujours avec l'attachemt. le
plus respectueux Monseigneur votre tres humble Et tres obeisst.
serviteur Cousset P. de l'orat. ce 15e. Xbre. 1707.

peux [illegible]
encore
[illegible]
plus [illegible]
[illegible]

A

\+ Monseigneur

Monseigneur l'Eveque d'Alet
con.er du Roy en ses con.els
Par carcassonne a Alet

22. octo. 1707. le p. pouget a m. l'evesq. d'Alet.

8. bre 1707

1. Il luy envoye le li. de m. dupin pour prouver les 4. propositions de l'assemblée de 1682.

2. et une excellente refutation de l'hist. des oracles de fontenelles. par le p. baldus Jesuite.

3. Il luy écrit sur la sécularisation des chanoines d'Ulez où m. d'Alet aura part.

142

cette lettre est une réponse a celle de m. d'Alet du 3. octo. 1707.

COLLECTION DU P. INGOLD

18

Les livres hebreux de leusden et de pfeiffer que vous demandez Monseigneur ne se trouvent point a Paris. je pourray peutestre avoir occasion de vous les ~~envoyer~~ f. venir de Hollande. si celui de la priere publique et les deux Exemplaires de la retraitte de m. thiberge sont reliez assez tot pr. pouvoir estre remis a mr. Langlois il s'en chargera avec plaisir. J'y en joindray deux autres que vous serez bien aise d'avoir l'un est le livre de mr. Dupin nouvellemt. imprimé en francois pour
1. prouver les 4. propons du clergé de 1682. l'autre est une refutation excellente de l'histoire des oracles de m. de fontenelle. c'est le P. Baldus Jesuite qui est l'autheur de cette refutation et c'est un livre plein de religion et d'une erudition tres exacte et tres recherchée. et avec cela il
2. est écrit divinement bien. Je vous envoyray aussi le livre du P. Quesnel sur
3. la fest. des grandeurs de Jesus. Et je ne desespere pas d'avoir ~~enco~~ un reliquaire de M. de Berulle a vous envoyer. les carmelites nos voisines m'en feront present d'un cet esté dernier: en cas ~~que je ne puisse~~ pas en avoir d'autre, celui la sera pour vous Monseigneur. le fondeur de nos caracteres qui n'a pas encore fini sa fonte et le debordemt. de la loire qui a renversé tous les moulins a Papier sont cause que notre impression n'est pas encore commencée quoy qu'elle dut l'estre dez le mois de septembre dernier. Elle commencera infailliblemt. aussi tôt apres la Toussainctz. Je suis presentemt. appliqué a une occupation vile mais necessaire, c'est a relire la copie que j'ay fait faire de ce breviaire, et a y mettre les points, les virgules et les accens, afin qu'il soit imprimé correctemt. Je n'ay pas encore achevé le 1. tome. Quand j'auray mis le catechisme latin en estat d'estre imprimé et qu'il sera question de travailler a un nouvel ouvrage, je commenceray par celuy que mes superieurs jugeront a propos

Il —

Il m'est fort indifferent de commencer par l'un ou par l'autre, mais il est tres important de se laisser conduire en cela coe. en tout le reste et de se faire au moins un merite de l'obeissance. Je dis la meme chose pour le sejour. mon inclination n'est pas assuremt. pour Paris. j'aime beaucoup mieux le repos et l'obscurité d'une Province, et je ne me separeray jamais par mon choix de Mgr de Montpellier. Mais je me laisseray conduire ou l'on voudra. si neanmoins la providence disposoit les choses de maniere que je pusse vivre dans un entier eloignement du monde, il me semble, si je ne me trompes que j'aurois alors ce apres quoy je soupire. Je vous demande Monseigneur le secours de vos prieres pour m'obtenir l'esprit de penitence dont j'ay grand besoin, et que je ne merite pas que Dieu accorde a mes desirs.

La 1ere fois que j'iray a st. honoré je verray si le P. Avrillon pourra me procurer po. vous quelqs chose du P. de Condren. On ne peut trouver que par hazard sur les quais les livres du P. Metezeau que vous souhaittez. je les feray chercher.

Je n'ay pas le loisir Monseigneur de rien adjouter a cette lettre si ce n'est l'assurance ordinaire du respectueux attachemt. avec lequel je suis Monseigneur votre tres humble et tres obeisst. serviteur

Gouget Pr. de l'orat.

Mgr l'Arch: de narb: a eu une longue et tres favorable audience du Roy a fontainebleau. il en est parfaitemt. content. Je ne doute pas qu'il n'ait entretenu S. M. de l'Affr. d'Usez: et qu'il n'ait fait entendre combien la secularisation est necre. Je vous felicite Monseigneur sur l'agremt. que vous allez avoir en travaillant de nouveau a cette affr. la. Vous trouverez apparemt. les esprits plus dociles qu'ils ne furent a narbone, et en tout cas vous scaurez bien les mettre dans la necessité de souhaitter eux memes et de procurer au plustot ce que vous jugez necre. po. le bien de cette Eglise la.

a Paris ce 22e. 8bre. 1707.

Par Carcassone +

A

Monseigneur

8

Monseigneur l'Evesque d'Alet
Con.er du Roy En ses con.els
Par Limoux.
A Alet

fin d'octobre 1707.

m. de villars a battu les ennemis
mort de me. de montespan.

19

COLLECTION DUPLESSIS

B

Je n'ay pu Monseigneur faute de loisir me donner l'honneur de vous écrire plustost, que Monsieur votre neveu se donna la peine de venir il y a quatre jours me porter les cent quatre livres et qu'il emporta dans son carosse les 4. vol. de grotius, Le Basile Ponce, Et l'histoire des carmes deschaussez sept volumes in-Folio. Je n'ay point encore esté assez heureux pour trouver le nouveau testam. syriaque, il sera plus facile de le trouver in 4°. qu'in 8°. ou in 12°. De quelq maniere que ce puisse estre, je mettray tant de gens en campagne qu'enfin j'espere que je le trouveray. Je vous suis tres obligé Monseigneur de l'honneur que vous me voulez procurer en me faisant connoitre Monsieur votre neveu le Doyen de Sens j'ay dit a Monsieur son frere que si je pouvois sçavoir quand il arrivera a Paris et quelle sera sa demeure je ne manquerois pas de le prevenir.

Nous voila donc Monseigneur bien avancez po. notre Breviaire M. Desallier vous a deja écrit que le marché pour l'impression estoit deja conclu et signé ~~adecette~~ avec Mr. coignard que mgr l'Arch: a choisi et des lettres

de change tirées p[our]. commencer le payem^t^. d'avance.
on imprimera un Breviaire en 4. vol. un diurnal in 8°.
de gros caractere ou seront le pseautier tous les Repons et toutes
les antiennes meme de matines en sorte qu'à l'exception des
leçons le diurnal renfermera tout, et un petit diurnal in
24°. tous les caracteres seront neufs; l'on imprimera le tout en rouge et noir, et ce sera
le papier le plus beau qu'il y ait a Paris. La provid^ce^ a permis
que je me sois trouvé a Paris a point nommé p[our]. epargner
bien des frais au Diocese de Narbone. car la connoissance que
j'ay par experience de tout le detail de l'imprimerie dans lequel
j'ay fait entrer Mgr l'Archeveque, fait que tout ceci coutera
trois ou 4 mille francs de moins qu'il n'auroit fait si je
n'eusse pas etté a Paris. On ne commencera l'impression
qu'au mois de 7^bre^ cepend^t^. on fait faire expres toutes les
fontes dont n[ou]s. avons besoin, on fait graver les images. Et de
nostre costé n[ou]s. retouchons l'ouvrage y mettons la derniere
main et le faisons transcrire. Mgr l'Archeveque se donne la
peine d'entrer lui même dans tous ces details et nous avons
eu quelques ici par raport a tout ce que dessus de frequ^tes^
conferences qui continueront a des jours reglez chaque
semaine. M^r^. Dezallier achette une charge et quitte la librairie.
La grande nouvelle c'est le nouvel avantage que M^r^. de
Villars vient de remporter sur les ennemis dont il y a eu
deux mille de tuez ou pris prisonniers et parmi ceux la
plus^rs^ officiers de marque. Je ne sçay pas encore le

détail, la gazette de demain l'apprendra. Les Allem[ands] sont
dans une grande consternation, nos troupes sont dans-
l'Abondance en Allemagne et subsistent et sont payées au
depens des ennemis. M. de Villars s'avance vers la
Baviere, on ne desespere pas qu'il ne retablisse M. le Duc
de Baviere. En flandres les deux armées sont presq en-
Presence a une lieue et demi l'une de l'autre. M. de Vendosme
et M. de Marlborong se sont vus et ont mangé ensemble
Le decampem[ent] de l'une ou l'autre armée qui seront enfin obligé
d'aller chercher des fourrages ailleurs pourra produire une
action. Quoy qu'il en soit nous ne craignons point du tout
Marlborong nos troupes sont lestes pleines d'ardeur et de
confiance, et dans les deux camps on parle hautem[ent] d'une
paix prochaine de laquelle neanmoins on ne dit rien a
la cour. Vous avez sceu Monseig[neu]r la mort de Madame
de Montespan. Elle est morte il y a un mois aux eaux de
Bourbon avec beaucoup de sentim[ents] de pieté et de fermeté
elle qui avoit craint extraordinairem[ent] la mort toute sa vie.-
mais il y a long tems qu'elle s'y preparoit et c'est une chose
etonnante que l'abondance des aumones et des autres bonnes
oeuvres que je sçay qu'elle faisoit sans celles qui ne sont pas
venues a ma connoissance. Je suis avec le respect le plus
tendre et le plus profond Monseigneur votre tres
humble et tres obeissant serviteur

[illegible] Pr de l'orat

Bas Languedoc
A

+ Monseigneur

18

Monseigneur L'Eveque d'Alet
Par carcassone a Alet

3 Janv.
1708.

philologus hebraeus des Leusden

vavassor in Job.

la reponse du p. baldus aux oracles de m. de fontenelle

la priere publique de m. du gué. &c

la bible hebraïque interlinéaire de santes pagninus 20.#

la chronique d'usserius — — — — — 24.#

sur la mort du p. mabillon.

la 1e feuille du bre de narbonne est tirée.

16
20
COLLECTION DU P. INGOLD

Monseigneur

Le renouvellement de l'année me sert de pretexte pour me renouveller
dans l'honneur de votre souvenir et vous assurer de la continuation de
mes tres humbles respects. Je vous ay trouvé et achetté une partie des
livres que vous m'avez fait l'honneur de me demander, scavoir 1°. le
Philologus hebraeus de Leusden auquel se trouvent joints plusieurs autres
traittez utiles, reliez en un meme volume in 4°. vavassor in Job.
La reponse du P. Baldus au livre des oracles de M. de fontenelle, la priere
publique a laquelle je vai joindre un 2d. ouvrage du même autheur qu'on
vient d'imprimer et qu'on debite depuis quelques jours, et enfin la bible
Hebraïque avec la traduction interlineaire de Sanctes Pagninus corrigée par
Arias montanus. Je n'ay trouvé ce dernier livre qu'à 20.# mais
l'exemplaire que j'ay trouvé est tres beau, en grand papier de l'Edition
de Leipsik le caractere d'une beauté charmante et il y a plusieurs choses
qui ne sont pas dans les autres exemplaires. scavoir un Index rerum
un catalogue de toutes les corrections de la vulgate qui ont esté faites par
authorité de sixte V. un autre catalogue des differentes lecons, et une
chronologie de la bible. Je n'ay trouvé la chronologie d'usserius qu'a
24.# cor.t m. derallier vouloit la vendre ainsi je ne l'ay pas prise. J'ay
trouvé aussi le livre de l'office de l'eglise ou est cette belle preface que vous
m'avez demandée. Le P. General et le P. Avrillon m'ont promis de
me fr. avoir pd. vous Monseigneur quelq. chose qui ait appartenu
a M. de Berulle cor.t vous le souhaittez. vous aurez esté bien sensible
a la perte que fait l'Eglise par la mort du P. Mabillon

Mgr de Narbone vous aura fait voir sans doute la 1.ere feuille
de son breviaire imprimée et je m'assure que vous aurez ésté
content du caractere et du papier, qui sont d'une grande beauté.
Je vous demande toujours Monseigneur la continuation de vos bontez et
je vous suplie de croire que je suis avec le meme attachemt. et le
meme respect que les années précedentes Monseigneur votre
tres humble et tres obeissant serviteur

Rouget Pre. de l'oratoire

a St. Maglorie ce 3e. de l'An 1708.

+

23. Janv.
1708.

c'est la réponse
a la lettre de m.
d'alet du 13. Janv.

~~Le P. Lon... Janv.~~

la priere publique du p. duguet

Ammian marcellin achepte

reliques du card.
de Berulle.

21 #

m. dupin sur les propositions du clergé de 1682.

Usserius.

COLLECTION DUPUY INGOLD

171

J'ay fait part Monseigneur de ce que vous me faites l'honneur de m'écrire sur le livre de la priere publique a Mr. Duguet qui en est l'Autheur et qui depuis vingt ans est mon ami particulier. Je luy ay écrit sur cela un billet afin d'avoir aussi sa reponse par écrit. Je la recois et je vous l'envoye avec d'autant plus de plaisir que vous verrez qu'il pense sur vous précisément la meme chose que moy.

J'ay receu la lettre de change de 300ᵗᵗ. que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer. Mr. Auveiller sur qui elle estoit tirée la payée ce matin a vüe, quoy qu'en rigueur il ne la dut que dix jours apres l'Escheance qui estoit a 8. jours de vüe.

Je verray demain Mr. veissiere et je ne manqueray pas l'occasion de la Polyglotte.

Je vous ay achetté depuis long temps Ammian Marcellin: c'est par oubly de ma part, je ne vous l'avoir pas dit.

J'ay aussi des reliques de M. le card. de Berulle pour vous. Mgr de Mongr. doit vous l'avoir dit: mais il n'y a point de reliquaire. Je vay prier les carmelites de faire faire un reliquaire pr. les enfermer Elles feront cela plus proprement que moy, et le feront avec joye quand elles scauront que c'est pour vous Monseigneur.

J'auray aussi quelque chose du P. de Gondren on me la promis.

Ce n'est pas moy qui vous ay achetté le Mercenus. vous ne m'en aviez pas donné la commission: c'est sans doute M. Desallier.

J'Espere vous trouver enfin un Usserius a bon compte, mais il faut ne se pas presser ni temoigner trop d'empressemt. pour l'avoir.

J'ay donné ordre depuis long temps de faire relier les deux exemplaires de la retraitte de Mr. Tiberge on devroit me les avoir porter: c'est encore un oubli si je ne vous en ay pas parlé: car c'est ici un livre commun. vous aurez de meme le livre de M. Dupin sur les propositions du clergé. Le

meme autheur fait imprimer actuellemt. le dixseptieme et dixhuitieme siecle des autheurs Ecclesiastiques. Il y met les autheurs vivans: et je scay qu'il m'y a mis.

Il paroit depuis quelque temps un commentaire literal en françois sur la genese. c'est un gros in 4°. l'ouvrage est fort estimé. Il est écrit par un moine de la congregation de St vannes qui continue ce travail sur le reste de l'Ecriture. si vous voulez je le joindray aux autres livres qui sont pour vous.

Vous me dites Monseigneur que monsieur votre neveu est presentemt. a Paris sans me marquer sa demeure: et par la vous me mettez hors d'estat de luy aller rendre mes tres humbles devoirs.

Je vous chercheray Mercerus in ~~Genesim~~ Job.

Je suis ravy que vous soyez content du peu que vous avez vu du breviaire de Narbone. Je voudrois bien Monseigneur que vous pussiez ~~l'avoir~~ ~~vu~~ tout entier avant qu'on l'imprimat. Coignard est d'une lenteur étonnante. Il ne nous a pas encore envoyé la 1ere Epreuve de la 2de feuille. La divine providence m'a deschargé du soin de faire celui de Rouen, dont je suis fort aise.

J'ay mille et mille complimts a vous fr. du R. P. General du P. Aveillon, et de M. l'Abbé de Brisacier.

Mr. Boucher le cadet mourut avanthier, et a esté enterré ce matin en sorbonne. M. de chartres estoit a l'Enterremt. avec plusrs Prelats.

N'admirez vous pas Monseigneur, qu'on ait fait un Pretre de l'oratoire eveque de Conserans.

Je ne scavois pas votre incommodité je prie Dieu qu'il vous affermisse dans une parfaite santé pour le bien de son Eglise a laquelle je souhaitte un grand nombre d'Eveques qui vous ressemblent je suis avec le plus tendre respect Monseigneur votre tres humble et tres obeissant serviteur

Couget Prêtre de l'oratoire

a Paris ce 23e. de Janvier 1708.

3. Avril
1708.

22

+

c S.^r Leugeelieve

18'

Envoy des reliques
du cardi. de berulle.

il luy en donnera aussy du p. de gondren

on parle fort du mandement de m. de s. pons.
et dun concile provincial sur cela.
m. de s. pons auroit du faire comme m. lev. d'Alet

On ne peut Monseigneur estre plus mortifié que je le suis d'avoir tant differé a vous donner de mes nouvelles. ce n'est ni oubly ni la seule raison de mes occupations, quoy que multipliées. c'est que comme j'avois donné quelques livres a relier pour vous pour joindre suivant vos ordres a ceux que j'avois deja et vous envoyer le tout ensemble, j'attendois que mon relieur qui les avoit depuis quelqs temps me les eut apporter, comptant toujours que ce seroit l'ordinaire suivant. or il m'a amusé six semaines entieres de jour a autre et ce n'est que d'avanthier que j'ay receu les livres. voici le catalogue du total.

1°. vous avez deja receu depuis mon dernier memoire le nouveau testament syriaque, qui n'y estoit pas compris et que j'ay payé en blanc — 15.#
1 - 10.
2°. la relieure — 20 -
2°. La Bible de Pagnin — 15.
3°. Ammien Marcellin — 8.
4°. Philologus hebraeus de Leusden — 8.
5°. Commentaire literal sur la genese — 2 -
6°. vavassor sur Job — 8#
7°. deux exemplaires de la retraitte Ecclesiastique — 4 - 10.
8°. La Puissance Ecclesiastique par M. Dupin — 3 -
9°. Reponse a l'histoire des Oracles — 3 - 15.
10. Priere publique et lettres du meme autheur pro genut. reliés — 8#
11. La maniere d'Enseigner les langues du P. Thomassin. 2. vol. 8°.
12. j'envoye aussi animadversiones in vetus testamentum par Louis de Dieu que j'ay receu de M.^r verslice auquel tant po... que pr. d'autres livres j'ay donné sur votre compte Monseigneur suivant sa piece justifiée par la quittance ci jointe — 25#

120 - 15.

300 ₶
120-15
179-5.

voila donc Monseigneur un memoire de 120₶. 15. sols et par consequent sur les trois cens livres que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer et que j'ay receues il me reste encore entre les mains 179₶. 5. sur quoy nous acheterons la Polyglotte d'Angleterre a la 1ere occasion favorable en y adjoutant ce qu'il faudra mettre de surplus; ou, en attendant cette occasion, nous executerons les autres ordres qu'il vous plaira de nous donner. Je dis nous Monseigneur, parce que M. Veissiere veille a cela conjointement avec moy et il vous a deja ecrit que les livres de M. l'Abbé Galois ne sont pas encore mis en vente, et que la Polyglotte de Londres n'est pas facile a trouver presentement à bon compte.

J'envoye tous ces livres a Monsieur votre neveu aujourd'huy.

J'ay eu une longue conference avec M. N. G. en consequence de vos remarques Monseigneur. Je voudrois pouvoir vous en faire le recit: vous seriez content. mais je ne le puis car il faudroit plus de trois heures p°. l'ecrire. Il a paru un ecrit qu'on a attribué au P. L'Ami Benedictin qui est une critiq. de la piece publique cet ecrit est absolumt. tombé et n'a eu aucune vogue. D'autant plus qu'un petit avis que M. N. G. a ~~[illegible]~~ fait imprimer sur une feuille separée [illegible] pour servir de preface a une 4e. edition de la piece publiq. renverse de fond en comble cette critique: et ce petit avis est regardé comme un chef d'oeuvre par tous les connoisseurs, et empechera que qui ce soit ne prenne la plume contre l'autheur. Il paroit aussi depuis quelques jours un livre fait par un autheur inconnu mais exact et scavant pour representer quel a esté dans tous les temps l'usage de l'Eglise par raport a la celebration plus ou moins frequte. des ss. mysteres pour suppleer au traitté de l'autheur de la piece publique. J'ay ouy faire beaucoup de cas de ce livre que je n'ay pas encore lu. J'envoye de ce pas le chercher avec la critique du P. L'Ami et la reponse de M. N. G. pour joindre ces trois pieces au memoire cy dessus et Mr. votre Neveu ne recevra le tout que cette Apres midy.

Je luy envoiray aussi les reliques de M. le card.l de Berulle dans un papier cachetté. vous aurez la bonté Monseigneur d'y faire faire un reliquaire. j'avoue que je l'ay oublié et cela me meneroit insensiblem.t trop loin. Je n'ay pas encore de celles du P. de Gondren que le P. Avrillon qui vous assure bien de ses respects aussi bien que le P. General, m'a promis

on ne scait pas encore a Paris bien positivem.t si le Roy d'Angleterre est debarqué heureusem.t en Ecosse: ce qui donne bien de l'inquietude.

On parle fort de l'aff. du mandem.t de M. de S. Pons, et du concile Provincial. Peut etre estes vous mieux instruit qu'un autre de toute cette affaire. Il me paroit certain qu'il eut esté a souhaitter que le mandem.t n'eut pas estes publié ni ecrit, Et que le Prelat eut comme vous publié simplem.t le mandem.t du clergé. Il ne m'appartient pas ~~de parler~~ d'ecrire sur cette matiere.

Je suis avec un tendre respect Monseigneur votre tres humble Et tres obeissant serviteur

ce 3. Avril 1708.

A + Monseigneur

8

Monseigneur l'Eveque d'Alet con^er
du Roy en ses con^els
Par carcassonne à Alet

10. Juillet
1708.

m. de rouen a censuré la théolo. du p. Juenin.

le p. pouget luy apprend la mort de m.de sa mere arrivée a monpellier

19

25

COLLECTION DU P. INGOLD

Vous voyez Monseigneur un pecheur d'habitude, qui avec
les meilleures resolutions du monde retombe toujours dans son peché.
je n'ose penser sans rougir au temps qu'il y a, que je devrois
avoir eu l'honneur de vous écrire. Quand je diray que depuis ce
temps la j'ay toujours voulu chaque ordre le faire, et que je n'ay
pas trouvé le loisir, cela paroitra incroyable; je diray neanmoins
la verité. Contentez vous donc Monseigneur de mon bon cœur, quand
je ne puis pas faire autre chose. Apres cela, je n'ay pas pourtant
negligé les commissions que vous m'avez données. J'ay cherché et
fait chercher les livres que vous me demandez. je ne les ay pas
trouvez, hors ceux que M. votre neveu vous a envoyez. On
va vendre en detail la Bibliotheque de feu M. l'Archev. de
Roüen. Il y a une Polyglotte, il y a un tres grand nombre d'excellens
livres voyez monseigneur si vous en voulez. ce n'est pas la fameuse
Bibliotheque de M. Colbert: c'est celle que M. l'Archev: de Rouen
avoit du vivant de M. son Pere et qui est estimée 24. ou 25000.#
J'apprends que vous avez esté a Narbone et que Mg de Monsp.
s'y est trouvé: vous n'aurez pas manqué Monseigneur de vous
faire montrer ce qui est imprimé du nouveau Breviaire. Je ne scay si
vous en aurez esté content. La moitié de l'impression est faite

actuellement. Je compte qu'au mois de Novembre prochain tout sera fait. J'ay la consolation de voir que tous ceux qui voyent nos feuilles sont satisfaits de ce travail la. Ainsi j'Espere qu'il sera bien receu dans la Province.

Je viens Monseigneur de perdre ma mere qui est morte depuis peu a Montpellier: j'ay tout lieu de croire que Dieu luy a fait misericorde ce qui me donne une grande consolation. Je prends la liberté de la recommander a vos SS. sacrifices.

Je voudrois bien qu'on ne parlat pas de l'affr. de M. de S. Pons a l'Assemblée prochaine, et que tout cela fut entierem^t. terminé et assoupi avant ce temps là. Je suis tout a fait de votre avis sur ~~tout~~ ce que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire sur cela.

Il paroit une censure de M. l'Archev: de Rouen contre le livre du P. Quenin. On dit que ce ~~Prelat supprime~~ le plus qu'il peut cette censure, de laquelle vous serez surpris, si elle peut tomber entre vos mains. La paix est un grand bien: Quand l'aurons nous?

M^gr Le Duc de Bourgogne travaille utilem^t. et glorieusement pour nous procurer celle de l'Europe. Il vient de se rendre le maitre sans coup ferir, de Gand, de Bruges, d'Oudenarde, et de Courtray. On compte que Menin ne sçauroit tenir. Les Hollandois demandent la paix et on en parle publiquement dans l'armée. Je ne vous parle pas des nouvelles d'Espagne vous les sçavez avant nous.

Le Pere Aveillon n'a rien pu trouver qui ait servi au P. de Condren Il y a seulem^t. une lettre écrite de sa main qu'on m'a promise pour vous. Je suis avec tout le respect et l'attachem^t. que vous connoissez

Monseigneur Votre tres humble Et tres obeiss^t. Serviteur

A Paris le 10^e. Juillet 1708.

24. Juillet 1708.

Le Santes-Pagninus d'Anvers ~~edit~~ d'Anvers est rare

Usserius est rare on en veut 24.#

M. Huré luy a envoyé sa grammaire sacrée.

R.

Je receus hier Monseigneur la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 17. de ce mois, et j'avois receu le jour precedent celle du 13e. Je vous suis tres obligé du beau present que vous avez la bonté de me faire d'une Bible Ebraique sans points, je l'accepte Monseigneur avec beaucoup de reconnoissance. J'en ay deja une petite d'un caractere tres menu et mal imprimée, mais j'en ay de tres belles ponctuées, que je me suis donné ici. Je garderay donc le nouveau testament syriaque que j'ay fait relier proprement en trois volumes deux po. le texte et un pour le lexicon. Je vous en chercheray un autre. J'ay trouvé chez Des-allier un Usserius mais il est fort cher il en veut 24.# Il est tout neuf et de la derniere edition. ce livre est fort rare. Je ne l'ay point pris mais j'ay tiré parole de Mr. des-allier qu'il ne le vendroit pas que je n'eusse eu votre reponse. a l'Egard de Sanctes Pagninus il est fort rare de la bonne edition qui est celle d'Anvers il est moins rare et moins cher de l'Edition de Geneve. Je l'ay pour moy de cette derniere edition j'en chercheray un autre exemplaire et si je n'en trouve pas facilemt. je donneray le mien et j'en auray pour moy un autre a loisir. Il y aura bien du malheur si je ne vous trouve pas Vavassor et la vie de Mr. de Chateuil. Mr. Huré m'a envoyé pour vous faire tenir Monseigneur un nouveau livre qu'il a fait et dont il vous fait present. Il est intitulé Grammaire sacrée, ou regles pour entendre le sens literal de l'Ecriture Sainte. c'est une traduction abregée du livre latin qu'il a deja fait imprimer sous le titre de novum testamentum Regulis illustratum. Tout ce qui part de sa plume est excellent.

Nous trouverons aisemt. Ammien Marcellin tel que vous le souhaitez. J'ay vu Reginaldus chez M. Des-allier je n'ay pas eu le loisir de l'Examiner a fond. ce sont des dissertations thomistiques sur toutes les matieres de la grace, j'espere que Dieu

me fera la grace de ne les jamais lire. N'y a-t-il pas assez de livres
sur cette matiere. l'Autheur neanmoins qui est un jacobin est estimé. Quand
M. Delallier quittera je vous en donneray avis Monseigneur et je vous
indiqueray un autre libraire dont vous serez content. Boudot est mort
depuis quelque mois. Mr. Le Bas syndic de la faculté est mort aussi. Ce sera
Mr. Vivant exsyndic qui fera les fonctions d'ici au mois d'octobre prochain.
Je vous envoyeray la retractation du docteur si je puis l'avoir.

J'aurois encore plusieurs choses à adjouter a cette lettre ce sera pr.
le 1er. ordre. je suis obligé de finir brusquement celle ci.

Je suis avec un tendre respect Monseigneur votre tres humble et
tres obeissant serviteur

Pouget pre de l'orat.

ce 24 juillet 1708.

A

Monseigneur

Au

Reverend Pere

Monseigneur l'Evesque d'Alet
con.er du Roy en ses con.els
par carcassone
a Alet

Le Revere

28 21 ~~23~~

Monsieur

COLLECTION DU P. INGOLD

Je n'ai point d'expressions qui puissent vous faire connoitre l'estendue et la vivacité de la reconnoissance que j'ay du magnifique present que vous avez la bonté de me faire. Je le receus hier au soir avec la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire, a laquelle estoit jointe la lettre Pastorale imprimée, que vous avez composée sous le nom de feu Monseigneur l'Archeveque de Sens. Cette lettre est un chef d'oeuvre en son genre, et marque le bon esprit, et le goust veritablement ecclesiastique de celui qui en est l'autheur. A l'Egard du Missel j'en avois deja oui faire un eloge magnifique par plusieurs habiles connoisseurs qui en avoient veu des morceaux, et je me proposois de l'achetter aussi tost qu'il paroitroit. Vous me prevenez sur cela Monsieur de la maniere du monde la plus obligeante, et vous me donnez en cela une marque d'amitié a laquelle je suis d'autant plus sensible que je n'ai rien fait jusqu'ici qui ait pu la meriter. Mais votre bon coeur vous a fait regarder comme un merite le respect tres cordial que j'ay toujours eu pour vous Monsieur, et la liaison que vous savez que j'ay toujours ~~eue~~ conservée avec feu Monseigneur votre saint oncle pendant tout le temps de son Episcopat, lequel helas a esté trop court pour l'Eglise. Je vai m'appliquer tres serieusement a lire avec toute l'attention dont je serai capable votre excellent Missel. Je le lirai pour ma propre instruction, consolation et edification; et pour obeir a vos ordres, si par hazard je trouve quelque chose qui me paroisse ou defectueux, ou point assez parfait, j'en ferai un memoire que j'aurai l'honneur de vous envoyer promptement, puisque Vous me marquez qu'il seroit encore temps de le corriger. J'emploierai a cela tout le temps que j'aurai de reste apres avoir satisfait à mes occupations courantes.

A l'egard du nouveau Breviaire dont vous allez commencer la seconde edition, c'est une necessité que d'en rendre le Calendrier conforme a celui du nouveau Missel. S'il eust esté encore temps de vous faire faire sur cela quelques legeres

observations, j'aurois pris la liberté de vous dire que je le trouve un peu trop chargé —
de saints nouvellement introduits, point assez conformes aux anciens calendriers du Diocese, et
trop rempli d'offices a neuf Leçons. Dans les remarques que j'ay dressées pour Troyes je n'ay
fait aucunes reflexions sur les offices du Breviaire de Sens qui ne sont pas dans celui de Troyes.
Aussi tost que j'aurai achevé la lecture du Missel, je lirai ces offices, et si j'y trouve quelque
chose à retoucher, je prendrai la liberté Monsieur de vous l'escrire.

Je suis ravi de voir que le chapitre de Sens vous ait rendu justice en vous choisissant —
pour gouverner ce grand Diocese, le siege vacant. La vacance selon les apparences sera —
longue. Je ne sçai si Monsieur Mousle vous aura esté associé dans ce penible employ, ou
s'il aura voulu se reposer un peu pendant ce temps la. Il pourra vous dire Monsieur
que la divine Providence m'envoya l'année derniere passer trois semaines dans le Diocese
de Sens chez des Religieuses, parmi lesquelles il a plu a Dieu de faire eclatter d'une maniere
admirable les richesses de sa misericorde. Je conserve toujours une correspondance par lettres
avec cette maison la, pour tascher d'entretenir et d'augmenter le bien que il a plu a Dieu —
d'y faire par mon ministere. Monsieur Mousle m'avoit envoyé pour cela tous les —
pouvoirs de feu Monseigneur l'Archeveque de Sens, et m'avoit mesme permis d'entrer
dans la closture, si dans le sejour que j'y ferois je trouvois cela necessaire pour remedier
a des abus. Je crus qu'il estoit necessaire d'user de ce dernier pouvoir, et ce n'a pas esté —
sans fruit. J'ay rendu à Monsieur Mousle un compte fidele de ce que j'ay fait dans
cette maison. Il vous dira Monsieur de quelle importance il est d'y soustenir le bien —
commencé, et de continuer a escarter avec fermeté tous les Loups qui alloient ravager
ce petit troupeau, dont la plus part des filles qui le composent, sont encore jeunes. C'est
le Prieuré de Giy, situé entre Montargis et chasteau renard. Quand vous aurez conferé sur
cela avec Monsieur Mousle, il pourra vous dire qu'il est de quelque consequence pour soustenir
le bien de cette maison, et y entretenir l'oeuvre de Dieu, que si vous avez occasion d'escrire a
Madame de Moyencourt qui en est Prieure perpetuelle, vous lui marquiez que vous avez
appris avec joye que j'ay fait quelque sejour chez elles l'année derniere, et qu'elles ont confiance
en moy, chose qui a fait grand plaisir a feu Monseigneur l'Archevesque de Sens, et qui —
vous en fait aussi, parce que vous ne m'honorez pas moins de votre amitié que —
Monsieur Mousle. Je compte d'aller tous les ans faire un voyage dans ce lieu là pour
soustenir et confirmer dans le bien les filles que Jesus Christ m'y a données comme par miracles
et recevoir celles qu'il pourra m'envoyer de nouveau, si je reçois de votre part une —
continuation de pouvoirs et de Mission.

Vous avez appris Monsieur tout ce qui se passe en ce pays ci. Un grand nombre
d'Evesques se reünissent a Monseigneur le cardinal de Noailles, Le nombre en augmente
chaque jour, Et il paroitra selon les apparences bien tost une lettre de leur part —

qui pourra estre rendue publique. Hier la faculté de Theologie assemblée extraordinairement en Sorbone, conclut qu'on imprimeroit incessament les deliberations des deux assemblées precedentes, par lesquelles elle a declaré solennellement qu'elle n'a jamais accepté la constitution Unigenitus. on espere qu'au prima Mensis prochain elle aura permission de Monseigneur le Regent de suivre l'affaire de Mr. Le Rouge ancien syndic. vous savez de quoi il est question. Soyez persuadé Monsieur que je suis avec toute la reconnoissance imaginable et tout le respect possible

Monsieur

Votre tres humble et
tres obeissant serviteur
Couget Prestre de
L'Oratoire

a Paris ce 17e. de Dec. 1715.

Oseroisje Monsieur vous supplier tres humblemt. d'assurer Monsieur Moufle de mes tres humbles respects, et de recevoir conjointemt. avec lui mon tres humble complimt. sur la mort de votre digne Archevesque.

Documents

autour du P. Pouget

29

22'

J'ay differé Monsieur la reponse que je vous dois jusqu'à ce que
j'eusse achevé la Lecture de votre Missel. La voila finie Dieu merci.
Je l'ay faite avec toute la consolation possible. Je vous envoye le peu de
remarques que j'ay faites sur cet excellent ouvrage, si j'eusse trouvé
d'autres choses à retoucher je vous les aurois marqué de mesme.

Je vous dois un nouveau remerciement Monsieur de l'Estampe de feu
Monseigneur d'Alet votre St. oncle que Monsieur votre frere m'a
portée et que j'ay receue avec toute la reconnoissance possible.

J'ay receu aussi avec la meme reconnoissance la confiance que vous avez
la bonté de me faire sur un de nos amis communs. c'est un excellent homme
mais les hommes les plus excellens ont leurs defauts, et une charité comme
la votre les couvre tous.

J'ay pris toute la part possible à la translation de Mgr de Troyes a
l'Archeveschê de Sens. Il y a plus de trente ans qu'il m'honore de son
amitié. Nous avons fait ensemble toutes nos etudes de Theologie, et nous
avons toujours esté liez depuis. C'est un Prelat des plus aimables. Je sçai qu'il
vous honore fort. Il honore aussi tres fort Monsieur Monsle. Il a beaucoup
de zele pour que le service divin se fasse avec decence. Et il a du goust pour
les anciens usages de l'Eglise.

Je me ferai un grand plaisir d'aller voir Madame votre Soeur et Mesdames
vos ~~nieces~~ cousines, si la Providence permet jamais que je puisse aller a Chastillon sur
Loin. Je n'irai pas à Giy avant que Mgr de Sens ait receu ses Bulles. ainsi
nous avons du temps devant nous. Je continue a conduire par lettres plus.rs
Rses de cette pauvre maison, qui a bien besoin de secours pour le temporel
aussi bien que pour le Spirituel. Je la recommande a vos prieres Monsieur et
a votre charité, je vous supplie de vous souvenir aussi de mes besoins qui sont
immenses, en offrant le St. Sacrifice, et d'etre persuadé que persone ne
sauroit estre avec plus d'attachemt. et de respect que je le suis Monsieur
votre tres humble et tres obeissant serviteur

Couget Pre de l'orat.

a Paris ce 15e. de l'An 1716.

A Monsieur

6

Monsieur L'Abbé Fenel Doyen de
L'Eglise de Sens et vicaire General du
chapitre, Le Siege Vacant.

a Sens.

29'
3

30

COLLECTION DU P. INGOLD

Je ne doute pas, Monsieur, que vous ne soiez surpris
de ne point recevoir de reponce à la lettre que vous m'avés
fait l'honneur de m'écrire. Quand je l'aye receü, j'étois
deja attaqué d'un mal d'yeux pour lequel je suis depuis
ce Temps la dans les remedes qui dureront Encore longtemps
au hazard de ne jamais En guerir, Mon oeil gauche qui
etoit le meilleur de mes yeux est devenu paralitique dans
le nerf optique, Ensorte que de cet oeil la je ne puis
discerner aucunne Lettre; On m'a deffendu Toute
Lecture, Toute Ecriture, et Toute application; il a plû à
Dieu En même Temps de renverser la plus part des bâtimens
des metairies, et d'un des moulins de mon Abbaye, ensorte
que dieu me frappe dans mes yeux et dans mes biens sa
S.te volonté soit faite, je regarde En cela le bras paternel

de la misericorde. Je ne vous ecris, Monsieur, que pour vous Exciter a prier dieu pour moy Et a m'obtenir La grace de faire un St usage de ces accidents qu'un Chrétien doit toujours regarder comme pretieux dans l'ordre des desseins de Dieu.

Je suis persuadé que tout ceque vous ferés par raport à vôtre missel Et aux autres livres Ecclesiastiques de vôtre diocese sera Excellent. Ma santé ne me permet pas d'entrer avec vous dans aucunne discution des reflections que vous avés Eu La bonté de m'envoyer, Mgr vôtre archevêques me fit L'honneur de me venir voir il ya trois jours Et me fit promettre de nouveau que j'yrois passer quelque temps Chez luy cette année icy, si ma santé me le permet, je me feray un grand plaisir d'avoir L'honneur de vous voir et de vous témoigner de vive

voye que je suis avec un attachement et un respect au
dessus de toute Expression, Monsieur, vôtre trés
humble et trés obeissant serviteur.

Couget Pr. Ind. de l'orat.

faites moy l'amitié, monsieur d'assurer de mes trés humbles
respects, Mr. Moutle, et de me recommander d'une maniere
toute particuliere à ses prieres, dans lesquelles j'ay beaucoup
de confiance aussi bien que dans les vostres

à Paris ce 5e mars 1716.

sance
pl
lhon

à Monsieur

Monsieur L'Abbé fenel Doyen
Et grand vicaire de L'Eglise
Metropolitaine de Sens
à Sens.

17 124

+ a alet le 3 sep 1707

reponse a celle du 17. sept.

du p. pouget de loratoire

Il l'excite a apprendre l'hebreu, il s'y remet et est fasché de l'avoir negligé quelque temps.

Il l'exhorte a composer une theologie pour les seminaires.

COLLECTION DUP. INGOLD

J'ay tant de marques de vre amitié mon tres cher Pere que vous n'avez pas besoin d'apologie lorsque vous gardez le silence je scay le nombre de vos affaires, et ce que vous m'en mandez me surprend, et me met dans l'admiration que vous y puissiez suffire, au milieu de tout cela l'hebreu trouvera bien sa place, je suis fasché qu'y ayant la facilité que vous y avez vos autres occupations vous en ~~ostassent~~ destournassent entierement je m'y suis un peu remis, et espere dans quelque temps le scavoir raisonnablement, et le garder plus que je n'avois, et je ne scais mauvais que de l'avoir trop negligé et j'ay fort envie de reparer ma negligence

vous me ferez plaisir pour m'y aider de donner
ordre a quelqu'un de chercher Philologus
hebraeus de Leusden de la 2e impression de
1692 ou d'une posterieure s'il y en a, cela se
peut trouver chez la veuve Hortemels, ou
chez Boudot ou chez les libraires qui ont
des livres de hollande—

il y a encore un Lexicon biblicum
hebraeo chaldaicum par Augustus
Pfeifferus ou sont tous les noms propres
des personnes et des lieux qui se trouvent
dans l'ancien testament

m. l'abbé Tiberge a fait imprimer
depuis peu une retraitte pour les eccle=
siastiques, je vous prie de m'en faire avoir
deux exemplaires, et un du livre de la priere
publique et du sacrifice, je vous prie de donner
ordre qu'on les relie en veau marbré un peu
brun, sans autre dorure que le titre du livre, la
tranche jaspée, comme signet riocel, il y en
a qui appellent cela des relieures a la Jan=
seniste, m. Langlois voudra bien se charger
de ce petit pacquet, si mon neveu venoit a
Paris je vous epargnerois cette corvée, et je
scais ce que vous direz de moy de vous—

sur charger encore au milieu de tant d'oc
pation.

pour les autres livres dont je vous ay parlé cy devant, rien ne presse, ainsi les a vos bons points et aisemens.

je suis ravy qu'on vous propose a faire une Theologie pour les seminaires, c'est un ouvrage dont l'Eglize manque, je croy que vous devez tacher de le donner avant tous les autres, on a besoin qu'il soit fort simple et a la portée de tout le monde qu'on s'y borne aux seules questions qui sont necessaires, et laisser toutes celles de possibilité ou qui sont purement curieuses. Les dispositions avec lesquelles vous avez travaillé dans la compo=sition de vos ouvrages, attireront la bene=diction de Dieu, et honneur et serviteurs je le prie de tout mon coeur qu'il aug=mente et qu'il perfectionne encore en vous ces s.tes dispositions, tout ce que je crains, est qu'au travers de tout cela nous ne vous perdions enfin dans la province ce seroit pour moy je vous assure un rude sacrifice mais il le faudroit faire p. l'Eglize priez p. moy qui suis m. t. ch. [illegible] intimement [illegible]

au Reuerend Pere

Lunel

7

Le Reuerend Pere Pouget
Prêtre de l'oratoire de Jesus
a s^t magloire A Paris.

A Agde 27e Juillet 1708

25

Bibliothèque de l'Oratoire

Je me donne l'honneur de vous Escrire monsieur Et cher Cousin
pour vous donner de mes Nouvelles, Il Est vray que vous
avonés Resté long temps sans vous Escrire, mais neaugmoins
Jay souvant parlé de vous à tous nos amis Et singulierement
à mr vostre oncle toutes les fois que je lay veu à montpellier
pour vous procurer un bon Establissement puis que cest vous qui
devés Estre son heritier Il ma fait Connoistre quil na tenu
qua vous destre sage Et que par cest Endroit vous auriés plus
de vingtmile Livres à vous ; ainsi je vous Exorte à suivre
sa volonté Et Comptés quil ne vous oubliera pas,
vous aurés apris la mort de madame vostre. Et vous devés croire
que Jay pris bien de part à cette perte, on laisse la Rante
sur biens de Bouligneux a madame vostre sœur, le fondz sera
un jour pour vous, Jay perdeu tous mes Enfans. Il ne me
Reste quune fille ny Espoir den avoir davantage, ainsi
aimés moy mon cher Cousin puis qu'il ne Reste que vous Et moy
de la famille pour faire Renestre le nom de Pouget, donnés moy
de vos Nouvelles de temps En temps, Je suis despuis un mois

A' Agde Par ordre de mons.r de Roquelaure Pour les fonctions de
ma Charge en qualitté de Lieutenant general des Estatz ou Je
vous offre en ceste Ville et par tout alheurs tout ce quy depand
de moy C'est de quoy vous devez estre bien persuadé mon
Cher Cousin Puis que Je suis de tout mon Coeur Vostre tres
humb.le et tres ob.t Servit.r

[illegible]

8 Monsieur
[illegible]

Monsieur Pouget avocat Chez mon s[r]
Bodun tresorier general de la marine
a'toulon

A Bourignen 24e xbre 1709

26

BIBLIOTHÈQUE DE L'ORATOIRE

Jay Pris la liberte de monsieur mon Cousin destablir mon domicille chez vous. Pour la signiffication dune taxe de droit que jay eu sur ma charge de Lieutenant general des Esleus du despartement dagde. Cest mons.r Ricaud directeur general des devoirs quy est chargé du recouvrement, et quy vous fera fere la signiffication sy vous Lavez agreable, pardon mon cher Cousin sy jen vze sy librement en Revanche je vous offre tout ce quy depand de moy, Puis que jay Lhonneur destre tres Parfaitement monsieur mon Cousin, Vostre tres humble et tres ob.t Servit.r

Pouget

mon Espouse et ma fille vous assuret fort de ser Respetz,

Monsieur

Monsieur Pouget avocat Chez
mons^r fontaniere trezorier General
de la marine

a toulon

Paris 10.e May 1727

27

BIBLIOTHÈQUE DE L'ORATOIRE

J'ay rendu tres fidelement & tres exactement
Monsieur, toutes les lettres que vous
m'avés adressé; & j'en ay receu encore
une ce soir pour Mr. vôtre oncle que
je luy ay envoyé; mais comme il n'en
est pas de même de ce pays cy & de
Monsgr. & que Mrs. de la poste savent
tout ce qui est contenu dans les
paquets, je vous prie de ne m'en plus
adresser pour d'autres que pour moy;
car cela pourroit me fe. des aff.es
Vous devés avoir receu une lettre de moy
de Lion avec un paquet de Mr. vôtre
oncle pour vous qu'on m'avoit renvoyé

de Monsp.er Je suis, Monsieur, vre

parfaitement a vous.

† Charles Joach. Ev. de Montp.er

Languedoc A Monsieur

Monsieur Pouget Prêtre
& chanoine de l'Eglise de
Montpellier

A Montpellier

Jay Reçu du Venerable Chapitre St pierre de montpr la somme de dix livres quinze sols huit deniers pour sa parcelle de taiges de la presente année estre des mains & deniers de monsieur des fours son tresorier fait au st Jean de bueges le vingt septiesme octobre ghc nonante huit y compris huit deniers pour le papier de la pnte quittce

Cairergues

V 10tt 15s 8d

31

BIBLIOTHÈQUE DE L'ORATOIRE

quittance de
10 lt 15 s 8 d

N.° Lxxiii

Manuscrits

Remarques sur le Catechisme de la Rochellier

BIBLIOTHEQUE DE L'ORATOIRE

Pag. 174. 172. col. 2. Et 1. 1.° tout le traité de la justification me semble obscur pour un cathechisme qui doit être a la portée de tout le monde

Parlant de la justification dans les cas extraordinaires l'on avance, que ceux a qui dieu accorde la remission de leurs pechez sans le ministere exterieur de leglise, il ne leur fait cette grace, qu'eu egard a la necessité absolue et pour leur procurer lavantage d'être les membres vivants de leglise. et si ce sont des adultes cette grace ne leur est accordée, qu'en vüe et par le veu du sacrement.

Ce raisonnement suppose selon le sens precis et naturel de ses termes deux choses dont lune est absolument fausse, et lautre, qui nest quune consequence necessaire de la premiere, est calviniste

la premiere, est quen disant, et si se sont des adultes [illegible] semble faire entendre que dautres que des adultes peuvent etre justifiez sans le ministere exterieur de leglise; or cela est absolument faux; et il est de foy quil n'y a que les adultes qui puissent etre justifiez par le seul veu du sacrement.

L'idée meme que nous avons du veu, nous fait assez connoitre quil ne peut y avoir que des adultes justifiez par le veu du sacrement, puisquil n'y a que des adultes capables de veu.

La 2.e chose et qui nest quune suitte necessaire de la 1.e,

En que supposé que dieu accordât a dautres qu'a Des adultes la grace de la justification, pour leur procurer comme l'on dit l'auantage d'être les membres viuants de l'Eglise, cela parois visiblement Tomber dans l'erreur de Caluin, qui pretend que le Bateme n'est point absolument necessaire aux ~~adultes~~ predestinez, Et quen quelq: etat qu'ils se trouuent a l'article de la mort ils sont Toujours sauuez, parceque leurs pechez leurs sont Remis par la non Imputation, ou bien, ne leur sont point imputez

Pag. 188. Col. 2. Il semble quen Traitant de l'enfer on auroit dû se contenter de proposer simplement le sentimens de l'eglise sur les peines reelles et effectiues que les dannez souffriront sans proposer la chose d'une maniere douteuse en disant, lecriture sainte nous donne lieu de croire que le feu de lenfer sera un feu reel et ueritable

Car 1.° nous deuons prendre lecriture a la lettre a moins que lecriture meme, ou leglise Eclairée du S.t Esprit ne nous ait declaré quil la faut prendre en un autre sens or n'y lecriture ni leglise ne nous ont rien declaré sur ces Expressions: D'ailleurs les Termes de Ignis eternus, de stagnum Ignis &c.a semés ~~de tous~~ cà et là dans lecritures ~~ne~~ nous donnent l'Idée de feu reel Et Corporel.

J'ajoute que selon L'apotre S. pierre nous deuons Interpreter Lecriture ~~par le meme~~ par le secours Et L'Inspiration du meme Esprit qui les a Inspirees aux Ecriuains sacres Nous deuons Recourir aux SS. peres come a ceux a qui Le S.t Esprit a Reuelé le sens des ecritures, or Ils disent Tous d'un consentement unanime, que les dannez souffriront pendant L'Eternité les peines d'un feu corporel S. Basile, S. Aug. S. Gregoire, &c.a y sont formels

L'~~Uni~~ faculté meme de L'Uniuersité de paris a condanné Cette proposition, animæ in pugatorio, ou in Inferno Non Torquentur Igne corporeo

Je Scay bien que cette faculté n'a pas condanné cette proposition comme heretique, mais come temeraire: Etant veritablement une Insigne Temerité d'avancer une chose opposée a lecriture Et aux SS. peres, Et meme au Concile de florence qui a Decidé que Les Ames etoint purgées des peines Temporelles dûes a leurs pechez dans le purgatoire par Lactivité dun feu reel.

J'avouë quil n'est pas Absolument de foy que Ce feu soit corporel, mais Je me parois Toujours Evidant quil n'y a rien a craindre en Lexprimant En Les Termes formels Et precis des Lecritures Et Des SS. peres, Et s'en Tenir pour La maniere dont ce feu agit, au miris, sed tamen veris modis de S. aug. Il est dangereux d'un autre coté de proposer des doutes sur cette matiere dans un catechisme qui doit etre Entre les mains de Toutes sortes de personnes. L'Impie qui Desire au fond de son coeur quil n'y ait point de dieu Souhaitteroit a plus forte raison quil n'y eut point D'Enfer pour pecher Impunement, d'ou Je peut arriver facilement que les desirs de son coeur corrompu luy feront prendre de simples doutes pour une pleine conviction Et Le feront passer des doutes a la creance: car quoyque la ~~[illegible]~~ privation de dieu soit La plus grande de Toutes les peines, une ame qui n'est sensibles qu'aux impressions de ses sens corrompus est si peu capable de gouter la grandeur de cette peine spirituelle, quelle donneroit aveuglement dans Toutes Sortes de dereglemens, si elle n'etoit reprimée par La crainte des peines ~~[illegible]~~ corporelles.

Pag. 179 Col. 1. LA Regle que Lon donne pour dicerner Le peché mortel me parois Trop cruë Et Trop dure, elle Est

Concüe en ces termes, l'on peche mortellement, quand on viole La loy de dieu en matiere considerable et avec un parfait consentement.

1°. L'on pourroit Simaginer suivant cette definition qu'on pourroit violer la Loy de dieu en matiere considerable sans pecher mortellement, pourvuque il ny eut pas un consentement parfait, par exemple, un home Insulté par un autre se sentira saisy de colere et tuera son ennemy et se persuadera selon cette Regle quil na peché que veniellement, protestant a un confesseur quil na pas eté maitre de Luy meme. combien meme de libertins engagez dans des habitudes d'Impuretes ont pour Toutes Excuses quil ne peuvent se contenir, que La passion Les Entraine, et concluent de la que Les Turpitudes Les plus honteuses ne sont que des Bagatelles faute dun consentement suffisant.

N'est-ce pas meme par ce canal que Le relachement Et La molesse s'Introduit parmy Les Casuistes? combien de confesseurs donnent Absolution sur Absolution des memes crimes, apres avoir demandé a un penitent, s'il slavoit pas eu de l'horreur de son peché apres Lavoir comis, d'ou Ils concluent, que cette horreur pretendüe est une marque que La passion, et La faiblesse y ont eu La meilleure part, quil n'y a point eu un consentement parfait, que ce remords fait connoitre que L'ame na point ete entierement separée de dieu, cequil arrive cependant Lorsqu'on peche mortellement, et fondé sur ce pernicieux principe Ils donnent sans discernement Une paix dangereuse a celuy qui la donne, Et Inutile a celuy qui la Recoit, pax periculosa dantibus Accipientibus autem nihil profutura. selon Lexpression de S. cyprien

2° nest il pas certain, quil est tres difficile de trouver un consentement assez imparfait pour faire que le violement de la loy en matiere importante ne soit que veniel, come on le dit, Il seroit dangereux de vouloir determiner la nature de ce consentement imparfait; les Theologiens de la plus saine doctrine enseignent quen matiere d'Impureté Il est difficile d'y trouver des pechez veniels, Et que du moment quil y a un Consentement parfait Lon doit Iger que le peché est mortel.

Il y a meme de fort habiles personnes qui pretendent que Lattache formelle, Et ainsy parfaitement volontaire aux habitudes venielles est un peché mortel, et que cest en ce sens quil faut entendre S. Aug. lorsque par la comparaison de plusieurs grains de sables, ou La multiplicité de plusieurs gouttes d'eau un vaisseau est enfin submergé Il fait entendre que de meme plusieurs pechez legers peuvent faire perir Lame ou bien Lorsquil dit, que quoyque une petite gale Ne puisse pas Rendre un visage difforme, une quantité de petites gales Jointes ensembles peuvent cependant tellement defigurer une personne, quon nosera Lapprocher De meme les fautes legeres peuvent par leur multiplicité Rendre une ame Indigne des Ambrassemens de son celeste epoux, ce sont les termes de ce S. docteur; coment ose Ton donc proposer une regle qui paroit si opposée a cecy.

L'On aura beau dire que lon a dit le contraire dans La suitte, en disant que la passion nôte par le consentement parfait, lon sen tiendra au principe, si Lon Nexplique cequ lon Entend par consentement parfait personne, dira Ton, ne connoit mieux cequi est en Lhome

que l'Esprit de l'home, Je sçay bien que Je nay point été maître de moy meme en commettant Tel, ou Tel crime le consentement parfait exclut Toutte violence ou necessité, Je me suis trouvé si prevenu, et emporté par ma passion quil ne m'a pas ete possible de me vaincre ou de me retenir.

Pag. 222. Col. 1. Il est vray que du moment que nous avons peché mortellement L'Empire de la charité est eteint dans notre coeur; mais comme personne ne sçait s'il est digne d'amour ou De haine, Je craindrois que des personnes peu Instruites Ne prissent de certaines formules damour divin, ou de certains mouvemens d'amour propre, ou dhumeur pour Des mouvemens charité qui leur fesant croire que La charité est encor dans leur coeur ~~les pousser telles~~ apres avoir peché mortellement, ne Les jettat dans L'Illusion Ainsy Jaurois recours a une autre regle plus proportionée ~~et~~ a toutes sortes d'Esprits.

Pag. 229 Col. 1. Les vertus morales reglent nos moeurs en faisant que nous raportons a Dieu touttes nos actions. cela ne me paroit pas assez expliqué; Beaucoup de personnes sont dans Lerreur sur ce raport, croyant quil suffit d'offrir Le matin Leurs actions a Dieu pour quelles soint vertueuses pendant toutes La journées, ce raport ne suffit point etant commun aux vertus et aux vices, jaurois donc Exprimé La nature du raport, Et Les conditions ~~de~~ qui Doivent accompagner Laction, pour quelle soit bone Et meritoire, sagissant Icy des vertus des chretiens.

pag. 236. Col. 2. Etre Exterieurement Idolatre cest rendre un culte Exterieur et souverain; a quelquautre chose qu'a dieu, ce que faisoint Les gentils &c. quoy qu'on ait dit un peu au dessus que Les gentils soint Interieurement Idolatres, cependant come

Il y quelque chose entre les deux je ne voudrois pas ce me semble donner cet exemple si crument sans ajouter quils sont Idolatres Et Interieurement Et Exterieurement, car a ne voir que L'endroit ou cet Exemple est cité on croiroit que L'Idolatrie des gentils Nauroit eté quexterieure.
J'ajoute que cette distinction d'Idolatrie Interieure Et Exterieure est fort douteuse, car quoyque Interieurement Lon pût etre Idolatre au fond du cœur, Et que La crainte nous Empechat de nous manifester, Il me semble quon ne peut au contraire etre Idolatre a L'Exterieur sans ~~sans~~ L'etre Interieurement, netant Jamais permis de faire Exterieurement une chose, ~~quel~~ Lon ~~en~~ Est convaincu au fond de la consciense etre necessairement mauvaise: ainsy si lon est Idolatre par Le culte Exterieur on L'est au fond de Lame Les premiers chretiens qui ont signé de Leur sang La verité de L'Evangile ont eté bien persuadés de cette verité; ~~qui~~ Et quon ne peut etre Exterieurement Idolatre sans L'etre Interieurement: car Il auroint pû autrement se Conserver ~~[illegible]~~ La vie en Rendant a Lexterieur un cultes aux fausses divinites quils auroint deteste Au fond de Leur ame. Il Est a remarquer d'ailleurs que Cet ~~seroit~~ En Le grand principe ~~s~~ sur Lequel Roule Tout Le systeme des restrictions Mentales, qui ne consiste qua separer Lexterieur de ~~Laction~~ Laction davec L'Interieur, Iauroit du moins ajouté, quon ne peut Reciproquement Etre Idolatre a Lexterieur sans L'etre Interieurement.
Pag. 312. Col. 2. Lon Dit que cest par Leur propre vertu que Les sacremens produisent La grace, cette Expression Me paroit dure, obscure, Et Ambiguë aussy

Bien que son Explication, Lon na point d'Idée Distinctes de ces sortes de vertus; Il me paroitroit Bien plus Evidant de Dire que dieu opere Infailliblement La grace ~~dans Lame de ceux~~ ~~qui~~ a Loccasion de Lapplication des sacrement dans Lame de ceux qui Les recoivent avec Les dispositions requises. cette Explication ne seroit point opposées aux peres Et sur Toutt a s. Aug. qui se servent du mort de vertu Unde Tanta virtus Aquæ, ut corpus Tangat Et cor Abluat; Et que dailleurs des personnes grossieres pouroint prendre cette propre vertu come etant dans Les Instumens meme p. Ex. dans Leau de La maniere que La chose Est Expliquee.

Le Traité De La grace Me paroit Trop sec, Les Termes Trop scholastiques pour un cathechisme, Les Cathechistes Trouveront Mieux Les Termes Scholastiques, que Les Mots plus Intelligibles, ainsy Jaurois mieux aimé Leur Mettre Icy des Termes commodes Et aisez de Crainte quils nen manquent a Loccasion cequi fait un Tres mauvais Effet Lorsquon voit Une Catechiste Begayer La pensée et chercher Des Termes pour Lexprimer, Et Dire des choses Obscures par des Termes Encor plus obscurs.

Lhistoire des heresies me paroit peu Utiles sur Tout Dans un Diocese ou Il peure y avoir Beaucoup de nouveaux convertis, ou Il falloit du

moins donner quelques preservatifs contre Les playes quelle peut faire; Tout le monde scait que Messieurs Les protestans ont essayé de faire une tradition de Leur pretendue eglise Reformee etc quils ont reuni en un seul corr de religion presq. Toutes les heresies qui ont paru depuis La naissance de Leglise, ils nont point manqué des bien Informer ceux de Leur sectes, et de Leur faire passer ces heretiques pour de st. personnages qui ont eté persecutez pour Lamour de La verité, or Lorsquon verra une Liste de Touttes ces Erreurs, cela ne donnera t'il point quelque atteinte a La foy chancelante des Ces nouveaux catholiques? Sils ne Trouvent Immediatement apres dequoy Les Rassurer,

Il Est vray selon Lexpression dun ancien que cest avoir Refuté L'erreur que Lavoir decouverte, Vestros errores Exposuisse, refutasse est, mais celuy La meme ne sen Est pas Tenu La, Et Lon ne connoit que Trop Lopiniatreté de ses personnes, qui ne se ~~paqant~~ Rendant pas aux plus solides raisons, ne se payerons pas de cette reponse.

Lon peut dire quon na pas pretendu seriger en Controversiste dans un catechisme, Il ne falloit donc pas par La meme raison, seriger en historien des Ennemis qui ont persecuté Leglise; ainsy Je me seroit Borne a La simple Exposition de La foy catholiq.

Il ne paroit pas d'ailleurs que cela grossir plus le volume que l'histoire des heresies,

reflections du p. pouget de l'oratoire sur le missel de 1715

32 ~~25~~

Le nouveau Missel de Sens, que j'ay lu avec beaucoup de plaisir et de consolation, me paroit un des plus beaux Missels, et peut estre le plus beau qu'il y ait actuellement dans l'Eglise. Il seroit a souhaitter qu'avant son impression on eut pu le voir pour y perfectionner plusieurs choses, qu'il auroit esté mieux de mettre autrement selon les anciens Rites Ecclesiastiques.

Par Exemple 1° Il auroit fallu mettre que lors que Monseigneur l'Archeveque officie, les Pretres cardinaux qui l'assistent revetus de leurs habits sacerdotaux concelebrent avec lui. Tel est l'ancien usage de l'Eglise, conservé encore aujourdhui dans plusieurs Eglises de France, et pratiqué par tout autrefois.

2° J'aurois voulu retenir l'ancien usage pratiqué autre fois a Rome et dans toutes les Eglises de france; qui subsiste encore aujourdhui a Narbone, a Reims, a Troyes et ailleurs, et qui certainemt. estoit aussi en usage a Sens, ~~puis~~ qu'il l'est encore aujourdhui a Troyes, de chanter en certains jours lors que l'Archeveque officie, ce qu'on Appelle Laudes, qui se chante entre la collecte et l'Epitre. ces Laudes commencent par ces Paroles, christus vincit, christus regnat, christus imperat. on peut les voir tout au long dans le P. Martenne De Eccl. Ritib. Tom 1. pag. 363. ou cet usage subsiste encore a Sens, et en ce cas la il en falloit faire mention dans les Rubriques du Missel, ne varietur: ou il ne subsiste plus, et en ce cas la il falloit le retablir.

Le cardinal Bona fait aussi mention de cet usage. De Reb. Lit. Lib. 2. cap. 5. n. 8.

3° ce n'est point seulemt. aux Messes pontificales, ou aux grandes Messes de l'Eglise Metropolitaine, mais aussi a toutes les grandes Messes dans toutes les eglises du Diocese, qu'il falloit retablir l'usage de s'en aller apres ite missa est de ne point donner de Benediction, et de reciter l'Evangile de St. Jean en s'en-retournant a la sacristie. Quand on trouve une Eglise metropolitaine en possession de conserver ce venerable rite de l'antiquité, il faut le retablir par tout.

4° Le cierge Pascal doit estre allumé avant qu'on commence l'Exultet, et doit estre beni tout allumé. Tel est l'ancien usage de Rome et de toute l'Eglise gallicane, conservé jusqu'a ce jour en plusieurs Eglises, et qu'il faudroit retablir par tout. Voyez le P. Martenne, le 10e ordre Romain dans le 2d tome de Musaeum Italicum, Mr. de Vert. Les paroles meme de la Benediction du cierge supposent cet usage. car incensi hujus sacrificium vespertinum, ne veut dire autre chose que le sacrifice de ce cierge allumé. c'est ce qui paroit par les paroles suivantes, Quod tibi de operibus apum sacrosancta reddit Ecclesia. ces paroles font voir demonstrativemt. qu'il ne s'agit point la d'Encens, et qu'ainsi c'est mal a propos qu'a l'occasion de ce mot incensi, on s'est avisé par ignorance de mettre les grains d'encens en cet endroit là. Selon l'ancien usage aussi tost qu'on avoit fait le nouveau feu on le benissoit, apres la Benediction du feu on en allumoit une bougie. Le Diacre demandoit la Benediction a l'Evesque, ou en son absence au Prestre officiant. Il alloit ensuite au cierge pour chanter l'Exultet Le soudiacre allumoit le cierge, Le Diacre y mettoit les grains d'encens et chantoit enfin l'Exultet. c'est ce qu'il falloit rétablir à Sens. La coustume contraire est un abus. Il seroit peut estre encore temps de reformer cela.

5° L'ancien usage de l'Eglise dont Saint Ambroise est le temoin, estoit

Collection du P. Ingold

qu'en recevant la sainte communion, les communians disoient amen pour faire leur profession de foy sur la presence reelle. Il y a plus de trente cinq ans que cet usage est retabli a Paris. Le Prestre dit Corpus Domini nostri Jesu christi: le communiant repond, Amen. Le Prestre continue custodiat animam tuam in vitam aeternam. Dans le Pontifical Romain les ordinans encore aujourdhui repondent Amen avant que de communier. Mr. De Meaux aujourdhui cardinal, qui a retranché assez mal a propos plusieurs Amen inserez dans son missel, parmi quelques autres qu'il a retranchez avec raison, n'a pas retranché celui ci. Mon sentiment eust esté de le restablir à Sens, comme on l'a fait a Paris, et d'en faire mention dans le Missel.

6°. Suivant l'ancien usage de l'Eglise tous les Traits, qu'on chante aux Messes lugubres, et dans le temps du retranchemt. de l'Alleluia, doivent estre tirez des Pseaumes. voyez tous ~~[illegible]~~ les anciens Missels, et meme le Missel Romain actuellemt. vous n'y trouverez point de Traict qui ne soit tiré des Pseaumes si ce n'est a quelques Messes nouvellemt. composées par gens peu instruits des Rites anciens. c'est que l'ancien usage de l'Eglise tant orientale qu'occidentale, estoit d'entremesler les prieres liturgiques du chant des Pseaumes; on en chantoit pr. l'introit, on en chantoit au graduel au trait, a l'offertoire, a la communion. on a retranché celui de l'introit et l'on n'en dit que le 1er verset. on a retranché ceux de l'offertoire et de la communion, mais on a conservé ceux du Graduel et du trait, et c'est aller contre l'esprit de l'Eglise que de composer un trait de paroles qui ne sont pas prises d'un Pseaume. voyez le card. Bona. vous avez souvent fait cette faute là. voici les endroits. Le trait de l'Annonciation.

Le trait du jour des morts.
Le trait du 2e commun d'un Evesque
Le trait du commun de plusrs Evesques
Le trait du commun de plusrs vierges
Le trait du commun des stes femmes.
Le trait de la Messe votive de la Trinité
de la Messe vot. de la Passion
de la Mess. vot. des Anges.
de la M. vot. du Synode
de la m. vot. tempore Schismatis.
de la M. votive temp. famis.
de la M. vot. pro vit. mortalitate
de la M. vot. pro Remiss. Peccatorum.

c'est l'ancien sens. lion, et l'ancien orleans c'est celuy de paris.

7°. Je n'aurois pas voulu laisser toutes ces proses ad libitum. Je me serois borné tout au plus aux proses des Annuels dont on fait la feste dans tout le Diocese.

8°. Je n'aurois pas voulu mettre ad libitum le Kyrie fons bonitatis, cunctipotens clemens Rector. on a retranché cela par tout. c'est une tache, à un Missel aussi beau que le vostre.

9°. Je n'approuve pas l'Introït de S. Luc, Dominus dabit verbum Evangelizantibus. Dans cet endroit du Ps. 67. il ne s'agit point du tout de l'Evangile. L'Hebreu porte Evangelizatricibus. Il s'agit la des femmes Israëlites qui au sortir de la mer Rouge chantoient le cantique de Moyse Cantemus Dno.

10°. La collecte la secrette et la Postcommunion que vous dites pour invoquer les SS. aux feries de l'avent, ne les invoquent point du tout, et il n'y est nullemt. parlé de leur intercession, de leur protection. vous demandez seulemt. d'avoir part avec eux a la vie eternelle. cela ne s'appelle pas collecte des SS. Je parierois bien que ces collectes ne sont pas anciennes dans vostre Eglise, et que les anciennes demandoient leur protection, leur intercession, ou en faisoient mention.

voyla tout ce que j'ay trouvé a retoucher dans cet excellent ouvrage.

11. J'ay oublié de mettre une 11e observation, qui est, que le Peuple estant accoutumé aux messes basses qu'il entend, d'entendre *orate fratres* c. on le dit au Romain — j'aurois laissé cette formule avec la Reponse *suscipiat* ordinaire, afin que dans une mesme ville on ne vid pas de difference sur cela entre les Prestres qui disent la Messe, s'agissant de si peu de chose. J'approuve que vous ayez retenu les autres usages dans les choses où cela ne sauroit causer d'inconvenient. Ici vous troublez tous ceux qui venant d'un autre diocese voudront servir la messe. Ils ne sauront que repondre. vous pouvez remedier a cela en faisant une tres legere transposition, et faisant dire au Prestre *orate fratres pro me* au lieu de *orate pro me fratres*, car le peuple accoutumé a entendre dire *orate fratres*, ne s'embarrasse pas des paroles suiv.tes et ce n'est pas un inconvenient quand il repondra son *suscipiat* ordinaire, ne sachant pas le vôtre.

33 ~~34~~

reponses aux reflections du p. pouget
sur le missel de sens de 1715.

dans la nouvelle edition du ~~le~~ missel de sens on s'est proposé ~~pour but~~ de ne rien innover que ce qui paroistroit absolument necessaire ~~et de~~ s'en tenir en toute occasion aux anciens rits du diocese, et non pas de composer une nouvelle liturgie de tout ce qui se trouve de plus riche dans les autres ~~diocese~~ eglises. lors que i'ay voulu par exemple introduire l'annonce de pâques au iour de l'epiphanie, ainsy qu'il a esté ordonné par 2 conciles d'orleans ~~qui estoit~~ ville de l'ancienne province de sens, feu mgr l'archevesque me barra sur cela absolument par cette seule raison qu'on ~~ne~~ ne pouvoit pas prouver que cet usage eust jamais esté receu a sens; et ainsy de cent autres; ~~ioy~~ on a même eu beaucoup de peine a conserver nos anciennes pratiques pour ~~l'absoute du ieudy st et pour~~ les ceremonies qui concernoient les penitens publics le mercredy des cendres, + et pour l'absoute du ieudy st. quoy que nos anciens missels en eussent touiours parlé, mais par + cette seule raison que cela ne se pratiquoit plus, au moins en partie dans l'eglise metropolitaine.

1. lors que mgr l'arche. officie, les prêtres cardinaux qui l'assistent ~~n'ont este~~ en certains iours ne sont point cooperateurs du sacrifice, ils ne paroissent qu'en aubes et en etolles. ce sont plusieurs d'entre mrs les curés de la ville qui selon notre rit ~~...~~ ammenoient leurs peuples a la messe de leur eveque, et quant a eux ils se placeoient sur des bancs a droite et a gauche du sanctuaire

mais ie nay trouvé aucun vestige qua sens ils eussent iamais
esté ~~ny~~ cooperateurs, et consecrateurs, ~~seulement dan~~ il y a bien de l'apparence
même que + m.rs les curés selon l'ancien rit de sens ~~dans mon systeme~~ auroient celebré chés eux
pour les personnes infirmes et autres qui n'auroient pas le
temps ~~ny la santé~~, pour ~~aller a l'eglise cathedrale~~ assister a
un long office + dans l'eglise cathedrale. Il est vray que le ieudy s.t ils sont cooperateurs
~~a la~~ benediction des s.tes huiles, mais cela ne repugne pas a
mon systeme + et l'appuie au contraire puisquils ny viennent quapres avoir dit la
messe. et meme comme en ce iour il faut 2. pretres
~~cooperans~~ qui consacrent avec l'eveque, on prend 2. chanoines qui sont
revêtus de chasubles, et qui communient ~~avec~~ de la main
de l'eveque; parceque sans doute m.rs les curés sont
tous censés avoir dit la messe dans leurs eglises particu-
lieres &a. [redacted] ie ne scay si cet usage bien mis dans
son iour, ne seroit pas peutestre aussy respectable que
celuy des eglises ou les m.rs curés en certains iours etoient
cooperateurs aux ss. mysteres conioinctement avec
l'eveque.

2. Les laudes entre l'oraison et l'epitre christus vincit &c.
sont belles pour les eglises ou elles ont esté en usage, comme
a reims, a troyes &c. mais cela n'a iamais ~~esté~~ pratiqué ~~en usage~~
a sens. ~~dont~~ ou il ne s'agissoit pas d'introduire une
nouvelle liturgie. J'ay consulté sur tout cela des missels de plus de 800. ans.

3. J'ay proposé inutilement de donner la liberté aux
eglises du diocese ~~la liberté~~ de suivre le rite de
l'eglise metropolitaine, tout ce que j'ay pu faire
ca esté de ne rien dire qui marquast que cela

netoit pas permis. rien même nest plus aisé que de lintroduire, il ny a quà le marquer dans le 1r livre que lon imprimera, par exemple a present + on imprime separement les messes pour les morts, ie trouveray bien lendroit de faire sur cela une rubrique, si m. notre nouvel archevesque le souhaite, et sil men donne lordre.

4. ~~le cierge~~ la benediction du cierge pascal apres quil a esté allumé me paroist un bel usage a la verité; mais comme toutes choses ont 2 faces nest il pas aussy conforme a la véritable antiquité de dire que tout ce qui est destiné pour servir a léglise doit estre purifié avant que d'y estre mis en usage. cest ce qui sobserve tous les iours a legard des nest ce pas la meme chose ~~que les~~ ornemens dont on se sert a lautel ils ont esté benis avant que de sen servir. Il est vray que le nouveau feu a desia esté beny mais le cierge la til esté? ~~il me semble que ie ferois bien une longue dissertation sur ce point et bien appuyée~~ au reste lusage de leglise de sens a tousiours esté de rellumer le cierge apres quil a esté purifié par la benediction.

incensum / encens / exod. 30. 4. / 40. 5. / Levit. 7. 5. 24 / 10. 1. nota / 21. 6.

ces paroles incensi huius sacrificium vespertinum me paroissent ~~pouvoir s'appliquer a un cierge que lon ne~~ estre ~~benit que pour le ... aussitost, cest~~ une figure de rhetorique ou lon parle des choses qui vont estre faites comme + si elles étoient ~~...~~ desia faites, dailleurs le mot cerei huius se trouve apres incensum et avant de operibus apum.

5. a legard de lamen apres corpus domini nostri Jesu christi. ie lavois mis dans les rubriques mais ie fus arresté par m. monfle qui me dit que cela nestoit point marqué dans nos anciens rituels, on le regarderoit ~~...~~ comme une nouveauté, et quil ne faloit point expliquer la communion des laiques dans les rubriq. generales, ou ~~la~~ l'expliquer suivant lusage + constant du diocese.

au reste m. le nouvel eveque dans son rituel ~~nouveau~~
peut donner la liberte de +faire cette communion suivant cet ancien rit. ~~le faire~~ quelques ~~uns nom~~
personnes ont cru quapres le corpus domini nostri Jesu christi dit
par le pretre, il ne se pouvoit que difficilement faire
repondre lamen ~~cest a dire je croy~~, par celuy qui dans
le meme moment quil prononce cet amen
~~meme moment~~ doit recevoir la s.te hostie dans sa bouche.

6. Je conviens quil seroit plus iuste de ~~composer seulement~~
tirer les traits +des messes, du seul ~~du~~ livre des pseaumes. mais convenés aussy
avec moy que toutes les messes anciennes ~~ne~~ netoient aussy ~~...~~
toutes tirées ~~que~~ de ce livre sacré. orleans na pas
voulu quitter cet usage; mais aussy il faut avoüer quil ~~et par cette raison~~ sest privé
de grands secours, et quil se trouve dans la necessité de
repeter continuellement la meme chose.

celuy de l'Annon. est lancien de sens et dorleans meme qui na que des pseaumes.

les introits +et les graduels doivent estre encore plus ~~sont au moins aussy~~ essentiellement tirés
des ps. que les traicts; cependant paris, et les autres
pour une plus grande richesse ont ~~tirés les~~ +composé plusieurs introits et
plusieurs ~~les~~ graduels d'autres livres que de celuy des pseaumes.

paris de m. de noailles a tiré de baruch le trait
du iour des morts 2 novemb.
celuy de la messe votive de la trinité +du livre de la sagesse
celuy de la messe pour la reparation des sacre.t de s. mathieu
celuy de la messe de la veronique du prophete Isaye.
celuy de la messe votive des ss. anges de daniel.
celuy de la messe voti. de s. jean baptiste de malachie
celuy de la messe pour le iour des synodes, du livre de la sagesse
et celuy de la messe pour le iour de la mort dun eveque, de baruch.

cependant paris na presque point de traits aux messes
votives, et nous en avons mis a toutes. paris ~~votives, elle~~ a bien moins de communs que nous, et
outre cela ne sest pas mis comme nous dans la
necessité de ne point repeter les passages deja
employés; et ainsy notre faute est bien plus supportable que celle de paris.
~~employés~~ vous me dirés que si paris a fait ~~une~~
des fautes, et meme les anciens, nous devions les suivre ~~eviter~~
je lavoüe, mais les introits +et les graduels nauroient ils pas du suivre
sous cette regle plus etroitement que les traicts? + a paru impossible ~~ce qui a paru~~ +ce qui
dans lexecution pour les uns, nest il pas censé lestre aussy pour les autres.

7. comme + les proses se disoient d'obligation ~~dans la cathedrale~~ même aux festes doubles, on a cru
+ dans dernier missel de sens
beaucoup faire de les laisser + ad devotionem ; c'est un
+ dans le nouveau
pas pour les oster a la 1.^ere^ edition ; d'ailleurs peu de prêtres les iront chercher a la fin du missel ; et l'usage s'en perdra peu a peu : il a fallu ménager les esprits, et preparer insensiblement a une suppression totale.

8. le kirie. fons &c est si maltraité par la rubrique. qui est audessus, qu'il n'en reviendra jamais ; c'est un terrible coup de l'avoir osté de l'ordo missæ. mais les peuples sont si fort attachés au chant de ce kirie. que par tolerance on la laissé a l'ecart. d'ou on l'ostera entierement a la 1.^e edition.

9. je demeure d'accord avec vous que l'introit de s. luc dominus dabit ~~verbum~~ evangelisantibus n'est pas assés juste. nous n'en sommes pas les auteurs, il est tiré du commun d'orleans a la messe des ss. evangelistes.

10. vous pariériez, dites vous monsieur que nos 3. oraisons pour les ss. ~~aux~~ feries de l'avent ne sont point anciennes dans notre eglise, parceque, dites vous, elles ne demandent point la protection des saints. les voycy telles qu'elles sont, c'est a vous de decider qui a perdu ou gagné. 1.^re oraison.

~~ancien senonois de 1485 fol. 2 vo~~ + le réimprimé de 1575 ~~nouveau senonois de 1575.~~
~~qui se trouve dans le sacramentaire~~
~~du p. menard in 4.o pag. 202.~~
~~a la quelle sens ancien a seulement~~
~~adiouté seulement (cum omnibus sanctis suis.)~~
+ pour tous les ss.

l'oraison + conscientias nostras &c se trouve telle qu'elle est dans le missel de sens de 1575. dans le ~~les~~ missel de sens de l'an 1485. qui est le 1.^r qui ait esté imprimé a sens sous m. tristand de salazar et dans celuy imprimé la derniere fois en 1575. sous m. le card. de pellevé.

cette oraison est dans le sacram. de s. greg. du p. menard pag. 202. (a la quelle les anciens missels de sens ont adiouté (cum omnibus sanctis.) ainsy ne se trouvant repetée nulle part nous n'avons pas cru la devoir changer, ce qui auroit esté facile

en ayant composé prez de 400. nouvelles.

la secrete de sens pour tous les ss.
etoit celle cy anciennement
même dans les ms

mentes nostras, quæsumus domine, lumine tuæ claritatis illustra; ut, te largiente, esse mereamur inter prospera humiles et inter adversa securi &c. tiré des ms du missel de 1485. et de celuy de 1575.

mais comme cette oraison etoit composée du commencement de l'oraison super populum de la ferie 4e de caresme, et de la fin de l'oraison du sammedy des 4. temps de caresme, on a pris pour secrete l'oraison exultemus de s. gregoire telle quelle est dans l'edition du p. ménard pag 203. excepté qu'après le mot omnes on a retranché ceux cy recti corde pour ne pas paroistre iansenistes car cela a esté imprimé sous les evesques de louis 14. et ~~du~~ des p. tellier.

Exultemus, ~~quæsumus~~ domine deus ~~pater~~, omnes ~~recti corde~~ in unitate fidei congregati; ut veniente salvatore filio tuo, immaculati occurramus illi in eius sanctorum comitatu; qui tecum vivit

celle que nous avons substituée convient mieux incomparablement aux ss. que l'ancienne qui n'en dit pas un mot.

la post communion des tous les ss.
etoit anciennement celle cy a sens

preces populi tui, quæsumus domine, clementer exaudi, ut qui de adventu unigeniti tui secundum carnem lætantur in sæculo cum venerit in maiestate sua, præmium vitæ æternæ percipiant.

sans quitter cette collecte nous l'avons rendüe plus propre pour les ss. et ~~ceux~~ nous avons corrigé une lourde faute qui se trouve même dans les ms ou il y a sæculo au lieu de secundo cette oraison est dans le sacramentaire de s. gregoire du p. ménard pag. 196. et nous y avons adjouté ces mots cum omnibus sanctis suis pour la rendre plus convenable aux saints.

preces populi tui, quæsumus domine, clementer exaudi, ut qui de adventu unigeniti filii tui secundum carnem lætantur, in (secundo) cum venerit in maiestate sua (cum omnibus sanctis suis) præmium vitæ æternæ percipiant.

Il est aisé de voir que lesprit de ces 3. collectes a sens n'a iamais esté dy interceder le secours des ss. mais de nous réioüir avec les ss. de lancien testament qui estant entrés en iouissance de la béatitude au 1er avenement de J. C. nous laissent dans lesperance destre reunis a eux, avec tous les ss du nouveau testament au 2. avenement de J. C. lors du iugement dernier.

prenés la peine de lire les 3. collectes de la vierge pour ces mesmes iours de ferie pendant lavent, vous trouverés quelles sont dans le mesme goust quoy que fort anciennes, loraison à la verité parle de lintercession de la s.e vierge: Deus, qui de beatæ mariæ virginis utero &c mais la secrete ne dit pas un mot dintercession de la vierge non plus que la postcommunion; il y est parlé de lavenement de J. C. par raport a son incarnation, cela a suffi pour les attribuer a la s.e vierge

secreta de B. maria

In mentibus nostris, Domine, veræ fidei sacramenta confirma ut qui conceptum de virgine verum deum et hominem confitemur; per eius salutiferæ resurrectionis potentiam ad æternam mereamur pervenire lætitiam.

post com ~~secreta~~ de B. maria

gratiam tuam, quæsumus domine, mentibus nostris infunde ut qui angelo nuntiante, christi filii tui incarnationem cognovimus, per passionem eius et crucem ad resurrectionis gloriam perducamur.

cependant elles sont toutes deux a paris, a sens, a orleans sous le titre de beata pour le mesme temps quoy quil ny soit pas dit un seul mot de lintercession de la s.e vierge; ie vous laisse donc a determiner la gageure. oratio de sanctis ne sentend pas icy de lintercession des ss. pour nous, mais seulement du bonheur eternel dont nous iouyrons avec eux le quel bonheur nous ~~est~~ est acquis et a eux et a nous par la venüe de J. C.

11\. A legard de l'orate pro me fratres &c il est ancien a sens, rien nempesche les etrangers dy repondre le *Suscipiat* &c selon le romain. Je fus davis de loster pour les inconveniens que vous raportés, mais plusieurs de nos m.rs m. mousle et feu m. l'archevesque conclurent a le laisser suivant le rit senonois.

voyla monsieur tout ce que iay pu repondre a vos obiections, touiours prest a passer condamnation pour tout ce que vous napprouverés pas.